

Groupe Sonatel

Rapport annuel 2021

#AfricaRising

avec vous, pour vous

sonatel



#AfricaRising

Sommaire

- Carte d'identité (présentation succincte des principaux chiffres)
- La lettre du Président Alioune Ndiaye
- Le Message du Directeur Général Sékou Dramé

1

Une gouvernance solide...
notre engagement éthique

2

Être un employeur digital et humain

- La gestion de la crise Covid-19 30
- Nous préservons notre Capital Humain et Intellectuel 31
- Une reconnaissance Internationale

3

Notre engagement responsable

- Inclusion sociale
- Inclusion numérique
- Préservation de l'environnement
- Dialogue parties Prenantes (matrice de matérialité, gestion des risques)

4

Reconnaissance de notre démarche intégrée
(certifications et labels)

Sommaire

5

Notre socle (business et réseaux) : les clients au centre de nos activités

5.1 Notre cœur de métier

5.2 Nos activités

- Une force de vente, acteur majeur des performances commerciales
- Sonatel, une Entreprise Résolument Orientée Client
- Au Mali
- En Guinée
- En Guinée Bissau
- En Sierra Leone

6

Offrir notre expertise à l'international

- La connectivité au cœur de la crise sanitaire Covid-19
- Des corridors offres innovantes et le lancement du 1^{er} MVNO ont permis de booster le trafic Wholesale
- Relations Internationales

7

Chiffres clés et Sonatel en bourse

8

Rapport financier

- Rapport de gestion
- Comptes consolidés IFRS au 31/12/2020
- Comptes individuels IFRS Exercice clos le 31/12/2020

9

Annexes

- Rapport général des CAC sur les comptes consolidés IFRS
- Rapport général des CAC sur les comptes individuels IFRS
- Rapport des commissaires aux comptes Comptes individuels SYSCOHA
- Rapport des commissaires aux comptes Etats financiers combinés
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements effectués au profit des Administrateurs en application de l'article 432 de l'OHADA
- Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525-5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte

Avant propos



Africa Rising **Le Sénégal qui gagne**

De par la jeunesse de sa population et son dynamisme, l'Afrique est un des continents où l'avenir est scruté avec optimisme. Avec la forte digitalisation qu'elle connaît ainsi que les profonds bouleversements qui en résultent, l'Afrique progresse et gagne !

Les femmes, les hommes font preuve de créativité en saisissant toutes les opportunités que leur offre le numérique. Des histoires inspirantes, ordinaires et exceptionnelles naissent et se développent dans tous les secteurs sur le continent en marche : agriculture, cuisine, éducation, sport, mode, design, cinéma, etc. !

Cette jeunesse africaine est le maître d'œuvre de son devenir tout en conservant les fondements de son identité culturelle et sociale pour construire son futur à sa propre image et faire gagner l'Afrique !

Carte d'identité



1 335

milliards FCFA
de Chiffre d'affaires



214

milliards FCFA
d'investissements



+

5 000

emplois indirects



+

160 000

emplois indirects créés



5 Pays

Sénégal, Mali, Guinée,
Guinée Bissau,
Sierra Léone



38,3

millions de clients fixe,
mobile, internet



10

millions de clients
Orange Money



N°1

en couverture 4G+



24

Projets Village



1 000

apprenants formés
au niveau de Orange
Digital Center



Société Béninoise des
Infrastructures Numériques
gestion déléguée

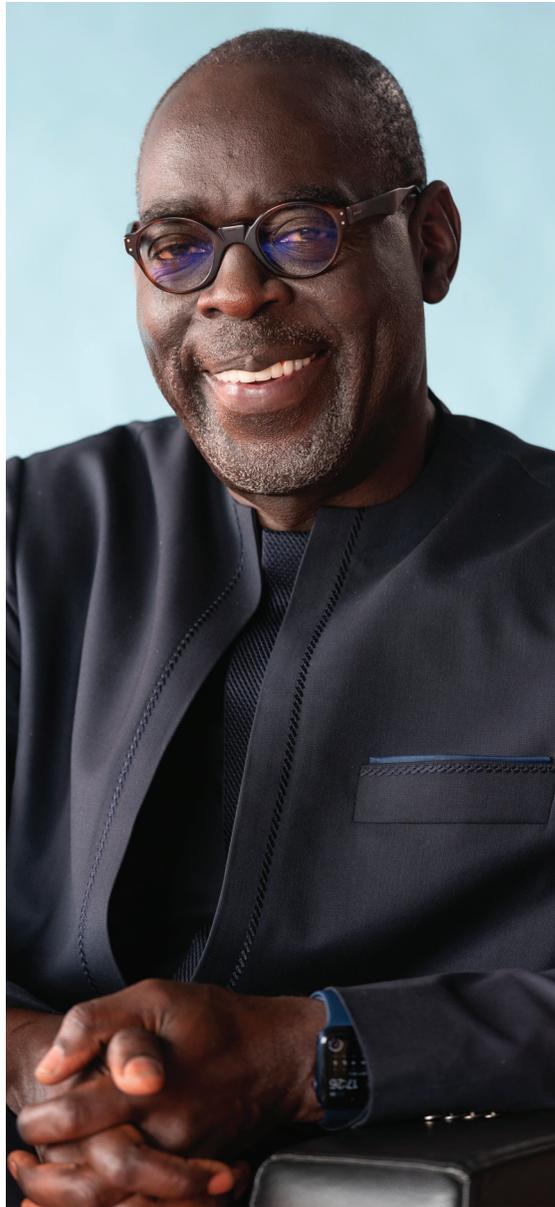


820

milliards FCFA
directement réinjectés
dans les économies
des pays de présence

La lettre du président

Monsieur **Alioune NDIAYE**
Président du Conseil
d'Administration



Sonatel présente pour 2021 de bons résultats, fruit d'une politique soutenue d'orientation client et d'investissement dans les réseaux pour une excellente qualité. Les investissements ont ainsi augmenté de 4,6% et atteint 213,9 milliards FCFA dans l'ensemble des pays du groupe, essentiellement dans les Réseaux et les plateformes de service. Les CAPEX (dépenses d'investissement) ont porté principalement sur le déploiement mobile et les projets fibres en 2021.

Le Groupe a renforcé son leadership sur ses principaux marchés grâce à une bonne dynamique commerciale et à un bon rythme de recrutement clients autour du très haut débit.

Le Groupe enregistre en 2021 de solides performances soutenues par une bonne dynamique commerciale malgré une situation politico-sécuritaire difficile au Mali et en Guinée, une concurrence accrue, ainsi que le durcissement de la réglementation fiscale avec de nouvelles taxes sur le secteur des télécoms en Guinée, en Guinée-Bissau et en Sierra Léone, combiné au contexte de crise sanitaire et socio-économique. Il a aussi apporté son expertise à la SBIN au Bénin dans le cadre d'un contrat de management qui permet l'ouverture d'un nouveau réseau mobile en 2022.

Le chiffre d'Affaires consolidé du groupe Sonatel croit de 10,7% grâce à la hausse des revenus Data, voix et broadband fixe et se chiffre à 1335 Milliards FCFA. Le renforcement de la

contribution de la Data et du fixe broadband cumulé aux activités cœur de métier Voix et sms qui restent solides ont fortement participé à la génération de revenus malgré le recul sur le mobile money et l'international.

Le résultat net du groupe augmente de +2,2 points pour se hisser à plus de 252 Milliards FCFA. Une croissance de plus de 25% liée à la marge opérationnelle en forte augmentation (+11,8%) couplée à une maîtrise des amortissements et l'amélioration du résultat financier.

La dynamique de croissance des revenus du groupe s'est maintenue dans un contexte de rebond post-Covid 19.

Le développement de nos réseaux (notamment de nouveaux sites en Sierra Leone et plus de fréquences en Guinée) croisé à la dynamique des relais de croissance fixe, données a permis de concrétiser une croissance globale positive malgré une guerre des prix au Sénégal et au Mali sur le mobile money.

Avec la hausse des revenus et l'évolution maîtrisée des charges directes, les trajectoires de rentabilité se sont améliorées, malgré des charges indirectes encore élevées. En 2021, la Responsabilité Sociétale d'Entreprise du groupe Sonatel a contribué à l'amélioration de la vie des populations dans les secteurs clés de la Santé, de l'Education et de l'Employabilité.

A travers ses différentes Fondations d'Entreprise, plusieurs actions de mécénat ont permis de soutenir les populations dans la Santé, l'Economie, la technologie et la Communication pour continuer à accompagner les efforts de relance économique. La dynamique des Orange Digital Center (ODC) qui apporte un service concret et utile aux jeunes se confirme.

L'engagement du Groupe reste résolument orienté client. En poursuivant un investissement humain et matériel, l'ambition de Sonatel en 2022 est de continuer à faire vivre à ses clients une expérience incomparable, par une Qualité de Service technique et commerciale reconnue, tout en apportant des solutions aux mutations de la

société à travers le développement des nouveaux usages numériques.

Malgré un contexte difficile, le Conseil d'Administration est confiant dans la dynamique positive et la solidité de la structure financière du Groupe

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et moi-même tenons à adresser nos vives félicitations aux dirigeants et à tous les collaborateurs du Groupe Sonatel dans tous les pays pour ces bons résultats et les encourageons à les consolider pour cette année 2022.

Le groupe a été performant grâce à ses valeurs, son savoir-faire et l'engagement de ses salariés. Sonatel tirera, j'en suis convaincu, dans ce contexte «challengeant», des ressources nécessaires pour apporter encore plus aux populations grâce à ses services de qualité et accessibles. J'ai la conviction que notre engagement et notre mobilisation au service de nos parties prenantes maintiendra toujours le Groupe au sommet avec d'excellents résultats.

Le Groupe Sonatel pourra compter, une fois de plus, sur le soutien du Conseil d'Administration pour rester un moteur du développement de l'économie numérique et de la digitalisation.

Le message du Directeur Général

Monsieur **Sékou DRAMÉ**
Directeur Général
du Groupe Sonatel



L'année 2021, a été marquée par le rebond post covid des économies de nos marchés. Et, c'est avec satisfaction que nous confirmons nos positions de leader sur nos différents marchés. Une performance réalisée essentiellement grâce à la Voix et au Très Haut Débit Fixe et Mobile malgré la concurrence accrue sur le marché du Mobile Money et des environnements politiques, économiques, fiscaux, réglementaires et concurrentiels particulièrement difficiles.

De solides performances opérationnelles et financières ont été obtenues avec l'engagement des salariés du groupe Sonatel, à qui nous adressons nos félicitations et nos encouragements à maintenir ces efforts pour nos challenges futurs. Nous remercions aussi nos partenaires et fournisseurs, avec qui nous parvenons à proposer les meilleurs services à nos clients.

La transformation numérique de nos sociétés s'accéléralant au quotidien, le Groupe Sonatel répond avec efficience aux obligations réglementaires de couverture et de qualité de service des Etats. Il répond également et surtout aux attentes des clients, des populations en favorisant l'inclusion numérique, sociale et financière dans nos pays.

Ces bons résultats ont été favorisés par le recrutement de nouveaux clients sur les services télécoms et mobile money. Le développement des usages sur toutes les lignes de produit et l'élargissement du portefeuille des

offres pour les clients particuliers, entreprises et opérateurs, ont été aussi d'un apport significatif.

Le rythme d'investissement soutenu pendant les dernières années a posé les bases de cette performance en permettant de transformer, d'étendre, d'améliorer les réseaux Très Haut Débit Fixe et Mobile (Fibre Optique et 4G+) et de développer les services financiers mobiles. Ces investissements ont également permis l'amélioration de l'expérience client et de la qualité de service, et l'adaptation des réseaux et plateformes de services aux innovations technologiques à venir (pilote 5G, par exemple). Des efforts importants ont également été maintenus pour une meilleure maîtrise des charges.

A la fin de l'année 2021, le parc global (fixe, mobile et internet) s'est établi à 38,3 millions de clients, avec une croissance de 6,3%, grâce à une bonne dynamique commerciale et à un rythme soutenu de recrutement clients autour du très haut débit. Les clients mobiles (Voix-Sms-SVA) constituent l'essentiel du parc avec 37,6 millions (+5,9%). Le parc d'utilisateurs de données mobiles s'accroît avec 14,5 millions (soit une hausse de 14,1%). Le parc de clients Orange Money connaît également une croissance pour atteindre à la barre symbolique 10 millions de clients actifs (+13,4%). Le parc Très Haut Débit fixe a vu une belle évolution (+36,6%) en 2021, au Sénégal notamment, autour des offres Fibre, LTE/FDD, TDD et ADSL pour se porter à 431 400 clients, confortant la politique d'investissements accrus sur le très haut débit.

En 2021, Sonatel a contribué à l'économie et à la création des richesses des pays qui accueillent nos opérations. Ainsi 61,5% du chiffre d'affaires généré a été reversé en commissions à nos partenaires distributeurs, aux entreprises locales qui nous fournissent des produits et services et aux Etats au titre d'impôts, taxes collectées directement, redevances, cotisations sociales, droits de douanes et dividendes

Opérateur socialement engagé, nous restons toujours fidèles à notre mission d'accélérer l'inclusion numérique et sociale. Le Groupe Sonatel a poursuivi sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) à travers le succès de l'Orange Digital Center du Sénégal qui a déjà formé près de 700 apprenants depuis 2017 avec un taux d'insertion professionnelle de 82%. Avec son ouverture au Mali et en Sierra Leone en 2021, Orange Digital Center matérialise l'engagement de Sonatel à toujours accompagner la

transformation numérique de nos pays en préparant les jeunes au marché de l'emploi et à l'entrepreneuriat innovant.

Des actions de mécénat sont déployées partout, avec un accent particulier mis sur l'Education et la Santé notamment les 24 « Projets Village » de nos fondations, qui participent au désenclavement et au développement des zones rurales par la construction et l'équipement d'infrastructures scolaires et sanitaires modernes.

La sensibilisation sur l'environnement, en le préservant et le protégeant pour évoluer vers une économie verte et vertueuse, est engagée par le groupe Sonatel avec le renforcement de l'éco-conception autour des énergies renouvelables et la réduction de notre empreinte carbone, gages de notre ambition de contribuer au développement durable dans nos pays.

Enfin, le groupe Sonatel est aussi partenaire du sport, en développant entre autres actions le sponsoring des sélections nationales de nos pays de présence. A ce titre, au Sénégal nous nous réjouissons d'accompagner, depuis plus de 24 ans, l'équipe nationale, championne d'Afrique de football 2021.

En 2022, le groupe Sonatel maintiendra sa dynamique d'ancrage et de contribution au développement numérique dans tous les pays de présence par une politique d'investissement soutenue sur le Très Haut Débit Fixe et Mobile et l'amélioration de l'expérience client. Le groupe poursuivra également sa stratégie d'opérateur multi-services en accélérant le développement de ses activités sur les contenus, l'énergie et en saisissant les opportunités de diversification. Face à la recrudescence de la concurrence sur le marché Mobile Money au Sénégal et au Mali, le groupe travaillera à consolider ses positions par un enrichissement des offres et une simplification des parcours clients. L'engagement sociétal au bénéfice des populations restera une priorité à travers les initiatives de RSE et de mécénat afin que le Groupe Sonatel demeure le partenaire privilégié de la transformation numérique de nos sociétés.

Ainsi, je vous invite à découvrir nos résultats financiers et nos importantes réalisations dans ce rapport annuel 2021.

Bonne lecture.

1

Une gouvernance solide...
notre engagement éthique

Garder
le contrôle



Une gouvernance solide ... notre engagement éthique

Depuis le 05 mai 2014, date d'entrée en vigueur du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE), toutes les sociétés commerciales ont l'obligation légale de porter à l'attention de leurs actionnaires un certain nombre d'informations portant notamment sur la gouvernance de leur société.

Ce sont les articles 547-1, 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme précité qui déterminent ces nouvelles règles. Sonatel n'a pas attendu la mise en place de ces dispositions pour informer ses parties prenantes sur son mode de gouvernance. Ainsi, comme à l'accoutumée, Sonatel partage avec ses actionnaires les informations ci-après.

1 Modalités de participation des actionnaires à une Assemblée Générale de Sonatel

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription du nom de l'actionnaire sur le registre des actions nominatives, 5 jours avant la réunion.

L'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intérimaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure locale, dans les registres de titres au porteur tenus par la Bourse des Valeurs Mobilières (BRVM) justifie aussi le droit de participer aux Assemblées Générales.

Tout actionnaire (ou groupe d'actionnaires) représentant au moins cent (100) actions peut participer ou se faire représenter aux Assemblées Générales Ordinaires.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux Assemblées Générales Extraordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un mandataire de son choix, actionnaire ou non actionnaire lui-même.

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandat dans les mêmes conditions et la même limite.

2 Point sur l'état de la participation des salariés au capital



Sonatel accorde une importance particulière à l'actionariat de son personnel et c'est à cet effet que, depuis son entrée en bourse en 1998, tout le personnel est actionnaire.

Cet actionariat du personnel des sociétés du Groupe Sonatel est aujourd'hui cité en exemple, chaque salarié se sentant à un plus haut point concerné par le devenir de son entreprise. Cet exemple est d'ailleurs aujourd'hui répliqué dans beaucoup d'entreprises.

Au 31 décembre 2021, le Groupe Sonatel compte 1810 salariés au Sénégal (filiales à l'étranger non pris en compte et expatriés non pris en charge).

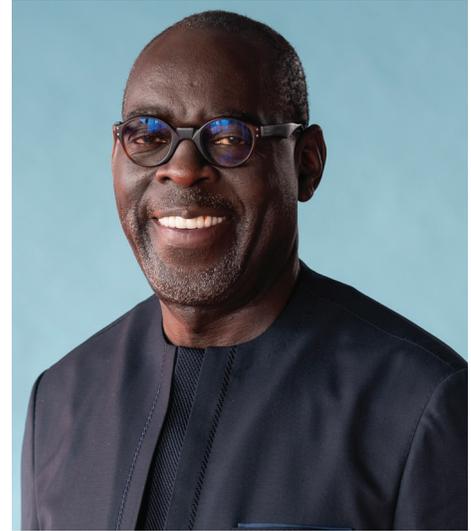
Au 31 décembre 2021, 1.777 salariés actifs de Sonatel sont actionnaires (y compris expatriés et hors nouvelles recrues 2021) soit une participation dans le capital social à hauteur de 6%.

3 Composition du Conseil d'Administration

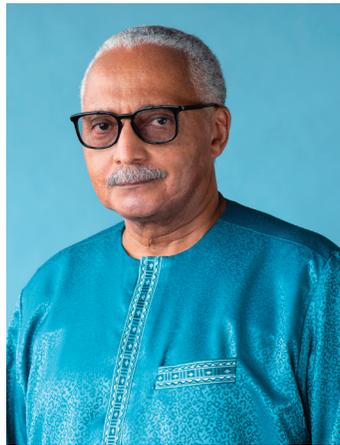
Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration de Sonatel est composé des 09 membres (08 administrateurs et un représentant du Contrôleur Financier) suivants :

Monsieur
Alioune NDIAYE

Président du Conseil
d'Administration



Monsieur **Abdoulaye SAMB**
Administrateur



Monsieur **François R. Lat COLLIN**
Administrateur



Monsieur **Cheikh T. MBAYE**
Administrateur



Monsieur **Hugues FOULON**
Administrateur



Monsieur **Ludovic PECH**
Administrateur



Monsieur **Achirou NDIAYE**
Administrateur



Monsieur **Jérôme HENIQUE**
Administrateur



Colonel **Koly FAYE**
Administrateur



Monsieur **Abdoulaye DIOP**
Représentant le Contrôleur
Financier

4 Comité de Direction du Groupe



Sékou DRAME
Directeur Général



Fabrice ANDRE
Directeur Général Adjoint



Brelotte BA
Directeur Général
Orange Mali



Sékou Amadou BAH
Directeur Général
Orange Sierra Leone



Brutus Sadou DIAKITE
Directeur Général
Orange Bissau



Ababacar Sadikh DIOP
Directeur Général
Orange Guinée



Nogaye Thérèse TOUNKARA
Directrice Générale de la Société
Bénoise des Infrastructures
Numériques



Cheikh Tidiane SARR
Directeur Général Orange
Finance Mobile Sénégal



El Hadj Malick DARY
Directeur Marketing
Grand Public



Amadou DÈME
Directeur des Achats
et de la Logistique



Rokhaya GUËYE DIAGNE
Directrice de la Règulation
et des Affaires Juridiques



Diariétou Madina Gaye DIENG
Directrice de Cabinet du DG
du Groupe Sonatel



Ousmane DIENG
Directeur des Réseaux
et Plateformes de Services



Fatoumata SARR DIENG
Directrice des Opérateurs
et des Relations Internationales



Afissatou SALL GAYE
Directrice de l'Audit,
des Risques et de la Qualité



Gisèle POUYE GUËYE
Directrice de l'Expérience
et du Service Client



Alioune KANE
Directeur de la Stratégie
et de la Transformation



Massamba MBAYE
Directeur des Ventes



Abdou Karim MBENGUE
Directeur de la Communication
Institutionnelle et des Relations
Extérieures



Omar GUËYE NDIAYE
Directeur des Entreprises



Bineta Dior BEYE NDIAYE
Directrice Financière
et Comptable



Mamadou Ibrahima TRAORÉ
Directeur des Ressources
Humaines



Racky S. WANE NIANG
Directrice des Systèmes
d'Information

5 Mandats et fonctions exercés par chaque administrateur

A la date du 31 décembre 2021, les mandats et fonctions suivants sont exercés au Sénégal par les 08 administrateurs de Sonatel :

Monsieur Alioune NDIAYE

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
Président du Conseil d'Administration,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Monsieur Achirou NDIAYE

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Monsieur Ludovic PECH

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur, membre du Comité d'Audit,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Monsieur Jérôme HENIQUE

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Monsieur François Robert Lat COLLIN

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Monsieur Abdoulaye SAMB

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur, membre du Comité d'Audit,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal :
administrateur à la SENELEC, à la Société Africaine de Raffinage (SAR), à PETROSEN

Monsieur Hugues FOULON

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel :
administrateur,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal : aucun

Colonel Koly FAYE

- Mandats et fonctions en cours au sein de Sonatel:
administrateur,
- Autres mandats et fonctions exercés au Sénégal :
administrateur au Conseil de Surveillance de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE).

6 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil sont fixées par les Statuts et par le Règlement Intérieur de Sonatel.

Des actions d'amélioration continues sont également prônées en marge de ces textes.

Ainsi, le Président établit désormais, avant le début de chaque année, le calendrier annuel des réunions du Conseil d'Administration.

Avant, un calendrier semestriel était établi avant le début du semestre.

Les convocations aux réunions du Conseil précisant l'ordre du jour sont faites par lettres recommandées, courrier électronique du Président, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion ou trois (3) jours au moins avant la date de réunion en cas d'urgence.

Le caractère urgent de la décision ou des décisions à prendre est laissé à la libre appréciation du Président du Conseil d'Administration.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont communiqués aux administrateurs :

- dix (10) jours au moins avant toute réunion lorsqu'il s'agit de documents communiqués pour une prise de décision,
- cinq (5) jours (dont un week-end) au moins avant toute réunion lorsqu'il s'agit de documents communiqués à titre d'information.

Le Président du Conseil d'Administration peut inviter des membres de l'équipe de Direction de Sonatel, après concertation avec le Directeur Général, en fonction des points à traiter dans l'ordre du jour.

En tout état de cause le Conseil d'Administration peut, au cours de chacune de ses réunions, en cas d'urgence et sur proposition du Président, délibérer de toute question non inscrite à l'ordre du jour qui lui est communiquée.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis par le Président de la séance et le secrétaire et signés par le Président de la séance et au moins un administrateur.

7 Application des codes de gouvernance de l'ISA et de la CSPC

Sonatel se réfère depuis le 2011 au Code de Gouvernance des Entreprises élaboré par l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA).

L'objectif de ce code est de promouvoir les pratiques de bonne gouvernance au sein des entreprises des secteurs tant publics que privé.

Les dispositions du code, inspirées du droit OHADA constituent un ensemble de règles de bonnes conduites de l'entreprises.

Le Conseil d'administration de Sonatel a choisi de suivre les règles définies par ce Code car ces textes mettent en exergue le code des bonnes pratiques de gouvernance à savoir. Nous pouvons citer parmi règles édictées :

- la relation entre Sonatel et les actionnaires qui se traduit un traitement équitable des actionnaires ainsi la transparence et la qualité de l'information transmise,
- les règles relatives aux rôles, missions, composition, fonctionnement et les comités du Conseil,
- la relation entre le Conseil, la Direction Générale et les Dirigeants,
- le Conseil et les Commissaires aux comptes,
- le Conseil et les autres parties prenantes.

Sonatel se réfère également depuis 2012 au Code de Bonne Conduite des Entreprises du Secteur Privé du Sénégal élaboré par la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption (CSPC) qui a été mise en place par l'Etat du Sénégal et la Banque

Mondiale qui considèrent que la corruption constitue un facteur bloquant pour le développement économique et social du Sénégal.

Sonatel a adhéré au Code de Bonne Conduite qui :

- fixe les principes directeurs et des règles de conduite destinées à lutter contre la corruption
- promeut l'éthique et la bonne gouvernance d'entreprise au sein des entreprises du secteur privé, et dans les relations entre les entreprises du secteur privé et entre elles et les administrations, les clients, les consommateurs

Ce Code est fondé sur trois principes directeurs :

- l'éthique par la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement conformes aux principes d'éthique,
- la responsabilité sociétale par un engagement au-delà de la finalité du profit, à s'ériger en entreprise citoyenne responsable préoccupée par son environnement social.
- la gouvernance d'entreprise par une application des principes de base de l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA) notamment l'intégrité des dirigeants, la définition claire et respectée des rôles entre l'Assemblée des actionnaires, le Conseil d'Administration et la Direction Générale et enfin le respect des droits des actionnaires et l'égalité dans leur traitement.

Ces codes sont consultables auprès de ces Institutions.

8 Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux dispositions de l'AUSCGIE. C'est une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire et la répartition est du ressort du Conseil d'Administration.

Une enveloppe globale avait été allouée par l'Assemblée Générale Ordinaire de Sonatel du 08 avril 2009. Le Conseil d'Administration a réparti les indemnités fonction. Cette enveloppe est égale à 65 millions de F CFA par année.

9 Rémunération totale et avantages versés à chaque administrateur

Durant l'exercice 2021, le Conseil d'Administration de Sonatel s'est réuni huit (8) fois, le Comité d'Audit trois (3) fois.

Durant l'exercice 2021, les indemnités de fonctions ci-après ont été versées aux administrateurs présents aux réunions (Conseil d'Administration et Comité d'Audit) ou à leur délégataire :

ADMINISTRATEURS	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITE D'AUDIT	TOTAL
Monsieur Abdoulaye DIOP	2.400.000 F CFA		2.400.000 F CFA
Monsieur François COLLIN	2.400.000 F CFA		2.400.000 F CFA
Monsieur Koly FAYE	6.400.000 F CFA		6.400.000 F CFA
Monsieur Hugues FOULON	4.000.000 F CFA		4.000.000 F CFA
Monsieur Abdoulaye SAMB	5.600.000 F CFA	2.400.000 F CFA	8.000.000 F CFA
Monsieur Achirou NDIAYE	6.400.000 F CFA		6.400.000 F CFA
Monsieur Jérôme HENIQUE	4.000.000 F CFA		4.000.000 F CFA
Monsieur Ludovic PECH	5.600.000 F CFA	2.400.000 F CFA	8.000.000 F CFA
Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE	4.800.000 F CFA		4.800.000 F CFA
Monsieur Alioune NDIAYE	11.200.000 F CFA		11.200.000 F CFA
TOTAL GENERAL	52.800.000 F CFA	4.800.000 F CFA	57.600.000 F CFA

La répartition ci-dessus est conforme à l'enveloppe globale annuelle de 65 millions de F CFA allouée par l'Assemblée Générale Ordinaire de Sonatel du 08 avril 2009.

10 Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021

Aucun n'engagement n'a été pris par Sonatel au bénéfice de ses mandataires sociaux.

11 Application des codes de gouvernance de l'ISA et de la CSPC

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi et le règlement intérieur du Conseil d'administration attribuent expressément à ce dernier.

Le Conseil d'Administration a toutefois, depuis 1997, fixé un plafond aux engagements du Directeur Général au-delà duquel l'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire. Cette limitation des pouvoirs est prévue à l'article 13 bis des statuts de Sonatel.

12 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur

Sonatel dispose depuis des années d'un processus de contrôle interne et de gestion des risques.

Les activités, les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit.

Pour une gestion efficace et efficiente de ce processus, des structures et Comités de suivis existent à Sonatel :

- un Département dédié chargé du management des risques et du contrôle interne ayant comme principales attributions :
 - l'élaboration et la mise à jour régulière des cartographies des risques liés aux activités de tous les processus de Sonatel (identification, traitement, évaluation et hiérarchisation des risques),

- le pilotage du top des risques (risques prioritaires et risques inacceptables) définis par la Direction Générale,
- l'analyse des risques liés aux offres et projets stratégiques,
- la revue systématique des procédures pour s'assurer de l'intégration des dispositifs de contrôle interne couvrant les risques,
- l'accompagnement des métiers pour le développement et l'appropriation du contrôle interne,
- la vérification annuelle du respect des lois de sécurité financière et de la loi Sarbanes Oxley applicable aux sociétés cotées aux USA du fait de l'appartenance de Sonatel au Groupe Orange (revue de questionnaires sur l'environnement de contrôle interne revus par les Commissaires aux Comptes pour validation),

- la coordination de la Gestion de la Continuité d'Activité (GCA) : Business Impact Analysis (BIA), Plans de Continuité d'Activité (PCA), Gestion des Crises, sites de repli.

- une organisation spécifique pour la gestion de l'éthique et de la compliance :

- un Service dédié au pilotage et à l'animation de la compliance. Il est chargé de la mise en place et du suivi des dispositifs de lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts, pour assurer le respect de la politique du Groupe Sonatel de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption,
- un Comité RSE, Ethique et Compliance (REC) présidé par le Directeur Général qui se réunit trimestriellement. Tous les membres du CODIR sont membres dudit Comité,
- un Chief Compliance Officer (CCO) nommé par le Directeur Général : la Directrice de l'Audit, des Risques et de la Qualité, chargée de coordonner et de superviser l'efficacité des actions de compliance déclinées au sein du Groupe Sonatel,
- un réseau d'ambassadeurs de la Compliance, relais dans le déploiement et le renforcement de la politique Compliance dans les Directions,
- un Sponsor éthique : le Directeur des Ressources Humaines,
- un réseau RSE, Ethique et Compliance avec un coordinateur, des animateurs par domaine et des correspondants par direction.

- un Département Audit Interne chargé d'évaluer le dispositif de contrôle interne (tests pour s'assurer de la correcte application et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne documenté).

L'Audit Interne a ainsi comme principales attributions :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme annuel d'audits couvrant les orientations et enjeux stratégiques de Sonatel dans tous les domaines notamment ceux exposés aux risques critiques et inacceptables,
- le suivi de l'application des recommandations des audits internes et externes.

L'Audit Interne de Sonatel a obtenu une certification de conformité aux standards internationaux de la pratique professionnelle de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI).

Ce certificat lui a été décerné à la suite d'une évaluation faite sur la base du Référentiel Professionnel de l'Audit

Interne (RPAI) 2020 constitué de 100 exigences détaillées couvrant cinq (05) domaines : Positionnement-Planification et Pilotage-Evaluation Gouvernance, Risques et Contrôle-Professionalisme-Processus d'audit.

- un Service Inspection Générale chargé de :

- réaliser les missions d'investigations à la suite des faits générateurs suivants impactant Sonatel ou un tiers :
 - fraudes ou suspicions de fraudes internes ou externes,
 - vols et détournements d'actifs,
 - corruptions ou tentatives de corruption et manquements à l'éthique,
 - non-respect des lois, règlements, contrats, politiques et procédures entraînant un préjudice pour Sonatel ou pour un tiers,
 - défaillances humaines ou techniques majeures.

- Assurer le suivi des recommandations issues des enquêtes,
- Assurer le reporting au niveau groupe sur les enquêtes.

- un Comité des Risques présidé par le Directeur Général et composé de tous les Directeurs et des Chefs de Départements Sécurité, Revenu Assurance et Management des Risques et du Contrôle interne. Ce Comité qui se réunit chaque semestre a pour missions notamment :

- l'analyse du top des risques (risques prioritaires et risques inacceptables) définis par la Direction Générale pour s'assurer de leur maîtrise,
- l'identification et l'impulsion des synergies nécessaires entre les différentes fonctions impliquées dans la gestion des risques,
- la préparation des revues de contrôle interne et du suivi des conclusions de la revue.

- un Comité de Revue des Risques liés aux projets et offres stratégiques de Sonatel dont le rôle est de :

- garantir la prise en compte de la dimension risque dans les projets ou chantiers avant leur passage en instance de validation,
- s'assurer que les projets devant passer un jalon de validation intègrent les dispositifs de contrôle adéquats et nécessaires à l'atteinte des différents objectifs et permettant de contourner, prévoir, corriger ou réduire l'impact des risques identifiés.

Les résultats obtenus à ce jour sont positifs et un suivi permanent est réalisé pour contribuer efficacement à la pérennité de l'activité de Sonatel.

2

Etre un employeur
digital et humain

A man with a beard, wearing a dark suit, white shirt, and patterned tie, is looking upwards and to the right. He is holding a laptop. The scene is lit with dramatic, low-key lighting, featuring strong red and blue tones. The background is dark. The text 'Une stratégie au service du collectif' is positioned in the upper right corner.

Une stratégie
au service
du collectif

Etre un employeur digital et humain

Nos solides performances financières et commerciales sont le fruit du travail d'hommes et de femmes compétents et

engagés autour d'un Projet d'Entreprise triennal décliné dans chaque filiale.

1 La vie post Covid-19

Après deux ans d'adaptation et de test de notre résilience face à la crise sanitaire, nous avons su consolider l'expérience acquise de nos nouvelles façons de travailler tout en restant efficaces. Le télétravail, le flexitime et le flexplace sont ainsi devenus des dispositifs encadrés et pérennes, permettant à nos salariés d'avoir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Pour compléter ces dispositifs, l'aménagement de sites de coworking a donné la possibilité aux collaborateurs de travailler sur un site autre que leur lieu d'affectation et a offert un meilleur cadre de travail.

2 Nous préservons notre Capital Humain et Intellectuel

Nos collaborateurs sont notre plus grande richesse, nous mettons tout en œuvre pour leur développement en compétences et leur épanouissement en les aidant à progresser grâce à des plans de formation personnalisés et à la mise place de filières expertise.

L'année a aussi été marquée par la mise en œuvre des projets de Transformation RH (Ressources Humaines), qui constituent un des Chantiers du Projet d'Entreprise. C'est dans ce cadre qu'au Sénégal, a été lancé la HR Academy et

des filières d'expertise. La HR Academy est l'école dédiée aux professionnels des ressources humaines et la filière expertise est un système permettant le développement des carrières techniques.

En termes de transformation digitale, notre communication interne a également évolué avec une production record de supports digitaux tels que des applications et dispositifs concrétisant la digitalisation de nos process internes et facilitant ainsi l'expérience de nos salariés. Au Sénégal, cette



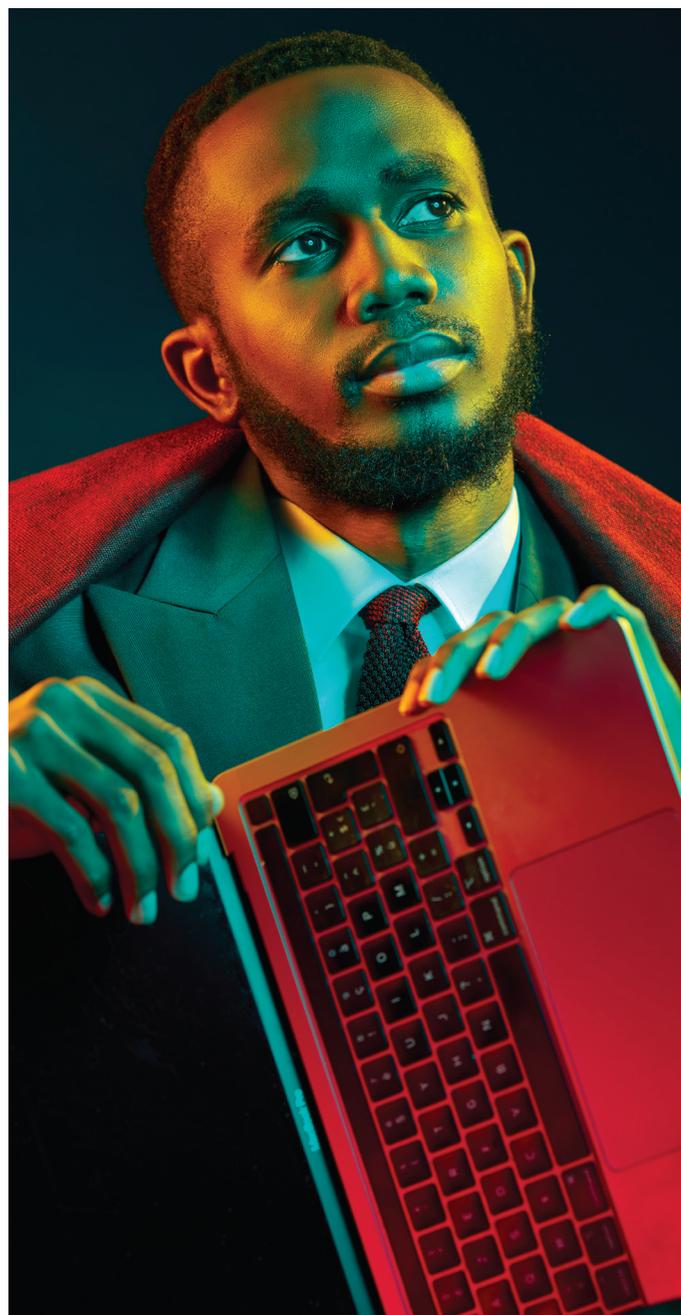
digitalisation s'est notamment concrétisée à travers la mise en ligne d'un nouveau portail IPM (la prévoyance maladie) ainsi que la mise en place d'une nouvelle méthode d'évaluation des collaborateurs, le So'Perf impliquant un nouveau mode de gratification des agents, par l'introduction d'un bonus lié à la performance.

3 Une reconnaissance Internationale



Depuis près de 10 ans maintenant, nos efforts d'amélioration de l'environnement de travail de nos salariés, à travers des pratiques RH innovantes qui privilégient l'humain, sont récompensés par une certification Top Employer confirmée tous les ans.

Orange Mali a ainsi été certifiée Top Employer pour la 9^{ème} année consécutive en 2021 et est la seule entreprise malienne à avoir obtenu cette certification.



3

Notre engagement
responsable

Donner à chacun
l'occasion de briller



Notre engagement responsable

1 Inclusion sociale

L'engagement d'une entreprise auprès des populations dans les problématiques qui les touchent est devenu un réel facteur différenciant.

Chez Sonatel, cela fait 20 ans que nous œuvrons au quotidien pour le mieux - être des populations dans tous nos pays de présence à travers nos Fondations et notre politique RSE érigée en pilier stratégique depuis plus de 10 ans.

Notre positionnement, «plus qu'un opérateur», continue d'être une réalité dans nos actions de tous les jours.

► 24 Projets Village en 8 ans

Un Projet Village Orange est un concept intégré qui contribue au désenclavement des localités reculées par la construction d'une école, d'un centre de santé et d'un point d'eau dans un village reculé choisi sur la base de critères liés à l'absence d'infrastructures dans les secteurs précités (éducation, santé).

En huit ans, 24 Projets Village ont ainsi été déployés par le groupe Sonatel dans ses territoires de présence pour un coût de plus de 2 milliards de FCFA.

Au Sénégal, après le village de Deguerre inauguré en juin 2021, deux autres villages sont en cours de réalisation. Ils viendront rejoindre les six Villages ayant déjà bénéficié de travaux importants :

- Réhabilitation et équipement d'une école de 6 classes (avec salle numérique)
- Réhabilitation et équipement d'un darra

- Construction et équipement du poste de santé
- Construction d'un logement pour le personnel médical
- Installation d'énergie solaire
- Réhabilitation d'un forage
- Passage du concept Ecole Verte à celui de Village Vert.

S'y ajoute, pour Deguerre, la mise en place d'un espace maraîcher pour accompagner l'autonomisation des femmes. Aujourd'hui, 1000 femmes du village ont ainsi une activité et s'investissent pleinement dans la vente de légumes.

Au Mali, ce sont en tout 10 « villages Orange » qui ont été construits dans le pays depuis le démarrage du projet.

► Santé : résilience renforcée suite à la crise sanitaire

Dans nos pays de présence justement, la santé reste la 1^{ère} préoccupation des populations car l'accès aux soins médicaux demeure une difficulté majeure en Afrique de l'ouest, accrue par la crise sanitaire.

Ainsi, au Sénégal, la Fondation Sonatel a apporté un appui aux malades souffrant d'insuffisance rénale considérés comme des cas sociaux en prenant en charge les frais liés à leur traitement sur une durée d'un an. La maladie rénale constitue un véritable problème de santé publique. La dialyse est la seule thérapie disponible actuellement au Sénégal, or beaucoup de malades éprouvent des difficultés à assurer la prise en charge financière de leurs médicaments et analyses médicales.

L'année 2021 a également été marquée par l'inauguration de la Maison des Accompagnants de l'hôpital de Fann, une innovation de taille dans le dispositif sanitaire du Sénégal. Dans nos pays, en raison de nos réalités socio-culturelles, un malade hospitalisé est très souvent accompagné par un ou des membres de sa famille. Or, le plus souvent dans les structures sanitaires nationales, il n'existe pas d'espace dédié aux parents accompagnants en vue de faciliter leur séjour et leur repos. Ce projet, réalisé pour répondre aux besoins des populations, montre aussi notre capacité à innover, ces structures étant quasi inexistantes au Sénégal.

Au Mali, notre fondation a eu 15 ans ! 15 ans d'actions solidaires en faveur des populations vulnérables dans les domaines de la santé, de l'éducation conventionnelle et numérique, de la culture et de la solidarité.

- Plus de 700 millions investis dans la lutte contre la maladie à Covid-19,
- Don de plusieurs matériels médicaux aux hôpitaux et centres de santé du Mali : scanner numérique et ambulance équipée au CHU Gabriel Touré, équipement de la 3ème unité du centre d'hémodialyse du CHU du Point G, équipement de l'unité de soins intensifs de l'hôpital du Mali, construction de 2 centres de prise en charge des femmes victimes de fistule obstétricale à Sikasso et Koulikoro, construction de 15 maternités rurales à Mopti etc.

L'appui pour le mieux-être des populations guinéennes s'est matérialisé dans le protocole en cours avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène du pays. De gros chantiers ont ainsi été amorcés tels que la construction de latrines et de puits dans 50 écoles, la solarisation de 9 centres de santé ou encore la caravane destinée à la prise en charge sanitaire des personnes du 3ème âge. Ces actions viennent compléter le don de couveuses dans des maternités.

En Guinée Bissau, en plus de la réhabilitation et de l'équipement de postes de santé et de maternité en milieu rural, le soutien des autorités locales dans la lutte contre la Covid-19 s'est poursuivie. 10.000 kits de test de diagnostic rapide ont ainsi été offerts afin de faciliter le travail de diagnostic des populations. D'un autre côté, nous continuons notre participation à la lutte contre le paludisme à travers des actions de sensibilisation basées sur l'utilisation de la technologie SMS.

En Sierra Léone, dans le cadre du soutien continu à la campagne gouvernementale de vaccination contre la COVID-19, la Fondation, créée en 2021, a fait don au Centre national d'intervention d'urgence Covid-19 de services et matériel administratif et technique d'une valeur de 465 millions de SLL.

Globalement, nous avons maintenu dans tous nos pays de présence les facilités mises à disposition des autorités sanitaires locales et de certaines associations à but humanitaire dans la lutte contre la pandémie à Covid-19.

► Education : plus de 250 écoles numériques déployées

Depuis près de 20 ans, nos Fondations se sont engagées au service de l'Education et œuvrent en permanence pour apporter leur contribution aux efforts des Etats en matière d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les établissements scolaires.

Fidèle à cette politique, la Fondation Sonatel a posé cette année un acte fort en accompagnant et en réhabilitant le lycée Mame Cheikh Mbaye de Tambacounda à 500 Km de Dakar. Créé en 1983, l'établissement le plus grand et le plus ancien de tout le Sénégal était resté près de 38 ans sans jamais connaître de travaux de réhabilitation. L'état de délabrement dans lequel il était, le risque d'effondrement des bâtiments avaient suscité beaucoup d'inquiétudes. Ainsi avec des travaux d'un coût de 500 Millions de FCFA, la Fondation Sonatel a permis à 2300 élèves, plus d'une centaine de professeurs et d'agents administratifs d'évoluer dans un environnement aux normes.

L'éducation, c'est également l'accès et l'apprentissage aux outils numériques. Ainsi, au Sénégal, à travers le programme Education Numérique de la Fondation Orange, nous avons renforcé le nombre des Ecoles Numériques avec une vingtaine de nouveaux établissements élémentaires bénéficiaires en 2021, qui viennent s'ajouter aux soixante déjà existants. Avec ce programme, plus de 45 000 élèves profitent de contenus riches et diversifiés créant un impact positif très fort sur l'acquisition de connaissances.

La Fondation Orange Mali, quant à elle, a construit 126 salles de classe avec des latrines dont 114 en partenariat avec

l'UNICEF et a poursuivi le déploiement du concept «écoles numériques» portant à 85 le nombre d'écoles numériques ouvertes dans les écoles publiques. Par ailleurs, le site web scolaire du Mali va être associé à l'offre «Pass Education». Ce site est une initiative d'un groupement d'enseignants qui vise à mettre en ligne gratuitement tous les cours du programme officiel du Mali afin de faciliter l'accès aux contenus éducatifs aussi bien pour les élèves que pour les enseignants, ainsi que pour les parents d'élèves.

En Guinée, ce ne sont pas moins de 42 000 personnes qui ont bénéficié de soutien à leur inclusion numérique à travers des programmes comme celui des Super Codeurs, des Écoles Numériques (plus de 82 à date) ou encore des Maisons Digitales (7 en tout).

Par ailleurs, afin de favoriser l'autonomisation des femmes et de promouvoir leur inclusion numérique grâce à des formations, nous avons lancé en Guinée Bissau et en Sierra Léone leur 1ère maison digitale locale venant ainsi agrandir le réseau de ces lieux de formation dédiés aux femmes dans nos 5 pays de présence. Des milliers de femmes ont ainsi pu être formées en éducation financière et en entrepreneuriat de base. Le concept de maison digitale s'appuie sur la fourniture d'équipements numériques, de contenus pédagogiques et d'un accompagnement dans l'apprentissage. Une nouvelle chance donnée donc aux femmes en difficulté pour s'insérer professionnellement et retrouver une autonomie financière.

En Sierra Léone, l'éducation à la base reste un des axes forts de la Fondation Orange. Ainsi, en plus des 3 écoles construites en 2020, 2 nouvelles écoles, «maisons des tout-petits», ont été construites à Lokomassama, district de Port Loko et à Tihun, district de Bonthe, dans le cadre du soutien pluri-annuel au programme phare du Gouvernement Free Quality Education Program.

► Culture/sport : engagé pour ce qui compte pour les populations

Au Mali, le renouvellement de la signature de nouveaux grands partenariats de sponsoring avec le Ministère de l'Artisanat, de la Culture et de l'Industrie Hôtelière fait de Orange Mali le partenaire privilégié et incontournable de la culture malienne, en plus d'être le 1^{er} partenaire du Sport, à travers notamment le sponsoring des 2 plus grandes fédérations sportives du Mali : La FEMAFOOT (football) et la FMBB (basket-ball). Ce soutien

du football local, à travers notamment l'accompagnement des équipes nationales, est d'ailleurs un levier fort de notre sponsoring dans tous nos pays de présence.

En Guinée, l'écoute attentive des parties prenantes a justifié en fin d'année 2021 un appui aux acteurs associatifs en charge de préserver les festivités culturelles phares des régions : le Festival de Fria, les Festivités de Niandan à Kissidougou ou encore les Journées du livre de la jeunesse à Kamsar en sont quelques exemples.

► Diversité, solidarité : au plus près des groupes vulnérables

Nous renforçons notre solidarité avec les populations de nos pays de présence.

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, nous avons signé la charte diversité et nous sommes engagés à lutter contre toute forme de discrimination. Depuis lors, nous affirmons notre empreinte inclusion sociale et numérique en faveur des couches vulnérables : les artisans en situation de handicap ou Handi preneurs, l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes du monde rural.

Au Sénégal, nous avons ainsi organisé, les 22 et 23 décembre 2021, la 3^{ème} foire Handipreneurs au sein de notre siège. Cette foire a été l'occasion de lancer officiellement le hub de e-commerce inclusif www.senegalartisan.com. Cela matérialise notre volonté d'accompagner les personnes en situation de handicap, mais aussi nos artisans locaux (femmes et jeunes du monde rural de Mbacké Kadior et des villages environnants). Une centaine de visiteurs ont ainsi pu découvrir le riche catalogue du savoir-faire, hand made, d'une quinzaine d'exposants entrepreneurs Handipreneurs. L'objectif est de leur donner une visibilité afin de mieux assurer leur indépendance financière et de renforcer leur résilience.

De même, cette année encore et ce depuis 12 ans, nous avons accompagné la Marmite du Cœur, chaîne de solidarité en faveur des populations démunies pendant le mois de Ramadan. Cette douzième édition a été marquée par un focus spécial Daaras (écoles coraniques) tous les vendredis du mois de Ramadan. Plus de 800 kits alimentaires ont ainsi été distribués dans 27 localités du Sénégal à 324 ménages et 489 daaras.

Depuis 15 ans, notre filiale malienne a consolidé son rôle d'entreprise citoyenne à travers ses actions solidaires en faveur des populations vulnérables dans les domaines de la santé, de l'éducation conventionnelle et numérique, de la culture et de la solidarité. En 15 ans, la Fondation Orange a soutenu plus de 800 projets pour un budget de plus de 8 milliards de FCFA. En Guinée, la mobilisation auprès des personnes vulnérables continue. 380 nourrissons souffrant de malnutrition sévère ont ainsi pu être soignés et 2500 repas distribués aux patients des hôpitaux régionaux guinéens durant le Ramadan. De même, nous avons poursuivi l'appui aux personnes vivant avec un handicap, sujet délicat qui a exigé une intervention en termes de sensibilisation, de prise en charge et de respect des droits. Comme chaque année, la journée Internationale de l'enfance du 1^{er} juin et la fête de Noël ont été des occasions de renouveler notre solidarité envers les enfants orphelins bissau-guinéens dont 500 ont ainsi pu bénéficier de denrées alimentaires et d'hygiène, de cadeaux, etc.

2 Inclusion numérique

La crise sanitaire a fini de nous convaincre si besoin en était de l'opportunité que constitue le numérique pour le développement de nos pays et une des réponses au chômage et à la précarité des jeunes et des femmes. Les défis auxquels les jeunes font face sont nombreux : inadéquation entre formation et besoins du marché du travail, faiblesse du système d'information sur l'emploi, le nombre élevé de primo-demandeurs d'emploi, la faiblesse du soutien à l'entrepreneuriat innovant pour ne citer que ceux-là.

Notre rôle en tant qu'acteur majeur de l'écosystème est d'apporter notre contribution à la résolution de ces défis majeurs dans nos géographies de présence.

► Orange Digital Center : notre coup de pouce numérique aux jeunes et aux femmes

La mise en place de Orange Digital Center est justement la matérialisation de notre engagement à accompagner la

En Sierra Léone, nous avons réitéré notre soutien aux personnes vulnérables pour une valeur de 300 millions de SLL. Les enfants atteints d'autisme par l'intermédiaire de la Sierra Leone Autistic Society, les femmes handicapées par le biais du Disability Rights Movement et les étudiants aveugles et sourds par l'intermédiaire de l'École nationale des sourds et de l'École des aveugles Milton Margai ont ainsi pu bénéficier de dons importants en denrées alimentaires et en fournitures diverses.

À la suite de l'explosion d'un camion-citerne en novembre à Wellington, Freetown, ayant causé des dizaines de morts et une centaine de blessés, la Fondation Orange Sierra Leone a fourni des repas aux victimes et au personnel de Connaught et de l'hôpital militaire 34 pendant les 2 semaines suivant l'explosion.

révolution numérique en préparant les jeunes au futur marché de l'emploi et à encourager l'entrepreneuriat innovant. A la suite de l'inauguration de l'ODC du Sénégal en Octobre 2019, celle du Mali en Juillet 2021, les lancements des ODC de la Guinée, de la Guinée Bissau et du Sierra Leone sont prévus cette année 2022.

D'une superficie de 1557m², l'Orange Digital Center du Mali, pour sa 1^{ère} année, a eu des résultats plus que satisfaisants avec 1 203 personnes formées, 1101 participants aux divers évènements organisés et 645 participants aux talks.

Au Sénégal, l'impact des activités du Orange Digital Center, pilier de l'inclusion numérique, commence à être tangible.

- Une école de Codage, Sonatel Academy dédiée à la formation des jeunes de 18 à 30 ans, à l'employabilité et à l'initiation au numérique avec des réalisations encourageantes :

700 apprenants | 34% de Taux de féminisation |
82% de Taux d'insertion | Une communauté de plus
de 1500 Développeurs | 2 ODC Clubs à l'Université
Gaston Berger de Saint Louis et à l'Université
Alioune Diop de Bambey

Notre objectif est d'offrir chaque année à 300 apprenants un parcours certifiant à l'ODC ou dans les ODC Clubs, à acculturer au numérique 2000 enfants et seniors à travers tout le Sénégal.

Les activités de Sonatel Academy représentent un gain de productivité de 5,8% pour les bénéficiaires.

Nous visons 500 apprenants par an (Présentiel et E learning hybride), une présence d'antennes régionales (ODC Club).

• **Un espace d'accompagnement de startups**

Issues des challenges que nous organisons tout au long de l'année, les startups sélectionnées disposent d'un espace de co-working où elles peuvent être formées aux outils numériques, à la gestion d'entreprise et à l'art du pitch, conseillées pour la stratégie marketing et le développement de leur entreprise.

Ces concours sont devenus des rendez-vous incontournables dans le calendrier de l'entrepreneuriat numérique :

- **Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et Moyen Orient (POESAM)** pour tous les projets ayant un caractère sociétal. Cette année 2021 a vu le succès de lauréats dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'inclusion financière et de la E-gouvernance, notamment.
- **Orange Fab**, le programme d'accélération du Groupe qui est en à sa sixième édition et qui a révélé de nombreux champions comme PAPS dans la logistique, E-yone et Senvitale dans l'E-santé, Mburu dans la transformation des céréales locales.

24 startups accélérées dans le cadre de Orange Fab et 17 StartUp issues de Sonatel Academy opèrent dans les domaines de l'E-enseignement, de la logistique, de l'IA (Intelligence Artificielle) pour le Transport, de la communication digitale, de l'agri-Tech, de l'e-santé, des E-services, etc.



- **Un espace « Innovation lab »** dédié au renforcement de la culture de l'innovation au sein du groupe Sonatel avec des formations en design thinking notamment.
- **Un FabLab solidaire** : espace de bricolage basé sur l'adhésion physique, à accès libre et doté d'outils et de machines pour la fabrication et la collaboration numériques, à destination des personnes en décrochage scolaire, en recherche active d'emploi, des associations de métiers féminines.

Le Fablab solidaire a accompagné depuis son ouverture :

542 bénéficiaires dont 28% de femmes | 20 projets documentés | 9 domaines de formation en Fabrication Numérique

► La RSE dans la conception marketing des Offres Orange

En dehors de notre chaîne de valeur Orange Digital Center, nous menons d'autres activités RSE dans le cadre de la citoyenneté numérique.

- Plusieurs sessions de formation des collaborateurs internes ont ainsi été tenues sur le Marketing responsable. En effet, le Meaningful Marketing est une politique qui a pour but de sensibiliser et d'accompagner nos salariés pour une prise en compte de la dimension Responsable et Engagé dans l'ensemble de nos activités. Pour atteindre ces objectifs,

16 modules de formation ont été développés avec l'accompagnement de notre partenaire stratégique le Groupe Orange, pour inspirer et enrichir les projets avec la dimension de « responsabilité sociétale et environnementale ». Au total ce sont 316 participants qui ont été formés avec les profils ci-dessous :

- Marketeurs Grand Public
- Marketeurs Entreprises
- Communicants Internes
- Réseau des ambassadeurs RSE issus de toutes les directions de Sonatel.
- Par ailleurs, à travers notre filiale dédiée aux entreprises Orange Business Services, nous accompagnons les étudiants à avoir un meilleur accès à l'enseignement virtuel. Ainsi, de 3 Go en 2014, les étudiants de l'Université Virtuel du Sénégal (UVS) ont bénéficié en 2021 de plus de débit grâce à la subvention de 70% pour un package composé d'un Modem Domino et de 7Go d'internet Mobile.

3 Préservation de l'environnement

Notre responsabilité d'opérateur est d'accompagner positivement les transitions sociales, sociétales, énergétiques et écologiques, engendrées par le numérique.

Notre engagement est de consolider notre réputation d'opérateur de confiance, qui met le numérique au service du progrès économique et social. Amener chaque citoyen à devenir un acteur du numérique éclairé, tel est l'un de nos objectifs majeurs.

Notre ambition est d'être Net Zéro carbone d'ici 2040. Nous contribuons à la protection de l'environnement par des actions visant la réduction de notre empreinte carbone de 30% en 2025 vs 2015 :

► La réduction de notre consommation énergétique

Nous avons poursuivi le programme de plantation d'arbres dans la mangrove de palmarin au Sénégal, avec les salariés de Sonatel, accompagnés d'un partenaire, portant le nombre à 155.000 arbres plantés par les Sonatéliens. Cette année, la nouveauté est le lancement du concept 1 Sonatélien 1 arbre, démarré par les membres du comité de direction qui ont planté chacun un arbre au niveau du siège de l'entreprise.

► Le développement de l'énergie solaire

Afin de répondre aux forts besoins du secteur des télécoms très frileux en énergie, nous misons sur le Mix énergétique à travers le solaire, alternative énergétique non négligeable. En effet, nous avons un objectif d'introduire un Mix Energie Renouvelable à hauteur de 6%.

► Une stratégie Green IT

Cette stratégie est mise en œuvre à travers diverses actions, parmi lesquelles peuvent être citées :

- Favoriser l'achat et la conception de produits et services économes en énergie : par exemple l'externalisation des équipements Radio et Energie, la réduction de la pollution visuelle par le système de camouflage des antennes BTS, l'énergie solaire pour l'alimentation électrique des sites radios en milieu rural ou encore le remplacement des batteries au plomb par des batterie au Lithium pour les antennes BTS.

4 Dialogue avec nos parties prenantes

Le renforcement de la relation avec les différentes parties prenantes par la mise en place de cadres d'échanges innovants, dynamiques et réguliers a permis encore cette année d'être au plus près des populations, des autorités, des acteurs du développement et des partenaires de la communication.

En dehors de ces échanges réguliers avec certaines parties prenantes (comme les associations de consommateurs, les collectivités locales, etc.), la cérémonie de dédicace du livre retraçant l'histoire de Sonatel, dont l'auteur est un Sonatélien à la retraite, a de même été l'occasion de créer un dialogue avec nos parties prenantes. C'est aussi le cas de la cérémonie de pose de la première pierre du bâtiment de Sonatel à Diamniadio, un autre volet de notre implication dans la stratégie numérique SN2025 menée par l'Etat du Sénégal.

- Dématérialiser, par exemple la Gestion Électronique des Documents /Intranet, le développement de la signature électronique, la digitalisation et l'automatisation des process.
- Sensibiliser les salariés sur l'utilisation de l'énergie : 11 campagnes de sensibilisation interne sur les Gestes verts ont ainsi été déployées durant l'année 2021.

► L'économie circulaire

Grâce au partenariat avec une entreprise locale de recyclage et de tri, des actions d'initiation des salariés sénégalais au tri sélectif des déchets ont été menées pour participer à réduire la pollution à la décharge de Mbeubeuss et réduire ainsi notre empreinte carbone. 296 kg de déchets ont ainsi pu collectés et recyclés.

Les salariés de Orange Sierra Leone ont quant à eux participé à la journée pour l'assainissement des plages avec le ministère de l'Environnement, l'Union Européenne et Shout Climate Change (SCCA).

Afin de nous rapprocher davantage et de mieux écouter nos parties prenantes, nous avons su réadapter et surtout innover nos divers cadres d'échanges dans tous nos pays de présence.

C'est par exemple le concept de Digital Society Forum dont un des thèmes majeurs cette année a été autour des Impacts de la Covid-19 sur les relations de travail et la gestion des RH. Télétravail, collaborations à distance, porosité entre vie privée et vie professionnelle, management plus collaboratif ont ainsi été disséqués par des experts pour proposer des pistes de solutions.



4

Reconnaissance de notre
démarche intégrée

S'entraider
pour gagner



Reconnaissance de notre démarche intégrée

Nous restons une entreprise qui a à cœur la satisfaction des attentes de ses parties prenantes. Pour y arriver, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux dans différents domaines et sommes inscrits dans une

démarche d'amélioration continue. Depuis plusieurs années, les axes de notre politique du système de management intégré traduisent nos engagements.

En RSE, s'appuyer sur la norme ISO 26000 pour améliorer notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, basée sur les 5 axes :

- ▶ L'éducation
- ▶ La santé
- ▶ L'inclusion numérique
- ▶ L'emploi
- ▶ L'environnement

En Qualité, être à l'écoute de nos parties prenantes pour leur offrir une expérience incomparable grâce à l'ISO 9001 et à l'Excellence du service, par :

- ▶ Une meilleure expérience des collaborateurs en suscitant l'enthousiasme
- ▶ Une meilleure connaissance des besoins de nos parties prenantes actuels et futurs pour leur offrir des prestations personnalisées et innovantes
- ▶ Une amélioration continue de la qualité perçue et de l'expérience de nos parties prenantes

En Santé /Sécurité et Qualité de vie au travail, à développer une culture santé et sécurité au travail au niveau de nos collaborateurs et de toutes personnes travaillant pour le compte de Sonatel en s'appuyant sur l'ISO 45001. Il s'agit de :

- ▶ Sécuriser les conditions de travail par la prévention des accidents et atteintes à la santé en impliquant les collaborateurs dans les démarches d'amélioration
- ▶ Promouvoir la démarche de réduction des risques sur la santé et la sécurité auprès de nos prestataires
- ▶ Améliorer en permanence le management de la santé et la sécurité au travail de nos collaborateurs, de toutes personnes travaillant pour le compte de Sonatel et des visiteurs

En Management de l'énergie, réduire les consommations d'énergie avec l'ISO 50001. Il s'agit de :

- ▶ Favoriser l'achat et la conception de produits et services économes en énergie
- ▶ Promouvoir les comportements écoresponsables des collaborateurs et sous-traitants
- ▶ Maîtriser nos usages énergétiques et améliorer en continu notre performance énergétique.

En Environnement, maîtriser les impacts de nos produits et activités en nous appuyant sur l'ISO 14001. Il s'agit de :

- ▶ Favoriser l'achat et la conception de produits et services durables
- ▶ Développer l'énergie renouvelable et réduire de l'empreinte carbone en se fixant des objectifs progressifs
- ▶ Mettre en œuvre une démarche de réduction des risques environnementaux tout au long du cycle de vie de nos produits
- ▶ Promouvoir la démarche de réduction des risques environnementaux auprès de nos prestataires

En Sécurité de l'information, garantir la sécurité des informations pour les services que nous offrons grâce à l'ISO 27001. Cela passe par :

- ▶ L'atteinte d'un niveau de sécurité conforme aux exigences de nos parties prenantes
- ▶ L'amélioration continue de l'efficacité de nos dispositifs de maîtrise des risques sur la sécurité des informations

Sur ces différents référentiels, nous sommes certifiés par des organismes certificateurs indépendants, qui viennent auditer notre démarche régulièrement pour le maintien de nos certificats.

Nous avons également obtenu des reconnaissances internationales sur 5 normes métier dans nos filiales :

- COPC : norme internationale pour les opérations de service à la clientèle. Elle définit un ensemble de pratiques rigoureuses de gestion opérationnelle pour un service de haute performance.
- Top Employer : L'évaluation porte sur près d'une dizaine de thèmes, notamment sur la gestion des RH, leadership, formation, développement des compétences et diverses initiatives stratégiques pour attirer, retenir et motiver les collaborateurs.
- IFACI : label de qualité et de performance délivré par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) sur la base du référentiel, RPAI 2020, constitué de 100 exigences détaillées. Ce référentiel est issu des normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne.
- Tier Certification of Constructed Design (TCCD) et Tier Certification of Constructed Facility (TCCF) pour le Datacenter délivrés par Uptime Institute, seul organisme habilité à délivrer des certifications Datacenter depuis l'année 2015. Le TCCF permet la vérification in situ par les experts d'Uptime du niveau de Tiering. Cette vérification consiste à dérouler des tests de bascules, de redondances, etc., afin de confirmer le niveau fonctionnel d'un Data Center.

Orange Mali a reçu la distinction très prisée du prix du réseau Internet Mobile le plus rapide de l'Afrique de l'Ouest et du Prix du Fournisseur Service Internet Fixe le plus rapide au Mali. Toutes ces reconnaissances démontrent la capacité de notre entreprise à toujours mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes internes et externes.

Plusieurs faits marquants ont ainsi pu être notés en 2021 :

- Atteinte du niveau Exemplaire RSE à l'issue de l'évaluation de l'Afnor, soit le plus élevé sur une échelle à 4 niveaux, une performance significative qui confirme l'intégration de la démarche de responsabilité sociétale dans notre stratégie et dans tous nos métiers.
- Maintien des certifications Qualité, Santé, Sécurité, Environnement, Energie et Sécurité de l'information

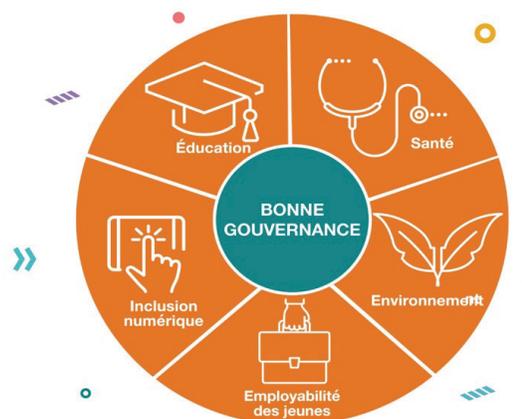
- Certification Top employer de Sonatel pour la 8^{ème} année consécutive
- Maintien de la certification COPC sur le périmètre Service client Entreprises et Grand public
- Maintien de la certification IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) avec un taux de conformité de 100%.

Nos certificats et labels



Les nouveaux axes de la RSE au Sénégal

Après plus de 10 ans de déploiement d'actions autour des quatre axes initialement identifiés, nous avons jugé utile de refondre ces axes stratégiques après écoute de nos parties prenantes impliquées dans la chaîne de valeur (Sonatel). Grâce à une nouvelle méthodologie de cartographie de la matérialité des enjeux, en partant des priorités de nos parties prenantes, nous avons ainsi pu coconstruire les nouveaux enjeux RSE, autour desquels s'inscriront dorénavant nos actions responsables.



5

Notre socle
(business et réseaux) :
les clients au centre de nos activités

Faire croître
l'envie de victoire



Notre socle (business et réseaux) : les clients au centre de nos activités

5.1 Notre cœur de métier : réseaux et systèmes d'information

1 Modernisation du réseau mobile

////////////////////

Le groupe Sonatel, dans sa volonté de disposer d'un réseau mobile toujours à la pointe de la technologie, a poursuivi les importants travaux de modernisation et d'extension de ses infrastructures à travers le déploiement d'équipements de

dernière génération supportant la 4G/4G+/4,5G ainsi que la modernisation du cœur de réseau Datamobile et plateformes de services, avec des infrastructures virtualisées.

2 Poursuite du déploiement de la 4G/4G+/4,5G

////////////////////

Nos efforts d'investissement soutenu ont permis de couvrir 90% de la population du Sénégal en 4G. En plus des capitales régionales, la Fibre 4,5G s'est étendue dans la plupart des localités du pays. La Fibre 4,5G est une évolution de la 4G+ pour offrir une vitesse de connexion encore plus élevée et plus de capacité ; une vitesse de connexion jusqu'à 8 fois plus rapide que la 4G, permettant d'avoir des débits allant de 600 Mbps à 1 Gbps. C'est un premier pas vers la 5G.

En fin 2021, le parc de sites à très haut débit mobile réparti dans le Sénégal est passé à plus de 4 000 dont plus de la moitié en 4G+ et 4,5G.

Dans notre démarche d'innovation, nous avons poursuivi les tests de la 5G pour la première fois en région après ceux réussis à Dakar en 2020. De nouvelles démonstrations ont permis de montrer au grand public les performances de la 5G, tant sur le débit que sur la latence. On peut ainsi citer :

- Débit atteint de 2404 Mbps
- E-éducation : Expérience immersive de l'enseignement à distance
- E-gaming : Expérience immersive dans un jeu vidéo
- Smart agri : démonstration illustrant comment utiliser la 5G pour connaître le niveau de maturité d'une récolte sur une grande exploitation.

En Guinée Bissau, c'est un vaste programme de modernisation du réseau et d'extension de la couverture rurale (150 nouveaux sites et 10,8 milliards d'investissement) accompagné d'un programme d'efficacité opérationnelle qui a permis de conquérir tous les marchés et de prendre incontestablement et durablement le leadership.

En 2022, l'extension de la couverture va se poursuivre avec la densification de la 4,5G en zone urbaine et l'extension de la couverture 4G en zone rurale dans tous nos pays de présence.

3 Poursuite du projet Fibre Optique chez le client (FTTH)



Le projet de Fibre Optique chez le client s'est aussi poursuivi dans plusieurs quartiers de Dakar et de sa banlieue ainsi qu'en région dans les zones comme Saly, Somone Mbour, Kaolack, Thiès, Saint-Louis, Louga, Ngallele, Touba mosquée, Madyana et Ziguinchor.

En fin 2021, le nombre total d'équivalents logements raccordables est de 270 100 et le parc de clients de 100 663 sur un nombre de 487 plaques ouvertes.

4 Modernisation du réseau fixe



Sonatel dispose d'une nouvelle solution IMS (IP Multimedia Subsystem) pour moderniser son réseau fixe dans le but de :

- résoudre le problème d'obsolescence des centraux fixes;
- assurer la migration vers le Full IP avec l'émulation des services PSTN résidentiel et Entreprise (Business Trunking) ;
- mettre en place de nouveaux services : téléconférence multimédia (audio, vidéo, data), IP Centrex.

L'IMS a ainsi permis le raccordement de certains clients sur le FTTH en leur assurant les services voix et d'être prêt pour le lancement des offres VOIP. Après la migration des abonnés du central de Mbacké, la seconde phase massive de migration des clients du PSTN vers l'IMS a été lancée.

5 Poursuite des investissements en zone rurale



Le groupe Sonatel poursuit sa politique d'investissement en milieu rural avec un programme ambitieux pour améliorer la couverture des localités de plus 500 habitants et des axes routiers prioritaires. Par ailleurs, la couverture haut débit mobile

en zone rurale a été fortement renforcée avec le déploiement de 316 nouveaux sites 4G et 404 sites pour la 3G, rien qu'au Sénégal.

6 Évolution du cœur de réseau IP, voix Mobile, de la transmission nationale et internationale

Le réseau a connu des évolutions importantes au cours de l'année 2021 :

- Finalisation du projet d'upgrade du câble sous-marin ACE (Africa Coast to Europe) et l'extension de la bande passante Internet de 450 à 690 Gbps avec la mise en production de trois nouveaux liens de 100 Gbps sur SAT3, ACE
- Renouvellement du cœur de réseau Datamobile distribué sur deux sites pour assurer la redondance géographique, avec une capacité de 400 Gbps par site.
- Passage du backbone cœur de réseaux Dakar de 300 à 400 Gbps : entre Médina, Ouakam et Technopole
- Passage du backbone Sud, axe Kaolack-Ziguinchor, de 40 à 100 Gbps
- Passage du backbone Nord, axe Dahra-Ourossogui-Saint Louis, de 30 à 100 Gbps

- Déploiement de 23 nouveaux routeurs IP/MPLS.
- Passage de la capacité des BNG de Thiés, de Ouakam et de Médina de 200 à 400Gbps
- Installation d'un cluster Facebook de 200Gbps sur Technopole
- Installation d'un nouveau routeur transit sur Technopole
- Extension et sécurisation du réseau Djoliba
- Installation des antennes satellites de SES sur le téléport de Gandoul. La mise en service est prévue au deuxième trimestre 2022
- Construction d'un datacenter sur le site de Médina pour héberger des plateformes de services (Voix sur LTE, Nouvelle plateforme Mobile Money, Orange Private Cloud, etc.)
- Mise en œuvre de 11 liens 1x10GE sur les OSN 6800 et de 24 liens 1x100GE sur les OSN 9800

7 Évolution des services

Des progrès majeurs sur certains services ont aussi marqué l'année 2021. C'est notamment le cas de l'offre Esim light, vrai service à valeur ajoutée, qui a été lancée cette année,

permettant aux clients d'acheter une sim virtuelle en agence (QR code à scanner par le client).

5.2 Nos activités

• Orange Money, relais de croissance
Orange Money continue à être un acteur fort de l'ébullition de la scène technologique africaine, malgré une intensification de la

concurrence dans le secteur dynamique de la finance mobile, secteur devenu attrayant pour des acteurs de divers horizons sectoriels (télécommunications, fintech, industrie, etc.).

Plus de 10 millions de nos clients utilisent activement Orange Money

Aujourd'hui, plus de 60 millions d'Africains possèdent un compte Orange Money. L'arrivée du mobile money a été à l'origine d'un changement majeur qui s'est opéré dans nos sociétés et qui continue encore à transformer nos modes de vie. L'accès à des services financiers mobiles a définitivement été une disruption remarquable et positive pour le continent en général et pour nos pays de présence en particulier.

En 2021, le domaine de la finance mobile a été un secteur attractif et dynamique, entraînant une nouvelle phase de rude concurrence entre des acteurs du mobile money qui font la course aux prix bas pour maximiser leurs parts de marché. Ainsi, tout au long de l'année, Orange Money a accéléré le rythme en termes d'innovation, de diversification et d'amélioration de l'expérience client pour nos plus de 10 millions de clients actifs dans nos pays de présence.

Au Sénégal, pour atteindre notre objectif de faciliter les échanges financiers de manière simple, accessible et inclusive, partout au profit de chacun, nous avons revisité notre modèle. Le business model de notre offre de transfert national a ainsi été repensé en supprimant les frais de retrait, tout en gardant le dépôt d'argent gratuit et en nous positionnant comme l'opérateur mobile money le moins cher du marché avec 0,8% pour les frais d'envoi.

De même, nous avons tenu à soutenir nos partenaires distributeurs, avec qui un réseau dynamique de distribution a été construit, en augmentant leurs commissions et en mettant à leur disposition des outils digitaux et performants pour booster leur activité, telle que l'application distributeur.

Notre ambition est de créer de la valeur aussi bien pour nos clients que pour nos distributeurs et toutes nos parties prenantes, pour un écosystème mobile money rationnel et équilibré au profit de chacun.

En dépit du contexte économique tendu et une concurrence accrue dans le milieu du Mobile Money, Orange Money a su garder son leadership en matière d'innovations. La proposition de valeur continue à s'enrichir en termes d'offres et de services pour favoriser l'inclusion financière et finir de faire la démonstration qu'Orange Money est maintenant bien plus qu'un portefeuille : Wéesu na Kalpé («cela va au-delà du porte monnaie»). Une des illustrations aura été le lancement des

offres de prêts (pico-crédit) et d'épargnes via notre partenaire Baobab au Sénégal.

Au-delà des baisses tarifaires apportées par le nouveau modèle tarifaire, d'autres innovations de services et des animations ont aussi contribué à enrichir le Kalpé :

- Ouverture à tout un écosystème avec lequel nous entretenons des liens forts, de sorte à créer de la valeur au profit de chacun : partenaires distributeurs et agrégateurs, partenaires marchands, partenaires facturiers, mais aussi tout partenaire souhaitant intégrer le paiement OM via nos APIs.
- Orange Money accessible à tous quel que soit son opérateur de télécommunications
- Plus de simplicité et d'expérience digitale avec des offres en «self-service»
- Accélération avec la connexion de nombreux agrégateurs pour la réception de transfert International hors UEMOA
- Accélération du recrutement de partenaires marchands et facturiers permettant une forte accélération sur les usages de paiement
- Une présence terrain soutenue sur tout le territoire notamment sur le dernier trimestre de l'année.

Orange Finances Mobiles Mali maintient sa position de leader sur le marché du mobile Money au Mali. Capitalisant sur sa capacité de résilience et de proactivité, l'année 2021 s'est traduite par une augmentation de plus d'un million six cent mille (1 600 000) nouveaux inscrits, portant ainsi le nombre de clients inscrits à Orange Money à plus de sept millions cinq cent mille (7 500 000).

Au titre des innovations majeures de cette année, nous pouvons citer la carte QR Orange Money qui facilite le parcours client et l'offre Orange Money pour tous, accessible aux non clients Orange grâce à l'application Orange Mali Sugu.

Orange Mali Sugu qui n'a cessé d'évoluer d'ailleurs afin de permettre aux utilisateurs d'effectuer leurs opérations de façon simple, rapide et sécurisée. Ce qui nous a valu l'obtention de la distinction d'application comptant le plus d'utilisateurs actifs Orange Money (+1 200 000) dans la zone Afrique et Moyen Orient en 2021.

L'année 2021, a également été marquée par l'accentuation de la crise sanitaire. Orange Finances Mobiles Mali s'est engagé auprès de l'Etat du Mali en permettant la distribution de plus

de treize milliards cinq cents millions (13,5 milliards) des aides de l'Etat aux populations vulnérables dans le cadre de la riposte contre la Covid. Ces belles performances se confortent par la création de plus de deux mille huit cents (2 800) emplois directs et indirects supplémentaires et un parc de plus de cinq mille trois cents (5 300) marchands.

En Guinée, un meilleur pilotage a permis de renforcer la part de marché volume de Orange Money avec un taux de 77% à fin 2021. Avec 1,9 millions de clients actifs, le parc orange money croît de 16,4% par rapport à 2020 grâce à l'industrialisation du self souscription et la poursuite du maillage du réseau de distribution (+18 319 PDV ouverts) combinée à la reprise des animations en région. Le chiffre d'affaires Orange Money est en croissance de 31,9% tiré essentiellement par le Cash out, le P2P, le paiement marchand et le paiement de salaire grâce à la signature de partenariats marchands et paiements salaires et les ouvertures IRT sur l'international.

En Guinée Bissau, Orange Money reste le premier contributeur au développement de l'inclusion financière en Guinée Bissau avec un parc actif Orange Money en forte croissance (83% par rapport à 2020) et une croissance confortable du chiffre d'affaires (182% par rapport à 2020), grâce aux animations marketing, à l'utilisation d'Orange Money comme geste barrières, au développement des transferts domestiques et internationaux (IRT), à l'appropriation

• Au Sénégal...

- **Leadership maintenu sur le marché mobile sénégalais avec 56,6% de part de marché**

Malgré une concurrence accrue du marché mobile, nous avons conservé notre leadership avec un parc mobile de plus de 11,2 millions d'abonnés en fin 2021. Pour faciliter les échanges et soutenir le dynamisme des activités économiques, nous avons lancé au cours de l'année 2021 plusieurs actions fortes.

► Proposer des animations différenciantes à la jeunesse sur le digital

En 2021, l'animation de la cible Jeunes a été intense avec des temps forts Été et Rentrée soutenus par la promotion S'cool Game à destination des clients S'cool. A partir de l'achat d'un illimix 500F, les clients avaient la possibilité de gagner de nombreux lots mis

d'Orange Money par le réseau de distribution et le lancement du service Bank to wallet avec 3 grands groupes bancaires.

En Sierra Leone, avec 1,9 millions de clients actifs, le parc orange money croît de 16,4% par rapport à 2020 grâce à l'industrialisation du self souscription et la poursuite du maillage du réseau de distribution (+18 319 PDV ouverts) combinée à la reprise des animations en région. Le chiffre d'affaires Orange Money est en croissance de 31,9% tiré essentiellement par le Cash out, le P2P, le paiement marchand et le paiement de salaire grâce à la signature de partenariats marchands et paiements salaires et les ouvertures IRT sur l'international.

Des opportunités majeures se présentent encore à Orange Money pour poursuivre ses ambitions de croissance rentable sur la base d'un esprit d'innovation, d'excellence opérationnelle, d'excellence sur le terrain et d'un capital humain fort. L'innovation est un rendez-vous permanent depuis 10 ans avec nos clients et nos partenaires, et nous continuerons à innover.

Sur le plan RSE, Orange Money continue de renforcer l'empreinte du groupe Sonatel sur le développement et l'autonomisation des populations grâce aux efforts de dématérialisation de la monnaie, à la réduction des déplacements par la promotion des services financiers électroniques, à la création d'emplois indirects des jeunes et des femmes par le réseau de distribution présent sur tout le territoire y compris dans les zones reculées.

en jeu en se rendant directement sur la page : www.scoolgame.orange.sn

Ces avantages exclusifs traduisent l'intérêt qu'occupe la cible Jeunes dans notre stratégie.

► Proposer à nos clients Kirène avec Orange des offres toujours plus «MBONG»

Après Wotel et Konec'tél, nous offrons à nos clients Kirène avec Orange la nouvelle gamme de Mixel à des tarifs très accessibles, qui allie l'utile à l'agréable avec l'abondance en voix tous réseaux national et internet ainsi que la possibilité d'acheter un nouveau Mixel ou Wotel sécables sans attendre la fin de validité du premier en cumulant les minutes d'appels, sms et internet restants.

► Rester en contact avec nos proches de la diaspora

Pour davantage développer la forfaitisation sur l'International et offrir plus d'abondance au meilleur prix, la gamme des Pass internationaux a fait l'objet, en test, d'une évolution. Elle offre dorénavant des Pass plus abondants, à un prix plus accessible et sur des validités allant jusqu'à 30 jours.

Pour aller plus loin dans cette approche, nous avons mis en place, en phase pilote, le Pass Allo Afrique qui permet d'appeler vers Orange Mali, Orange Côte d'Ivoire, Orange Bissau et Orange Burkina à un tarif encore plus avantageux.

Cette initiative a contribué à améliorer l'attractivité de notre catalogue tarifaire international tout en maîtrisant la rentabilité.

► Enrichissement de la gamme Box

La gamme Box a connu une refonte pour garantir à nos clients une meilleure qualité de connexion adaptée à leurs besoins partout dans le pays. Les nouvelles offres sont disponibles avec ou sans engagement sous deux formules :

- **Box Max** : offrant un débit de 4Mbit/s pour 12 900F/mois
- **Box intense** : offrant un débit de 8Mbit/s pour 19 900F/mois

Utilisables instantanément, les box rendent internet accessible à tous pour mieux se rapprocher de ceux qui comptent. En termes de nouveauté, les clients des offres Box Max et Box Intense profitent d'une connexion internet illimitée avec un débit réduit au-delà de 300Go et 400Go consommés.

► Equiper nos clients selon leurs moyens en s'appuyant sur nos partenaires

En 2021, en partenariat avec Baobab, nous avons déployé la vente à crédit à Dakar et en régions pour équiper les clients à faibles revenus en 4G. Nous avons continué à nouer des partenariats avec des fournisseurs locaux pour également accélérer l'équipement des clients en terminaux 4G.

Le partenariat signé avec Tecno au dernier trimestre a permis une hausse des ventes et du chiffre d'affaires.

► Offrir aux populations le meilleur réseau sur l'internet mobile

En 2021, nous avons atteint 4 millions de clients 4G avec 90,2% de la population nationale couverte avec cette technologie. Nous avons ainsi renforcé nos animations sur la large gamme de pass internet mobile disponibles pour l'ensemble de nos clients.

► Les contenus, gage d'innovation accru avec le lancement de l'application mobile Wido

2021 a été une année riche en contenus. De plus en plus, Sonatel se positionne pour accompagner le développement du secteur culturel local, à travers la production de contenus. L'écosystème a vu émerger des séries audiovisuelles telles que la saison 2 de « Infidèles », « Vautours », « Njabar » et « Tic Tac ».

Leurs épisodes ont été disponibles en exclusivité sur l'application mobile Wido et sur le site web wido.tv.

► Orange Energie impacte positivement la vie des populations en donnant accès à de l'électricité à moindre coût

Conscient du potentiel des énergies renouvelables et souhaitant contribuer aux ambitions de souveraineté énergétique de nos pays de présence, nous nous engageons, dans le cadre de notre stratégie de diversification et de notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, à favoriser l'accès à l'électricité aux communautés rurales en leur fournissant des kits solaires individuels.

Lancée en phase pilote en 2018, l'offre de kits solaires individuels Orange Energie (de type Solar Home System), destinée aux foyers et aux petits commerces essentiellement en zones rurales, transforme de manière significative la vie des populations au Sénégal, au Mali, en Sierra Leone et en Guinée.

Orange Energie propose une solution alternative et à moindre coût pour remplacer les lampes à pétrole, les piles jetables ou encore la consommation du diesel, alternatives polluantes et potentiellement dangereuses. Elle propose également un mode de paiement souple et adapté aux revenus des populations avec des paiements journaliers, hebdomadaires ou mensuels grâce à Orange Money.

Les kits sont aussi accompagnés d'équipements permettant de disposer d'électricité pour moins de 140F par jour pour le kit Eclairage (panneau solaire + batterie + lampes + torche + chargeur de téléphone), 240F par jour pour le Kit Confort (Eclairage + Radio) et 500F par jour pour le Kit TV (Confort + TV).

Aujourd'hui, près de Trente-et-un Mille (31 000) foyers sont équipés des offres Orange Energie dans l'ensemble de nos 5 pays de présence.

► Orange Business Services, la marque dédiée aux entreprises et à l'Etat

Bénéficiaire de nouveaux forfaits Internet

Gamme Box Pro
jusqu'à 500 Giga

à partir de **19 900 FCFA HT/mois**



Malgré un contexte économique toujours difficile à cause de la crise covid 19, Orange Business Services a réalisé une croissance exceptionnelle de 11,8%, essentiellement grâce aux prepaid et à l'intégration.

Le pari qui a été fait de miser sur les petites et moyennes structures et les institutions telles que l'Etat, est en train de porter ses fruits ; il ne fait aucun doute que le développement du Sénégal devra nécessairement passer par l'accompagnement et la structuration des petits business (SOHO), qui à eux seuls ont contribué à hauteur de 73% à la croissance globale du Chiffre d'Affaire business réalisé en 2021, mais aussi par

l'accompagnement de l'Etat dans son objectif d'optimisation de ses dépenses en télécommunications.

Toujours dans cette démarche d'accompagner les PME-PMI et professionnels dans la digitalisation de leurs activités, Orange Business Services a lancé un ensemble d'initiatives d'écoutes et de discussion avec les entreprises qui ont enclenché leur transformation digitale. Des webinaires thématiques ont ainsi été organisés sur des sujets tels que la cybersécurité et le cloud. Un catalogue dédié aux PME/PMI a aussi été mis en place.

Pour soutenir leur digitalisation, Orange Business Services a mené des projets sur la mise à niveau des réseaux et leur sécurisation, pour l'Etat et les entreprises privées notamment le secteur bancaire (nécessaire pour la digitalisation et la mobilité). Nous avons aussi accompagné l'Etat dans des initiatives digitales majeures : conseils et initiation de projets e-santé avec la cellule digitale du ministère de la santé, étude d'opportunité de digitalisation des secteurs de l'environnement et l'élevage, accompagnement du PSE dans la mise en valeur de nouvelles zones économiques (Diamniadio Smartcity, solutions de digitalisation du suivi des projets de mobilité avec le BOS etc.) , accompagnement du SAMU dans sa politique de décentralisation du 1515 avec le déploiement d'une solution de Call Center dans les régions de Kolda et Touba, après la zone centre (Kaolack et Kaffrine). De même, notre Datacenter a accueilli des solutions Cloud d'hébergement et de réplication pour nos clients Entreprise, afin de sécuriser leurs données dans un environnement aux normes et avec un standard international.

Au Mali, le marché des entreprises a saisi de nouvelles opportunités en développant la bande passante pour des solutions internet plus innovantes.

En 2022, les lourds défis qui nous attendent seront de transformer Orange Business Services en une organisation agile et digitale pouvant s'adapter en continu aux mutations constantes de l'environnement B-to-B pour ainsi garantir une croissance rentable durable d'une part, et fournir une expérience client et salarié incomparable d'autre part. Nous allons également capitaliser sur le rebond économique avec la nouvelle dynamique sur certains secteurs d'activités (agriculture, smart cities, etc.) et projets majeurs (TER, BRT, Ports, nouvelles zones touristiques) pour développer nos relais de croissance et améliorer la pénétration d'Orange Money B2B afin d'en faire un axe de différenciation avec la concurrence.

une force de vente, acteur majeur des performances commerciales

► **Poursuite de la Transformation de notre réseau d'agences**

Pour se rapprocher davantage des populations de Touba (Sénégal), nous avons inauguré en septembre le Smartstore

Mame Diarra Bousso qui est la deuxième agence au niveau de cette ville.



Des travaux d'embellissement de nos agences ont aussi été effectués dans le but d'améliorer le merchandising et la visibilité avec notamment l'installation de Smart table pour rendre visibles les terminaux commercialisés et le déploiement de nouveaux supports de communication.

► Poursuite de la création d'emplois pour les jeunes

Pour soutenir notre engagement à améliorer le taux d'employabilité des jeunes, nous avons poursuivi notre politique de recrutement de Partenaires Vendeurs Terrain (PVT) pour la commercialisation de tous nos produits et services. Ils sont 62 en 2021 et emploient environ deux mille (2 000) vendeurs terrain.

La professionnalisation des activités de notre réseau indirect (Orange Boutiques), la mise en place d'un système de commissionnement avantageux pour la force de vente terrain

ainsi que des projets en cours de déploiement tels que le projet Partenaires Multiservices sont aussi autant d'actions qui ont permis d'atteindre la création de plus de 160 000 emplois sur le canal indirect.

Sur le territoire malien, le réseau de distribution s'est aussi développé de manière régulière et structurée pour assurer partout et tout le temps la disponibilité des cartes de recharges.

► Solidarité dans les régions

Malgré un contexte encore marqué par la crise Covid19, nous avons poursuivi, à travers nos agences régionales, les actions de solidarité envers les populations locales. Des dons en kits alimentaires aux actions d'amélioration du cadre de vie (nettoyement, développement d'espaces verts) en passant par l'accompagnement des grands événements socio-culturels ont ainsi été effectués.

Faire de Sonatel une entreprise résolument orientée client

Délivrer aux Clients une expérience Incomparable, nous transformer en un groupe résolument orienté Client, bâtir une relation Client entièrement digitale.

Encore, toujours et plus que jamais, notre vision et notre ambition sont très fortement ancrées autour de nos clients, faisant de l'expérience client notre principal levier de différenciation pour faire préférer Orange.

Pour ce faire, nous poursuivons notre stratégie pluriannuelle déclinée autour de trois (3) cadres :

- le Programme de Transformation du Service Client B2C, lancé depuis 2013 pour 4 ans renouvelables et actualisé chaque année ;
- les Projets d'Entreprise (2015-2018 et 2019-2022) : expérience Clients incomparable, orientation résolument Clients, relation Client entièrement digitale ;
- les Plans Concurrence ponctuels lancés en fonction du contexte avec un chantier Relation Client.

Ainsi, en 2021, nous avons lancé au total dix-huit (18) chantiers organisés autour de la digitalisation, de l'excellence

opérationnelle, des outils, de la culture client et de la valeur client.

Dix (10) d'entre eux sont aujourd'hui clôturés ou en cours de clôture et sept (7) en généralisation post pilote.

Sur 2022, les chantiers autour de la digitalisation, des outils Customer care et de la culture client continueront à occuper une place prépondérante.

► Renouveau et généralisation de la Certification 2020 sur la norme COPC

Notre certification sur ce référentiel international de haute performance spécifique au métier du service client, brillamment obtenue en février 2021 avec 100% de conformité sur les 33 classes d'exigences, et ce malgré un contexte difficile et pour la cinquième année consécutive, nous rapproche d'année en année de l'excellence opérationnelle et donc d'une expérience client incomparable.

La version 6.1 de la norme COPC intègre l'expérience client multicanale avec un focus sur les canaux non assistés ; la

version 6.2 sur laquelle se fera la certification 2022 intègrera quant à elle la nouvelle notion exigeante de parcours de service. Après le service client B2B (entreprises) en 2019, le dispositif de mutualisation de l'expertise acquise sur cette norme s'est poursuivi pour accompagner la distribution, l'intervention technique et le service client wholesale.

En février 2022, le défi sera de procéder à une certification unique des services clients B2C et B2B.

► Renforcement du dispositif de pilotage de l'amélioration continue

Nous avons progressé dans la maturité de notre dispositif de pilotage de l'amélioration continue, en structurant autour des métiers une dynamique collective solide, co-construite et industrialisée pour atteindre une excellence opérationnelle rapide, efficace et pérenne.

Enfin, la collecte et l'adressage des top douleurs de nos clients sur tous les univers fixe, mobile, internet, TV d'Orange, Orange Money, etc. a gagné en complétude, en efficacité et en rapidité.

► Accélération forte de la transformation digitale du service client

Grâce à un dispositif inclusif, la gestion de cette crise sur le périmètre du Care est un bel exemple d'agilité collective et

• ...au Mali...

Orange Mali : Une croissance annuelle au rendez-vous

► L'innovation au cœur de nos décisions

Nous avons placé l'innovation au cœur de notre métier par le lancement de nouvelles offres sur la Fibre optique, So'box, Smartphones...

Nous avons aussi maintenu notre leadership et réussi notre ambition 2021 qui était d'être le partenaire de la transformation digitale au Mali.

humaine qui a permis de réduire et de maîtriser les impacts de la pandémie sur l'excellence opérationnelle du Care, et donc sur l'expérience client et le revenu assurance.

Ainsi, notre plateau digital, lancé depuis juin 2016, a continué à offrir à nos clients ses prestations à travers la mascotte Ibou très appréciée, et ce malgré le contexte difficile associé à la pandémie Covid 19 et à certains bad buzz. Nous avons ainsi réussi à obtenir des performances remarquables en termes d'accessibilité, de disponibilité, de multicanalité digitale (facebook, twitter, messenger, ussd, Orange et moi, communauté, portail, ...), d'efficacité, de vitesse de réponse, de qualité de prise en charge et de qualité de communication client.

Dans le cadre de l'ambition de bâtir une Relation Client entièrement digitale à l'horizon 2022, de nouveaux chantiers structurants dans ce domaine ont été ouverts.

► Diverses réalisations

Les activités de contrôle des opérations, de vente en rebond et de fidélisation – rétention, démarrées en 2019, ont gagné véritablement leurs lettres de noblesse en 2021 avec de très belles performances qui permettent aux métiers de l'expérience client et du care de contribuer aujourd'hui significativement au business et au revenu assurance.

Orange Mali reste un opérateur compétitif avec une part de marché de 56,4% Volume, et une puissance de marque évaluée à 50,8%.

Pour conserver sa place de leadership Orange Mali s'est appuyé sur 2 volets :

- Le réseau (modernisation de l'accès 2G/3G et extension de la couverture, densification de la 4G/4G+)
- La performance commerciale des relais de croissance Orange Money, B2B et plus particulièrement la Data (y compris sur le marché de conquête sur l'internet fixe LTE/ Fibre Optique).

► Des produits et services novateurs pour plus de 12,5 millions de clients, particuliers et entreprises

Comme toujours à l'écoute de nos clients, nous avons proposé un catalogue d'offres et de services innovants des solutions d'intégration dédiées aux professionnels et aux entreprises, en passant par des offres Internet pour tous les usages.

• ...en Guinée...

Orange Guinée, un opérateur multi services

► Environnement & contexte

L'exercice 2021 a été clôturé avec de belles performances financières et opérationnelles pour Orange Guinée dans un contexte économique, réglementaire et politique difficile, portées par des investissements soutenus, la hausse des bases d'abonnés et des usages, une dynamique d'animation renforcée et le lancement de nouveaux services.

Sur le plan réglementaire, l'environnement des télécommunications demeure sous une haute pression fiscale avec une accélération et une extension de l'assiette de taxation :

- Hausse de 50% des redevances de fréquences
- Elargissement de la taxe d'interconnexion au trafic On net à 20 FGNF la minute
- Projet de taxation des transactions électroniques.

► Renforcement du leadership de Orange Guinée sur tous les marchés

Grâce à une forte résilience opérationnelle et une amélioration du pilotage dans un contexte particulièrement difficile, Orange Guinée a su maintenir et renforcer ses positions commerciales tant en valeur (76,4%) qu'en volume aussi bien sur le mobile (59,2%), la Data (53,7%) et que sur Orange Money (77%).

En chiffre, ces parts de marché se traduisent par le franchissement de la barre de 1,9 million de clients actifs sur la 4G et de près de

► Mobile : plus de +25,4% d'augmentation du chiffre d'affaires Data et une bonne résistance sur le chiffre d'affaires Voix/Sms

Cette bonne croissance s'explique par la mise en place de solutions Internet à travers des offres Pass internet So'box, Fibre, des terminaux 4G (smartphones, tablettes etc.). Les offres voix à travers le forfait Séwa (Bundles voix+data+sms). En 2021, plus de 2,3 millions de clients se sont ainsi connectés sur notre réseau 4G.

2 millions sur Orange Money soit 21% du parc mobile.

Plusieurs leviers ont permis de réaliser ces résultats :

- La couverture de 218 nouvelles localités
- Le lancement d'une nouvelle plage de numéros
- L'acquisition et le déploiement de la licence U900 faisant du réseau de Orange un réseau All Data
- L'extension et la densification de la distribution avec plus de dix-huit mille (18 000) points de vente Orange Money, le lancement du Dual Wallet, le recrutement de nouveaux marchands et partenaires sur le paiement de salaires et l'IRT.
- La poursuite de la diversification du catalogue des offres sur la Data (Pass 120Go), le Broadband (lancement de la Fibre et du PMP), les Contenus (offre Playciné), etc.
- L'amélioration du pilotage des taux de ruptures SIM et E-recharge et l'efficacité de l'animation marketing notamment sur le CBM.

► L'inclusion numérique, digitale et financière en marche...

Tout au long de l'année, l'accélération du déploiement réseau, l'amélioration de la QoS et de la disponibilité des produits ont contribué à démocratiser l'accès des populations au numérique. En 2021, le taux de pénétration du mobile s'élève à 113,3% soit +5 points par rapport à 2020 et la couverture réseau 3G de la population s'est renforcée à 92% grâce aux importants investissements. Enfin le renforcement de la présence commerciale a permis une plus grande inclusion financière, 21% des clients mobiles étant actifs sur le service Orange Money.

• ...en Guinée Bissau...

Orange Bissau, leadership reconquis grâce à un ambitieux plan d'investissement sur le réseau

► Une nouvelle dynamique de croissance rentable malgré le Covid-19 : leadership valeur confirmé avec 68% de part de marché et reconquête du leadership volume avec 58,6% de part de marché

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19 qui a encore impacté la campagne cajou (60% du PIB) et les populations. Cependant, d'après les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), une embellie est à prévoir: le PIB nominal du pays devrait passer de 1,43 milliard \$ en 2020 à 1,59 milliard \$ cette année. Ainsi, malgré l'intensité concurrentielle, les contraintes liées aux mesures barrières et l'impact de la pression fiscale, le marché des télécommunications en Guinée Bissau a connu une croissance de 10% par rapport à 2020, croissance captée à 100% par Orange Bissau.

L'année 2021 confirme :

- la prise du leadership volume avec plus d'un million de clients mobile et 58,6% de parts de marché et le leadership valeur avec 68% de parts de marché valeur et le leadership sur le mobile money ;

• ...en Sierra Leone

Orange Sierra Leone : une résilience à toute épreuve

Malgré un environnement légal et réglementaire complexe, l'année 2021 a été exceptionnelle pour Orange Sierra Leone. En effet, nous avons enregistré cette année la plus forte croissance de chiffre d'affaires du groupe Orange (Afrique, Moyen Orient et Europe confondus).

Cette forte croissance a été portée par plusieurs services :

- La voix a continué de croître avec près de 33% d'augmentation par rapport à 2020, notamment grâce aux nouveaux sites dans les zones péri-urbaines et rurales ;

- la forte croissance sur les tous les indicateurs commerciaux parc, voix, sms, data mobile, 4G, Orange Money et l'internet.

► Mobile

Notre parc actif a connu une croissance de plus de 300 000 nouveaux clients en 2021 grâce à l'extension de notre couverture réseau, aux campagnes d'animation terrain à Bissau et dans les régions et aux campagnes de rétention clients. Orange Bissau est leader avec une part de marché volume de 58,6%.

La digitalisation du parc est en route avec le lancement en juillet 2020 de l'application "Nha Orange" qui a enregistré une grande adhésion de nos clients avec 30 000 téléchargements en moins de 6 mois.

► Internet

Au 31 décembre 2021, notre parc actif mobile data est en croissance de 44% par rapport à 2020 et le chiffre d'affaires de la data mobile confirme une croissance de 54% par rapport à 2020.

Pour poursuivre le développement de la Data Mobile, plusieurs innovations ont été lancées en 2021: introduction de terminaux low cost 3G et 4G, campagnes d'animation du nouveau catalogue, repositionnement des pass illimités data, digitalisation des parcours clients, la simplification des parcours avec Orange Money et la vente de pass via le réseau de distribution: hausse de 72% du trafic 3G et hausse de 148% du trafic 4G par rapport à 2020.

- La data a connu sa plus forte croissance avec plus de 62% par rapport à 2020, et un nombre de clients en hausse de 57% ;
- Orange Money a vu ses revenus augmenter de 50%, franchissant le palier symbolique de 1,5 millions de clients actifs, soit 40% de la base de clients GSM.

L'entreprise a donc enregistré une forte croissance, mais est également rentable. Grâce à une gestion optimale des coûts directs et indirects nous avons enregistré un EBITDA en hausse de 4,6 points soit plus de 64% par rapport à l'année précédente. Orange Sierra Leone enregistre également un résultat net positif pour la seconde fois depuis son rachat, grâce à l'excellente amélioration du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

6

Offrir notre expertise
à l'international

Jouer
sur tous
les terrains



Offrir notre expertise à l'international

La monétisation de l'expertise de Sonatel combinée à une bonne résistance sur le core business ont fortement contribué à la croissance du Wholesale en 2021.

1 Une connectivité en constante amélioration

////////////////////

Nous poursuivons notre stratégie de sécurisation de la bande passante internet pour plus de disponibilité et une expérience client incomparable. La capacité internet a ainsi été augmenté de plus de 50%, pour un débit de 690 Gbits/s.

Pour continuer à offrir une connectivité internationale disponible et de très bonne qualité à nos clients, nous explorons et poursuivons l'étude de toutes les opportunités de mise en œuvre d'infrastructures terrestres, sous-marine et satellites avec les toutes dernières technologies. En plus du câble Djoliba déjà mis en service et étendu à deux autres pays cette année (Guinée et Libéria), nous avons été choisis comme gestionnaire de la branche de Dakar du nouveau câble 2AFRICA. Une station de câbles sous-marin sera ainsi mise à disposition du consortium pour l'atterrissement de câble à Dakar.

Durant le second semestre, nous avons finalisé le projet d'installation des équipements de tracking satellitaires de la Société Européenne des Satellites (SES).

Cette Gateway, l'une des huit Gateway de SES au monde, permet de repositionner le Sénégal dans l'environnement des satellites de nouvelle génération, les satellites en moyenne orbite, rendant ainsi à la station terrienne de Gandoul son aura d'antan, en faisant ainsi le hub satellite de la sous-région.

Cette stratégie technique, allée à une politique commerciale adaptée (mise à jour de notre catalogue d'offres, outils plus performants) et une expertise reconnue, nous a permis d'acquérir de nouveaux clients opérateurs et même d'en récupérer d'autres, en mode winback.

2 L'expertise, source de revenus



► Création de la JV IKASIRA

En partenariat avec une société sous régionale, nous avons créé une nouvelle société dénommée IKASIRA, dont l'objectif est d'exploiter en mode Partenariat Public Privé (PPP), le surplus de capacité de la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM). Pour rappel, la SOGEM est l'entité d'exploitation des pays de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Ce projet permet d'étendre la connectivité terrestre régionale aux quatre pays suivants : Sénégal, Mauritanie, Mali et Guinée.

3 Sonatel à l'international



Fidèle à notre volonté de participer activement au développement de l'écosystème des télécommunications, nous avons apporté cette année encore, aux côtés des contributeurs institutionnels du Sénégal, toute notre expertise dans les différents travaux des organisations internationales dont la plupart se sont tenus en mode virtuel, du fait de la persistance de la pandémie à Covid-19.

► Gestion déléguée de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN)

L'Etat Béninois a choisi Sonatel comme partenaire stratégique pour son expérience et ses compétences dans la gestion de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN). Cette société d'Etat est actuellement gérée par nos équipes. L'accompagnement de la SBIN se fait à travers un partage de compétences techniques et commerciales, d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan schéma directeur, avec le déploiement d'un réseau mobile de dernière génération et le lancement de services financiers mobiles.

La connectivité, l'Accès universel - l'itinérance, en particulier des objets connectés et intermachines- la lutte contre la fraude avec le Bypass OTT, la taxation des OTT, les services financiers mobiles, etc. ont été au cœur des échanges au cours de cette année.

7

Chiffres clés
et Sonatel en bourse

Réaliser
des actions
décisives



Périmètre de consolidation

Pays	Sociétés	Mode de Détenion	Pourcentage de détention	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
Sénégal	Sonatel SA		Société Mère	Consolidante	
	Orange Finances Mobiles Sénégal	Directe	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Mali	Orange Mali	Directe	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	Orange Finances Mobiles Mali	Indirecte	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Guinée Conakry	Orange Guinée	Directe	89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	Orange Finances Mobiles Guinée	Indirecte	89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Guinée Bissau	Orange Bissau	Directe	90%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Sierra Leone	Orange Sierra Leone *	Directe	50%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	Orange Money Sierra Leone *	Indirecte	50%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Côte d'Ivoire	Groupement Orange Services	Indirecte	47%	Influence Notable	Mise en équivalence

* Orange Sierra Leone détenue à 50% est consolidée par intégration globale conformément aux termes du pacte d'actionnaire qui confère le contrôle au Groupe Sonatel. Le Groupe Orange détient les 50% restant.

Environnement et Business 2021

Une année 2021 marquée par de belles réalisations dans tous nos pays de présence malgré la prolongation de la pandémie et le durcissement de l'environnement.

Compétition	Business	Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Percée des Fintech sur le Mobile Money marquée par la pénétration agressive des fintech au Sénégal et au Mali avec perte du leadership au Sénégal • Arrivée d'opérateurs d'infrastructures : Hélios, transformation en cours de l'ADIE en SENUM au Sénégal, raccordement du Sénégal au câble sous marin Ellalink par l'ADIE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de fortes positions sur tous les pays • Hausse des recrutements et une croissance exceptionnelle de la data et B2B fixe grâce à une dynamique commerciale et des investissements solides sur le mobile, • De nombreuses opportunités business sur le marché Wholesale: mise en place de la ferme solaire au Mali, partenariats avec la SBIN et la SOGEM • Marché Entreprises en plein essor • Une qualité réseau prouvée et une couverture étendue marquée à Bissau par le programme d'extension et de modernisation du réseau • Lancement du pilote sur la 5G au Sénégal 	<ul style="list-style-type: none"> • Transition militaire en Guinée et au Mali, une forte menace sécuritaire au sahel • Durcissement fiscal et réglementaire dans nos pays de présence: <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles taxes sur le secteur télécom en Guinée, à Bissau et en Sierra Leone - asymétrie des tarifs d'interconnexion et de nouvelles attentes plus contraignantes que les termes du cahier des charges au Sénégal • Rebond économique malgré une crise sanitaire persistante mais moins virulente • Inflation et dépréciation du change en Guinée et en Sierra Leone

• SBIN : Société Béninoise d'Infrastructures Numériques
 • SOGEM : Société de Gestion d'Energie de Manantali

Chiffres clés opérationnels

Clients Fixe Mobiles Internet

38,3 millions
+6,2%



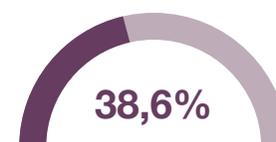
Bonne dynamique commerciale à l'échelle du groupe grâce à un bon rythme de recrutement clients autour du très haut débit.

Clients mobiles

37,6 millions
+5,9%



Un parc Mobiles en avance de 5,9% grâce à l'acquisition de nouveaux clients.



Pénétration Data Mobile

Clients Internet mobiles

14,5 millions
+14,1%



Croissance du parc data mobile avec près de 8 millions de client 4G

Clients Orange Money

10 millions
+13,4%



Croissance du parc Orange Money et atteinte de la barre symbolique des 10 millions de clients actifs.



Pénétration Orange Money

Clients THD Fixe

431,4 mille
+36,6%



Belle performance du parc Très haut débit fixe, au Sénégal notamment, autour des offres Fibre, LTE/FDD et TDD avec un parc de 118 000 client fibre.

Chiffres clés financiers

Chiffre d'affaires en FCFA

1 335 Milliards
+10,7%



Revenus

Le chiffre d'Affaires croit de 128,8 Milliards FCFA soit +10,7% grâce à la hausse des revenus Data, voix et broadband fixe.

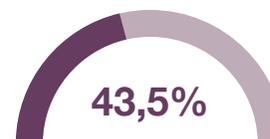
Ebitdaal en FCFA

580 Milliards
+11,8%



Ebitdaal

Excellente performance de la marge opérationnelle (+61 milliards soit +11,8%); grâce à la hausse des revenus et à l'évolution maîtrisée des charges directes malgré des charges indirectes encore élevées. Le taux d'Ebitdaal atteint 43,5%.



Taux EBITDAal

Operating Cash Flow en FCFA

366 Milliards
+16,4%



*eCapex en FCFA

213,9 Milliards
+13,4%



Ecapex

213,9 milliards d'investissements sur le groupe en croissance annuelle de 4,6% portée par l'IT et les plateformes de service. Les CAPEX 2021 ont porté principalement sur le déploiement mobile, les projets fibres.



Taux Ecapex

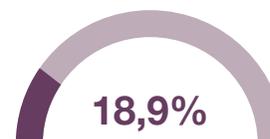
Résultat Net en FCFA

252,4 Milliards
+25,4%



Résultat Net

Croissance du Résultat net du groupe de 51,2 GXOF par rapport à 2020 soit +2,2 points, portée par le Sénégal, le Mali et la Guinée. Elle est liée à la marge opérationnelle en forte augmentation combinée à une maîtrise des amortissements et l'amélioration du résultat financier.



Marge Nette

* eCAPEX = CAPEX hors cession d'immobilisation

Pays de présence



Sénégal

Croissance PIB* : 4,7%
 Inflation* : 3,1%
 Population : 17,2 millions
 Pénétration : 121%
 Part de marché : 56%
 Position : Leader
 Couverture 3G : 99,3%
 Couverture 4G : 90,2%



Mali

Croissance PIB* : 4,0%
 Inflation* : 3,9%
 Population : 20,3 millions
 Pénétration : 112,3%
 Part de marché : 56,4%
 Position : Leader
 Couverture 3G : 97,9%
 Couverture 4G : 90,7%



Guinée

Croissance PIB* : 5,2%
 Inflation* : 11,3%
 Population : 14,3 millions
 Pénétration : 120,0%
 Part de marché : 59,2%
 Position : Leader
 Couverture 3G : 92%
 Couverture 4G : 76%



Bissau

Croissance PIB* : 3,3%
 Inflation* : 2,0%
 Population : 1,8 millions
 Pénétration : 82%
 Part de marché : 58,6%
 Position : Leader
 Couverture 3G : 92%
 Couverture 4G : 58%

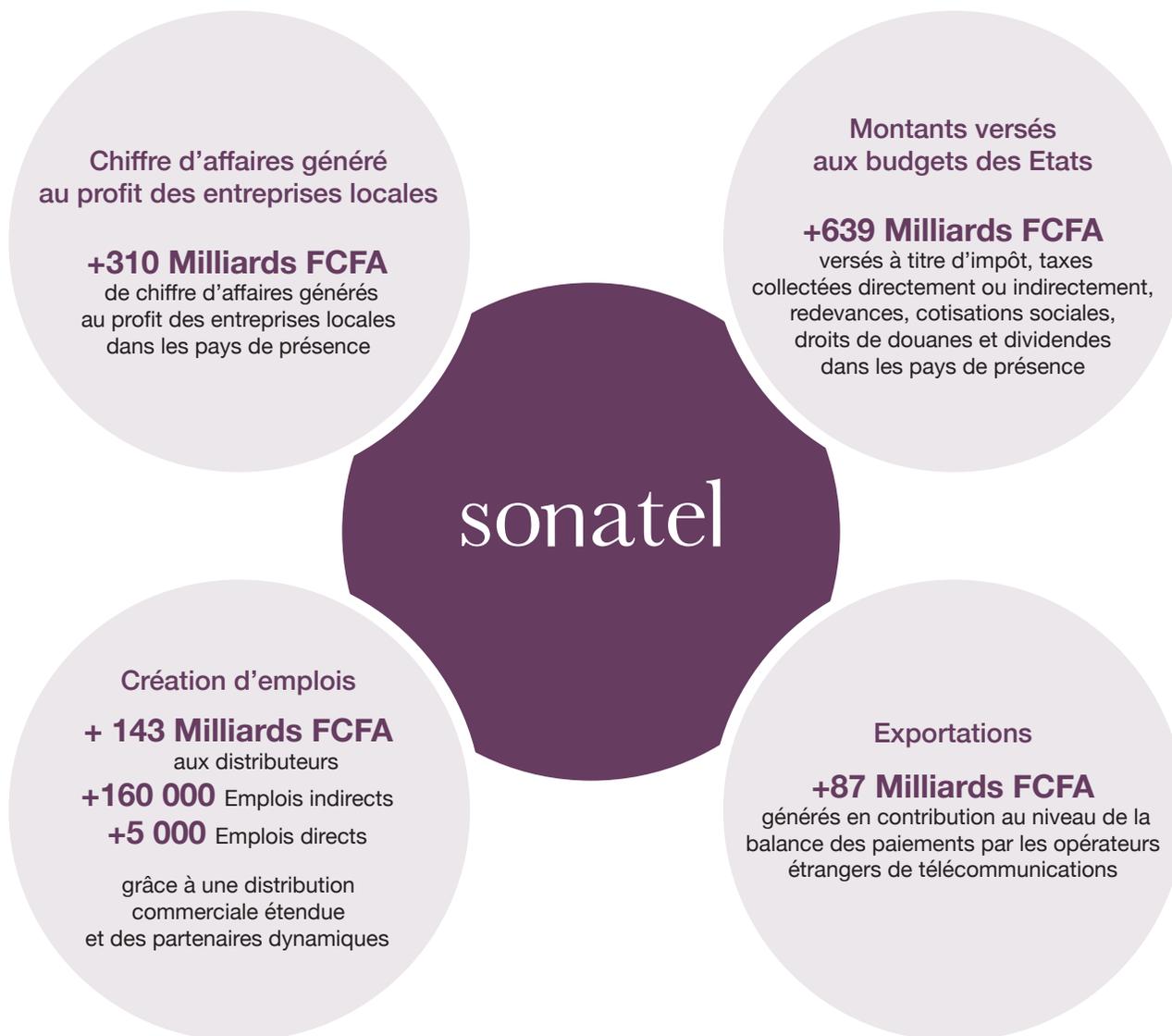


Sierra Leone

Croissance PIB* : 3,2%
 Inflation* : 14,6%
 Population : 8,1 millions
 Pénétration : 90,0%
 Part de marché : 54,6%
 Position : Leader
 Couverture 3G : 79,2%
 Couverture 4G : 48,7%

* Ces données proviennent du Fonds Monétaire International (FMI)
 Les données de couverture sont en fonction de la population.

Contribution à l'économie



Base abonnés : fixe, mobile et internet

		2019	2020	2021	2020 / 2019	2020 / 2021
Sénégal		9 575 174	10 594 894	11 212 287	10,6%	5,8%
Mali		11 881 918	12 318 240	12 560 554	3,7%	2%
Guinée		7 670 324	8 503 852	8 909 241	10,9%	4,8%
Bissau		709 819	801 536	1 113 517	12,9%	38,9%
Sierra Leone		2 473 881	3 234 775	3 835 865	30,8%	18,6%
Mobile		32 311 116	35 453 297	37 631 464	9,7%	6,1%
Fixe		206 173	227 645	254 686	10,4%	11,9%
Internet		228 640	309 749	431 406	35,5%	39,3%
TOTAL PARC		32 745 929	35 990 691	38 317 556	9,9%	6,5%

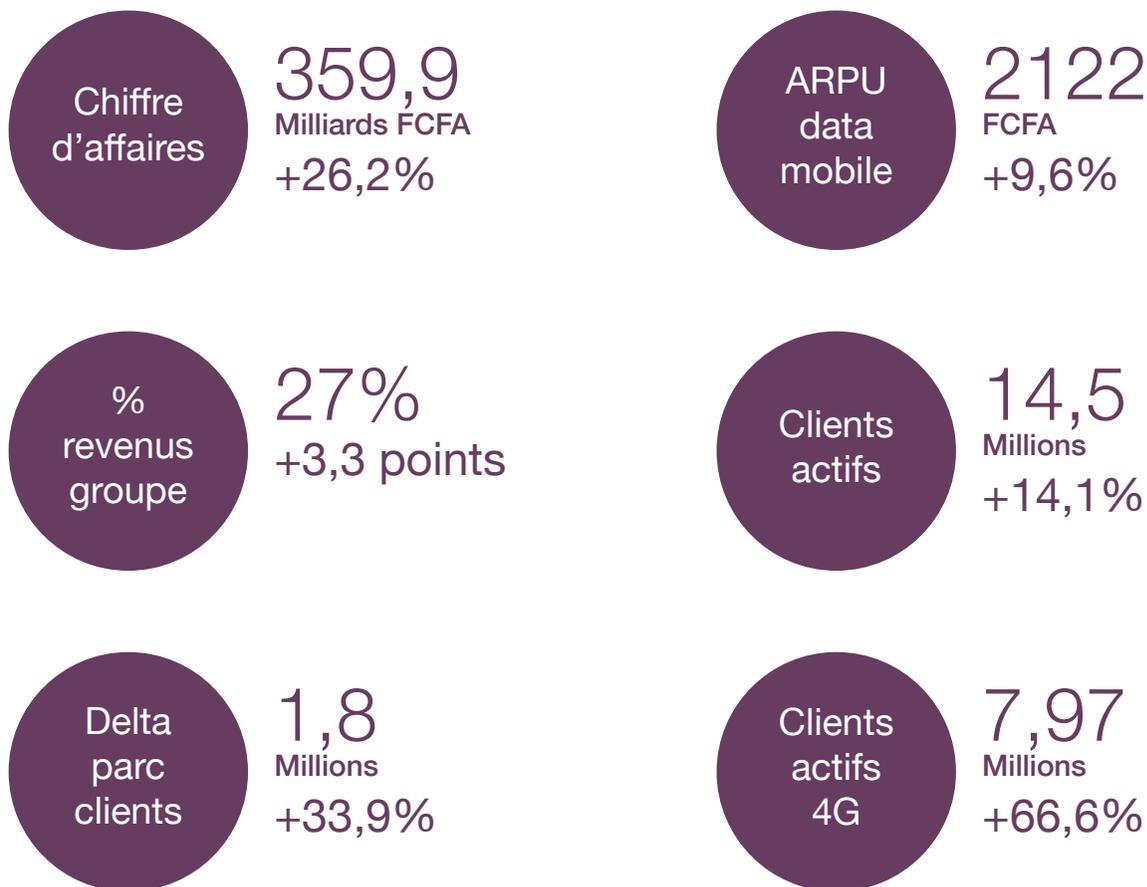
Arpu

	SENEGAL	MALI	GUINEE	BISSAU	SIERRA LEONE
Mensuel en FCFA					
Mobile (Puce rechargeur)	2 624	2 706	2450	2188	1340
Variation annuelle	-6,6%	0,6%	-8,1%	-3,7%	6,9%
Data Mobile	2419	2343	1504	2125	1488
Variation annuelle	7,4%	10,3%	25,4%	8,6%	13,1%
Orange Money	816	1695	2286	1104	407
Variation annuelle	-52,1%	-3,2%	16,4%	34,8%	-11,3%
Internet Broadband	11 934	12462	5760	24101	29 229
Variation annuelle	34,0%	-19,3%	-41,4%	12,7%	3,3%

Data mobile

Belle performance commerciale et financière tirée par la croissance du Chiffre d'affaires (+26,2%) et soutenue par une progression forte du parc et des usages autour de l'abondance et à travers le développement du très haut débit (4G/4G+).

Poursuite du déploiement de la 4G avec près de 7,97 millions de clients actifs, (+66,6% sur un an). Près du 1/4 du Chiffre d'Affaires provient des services Data Mobiles soit +3,1 points d'amélioration en un an.

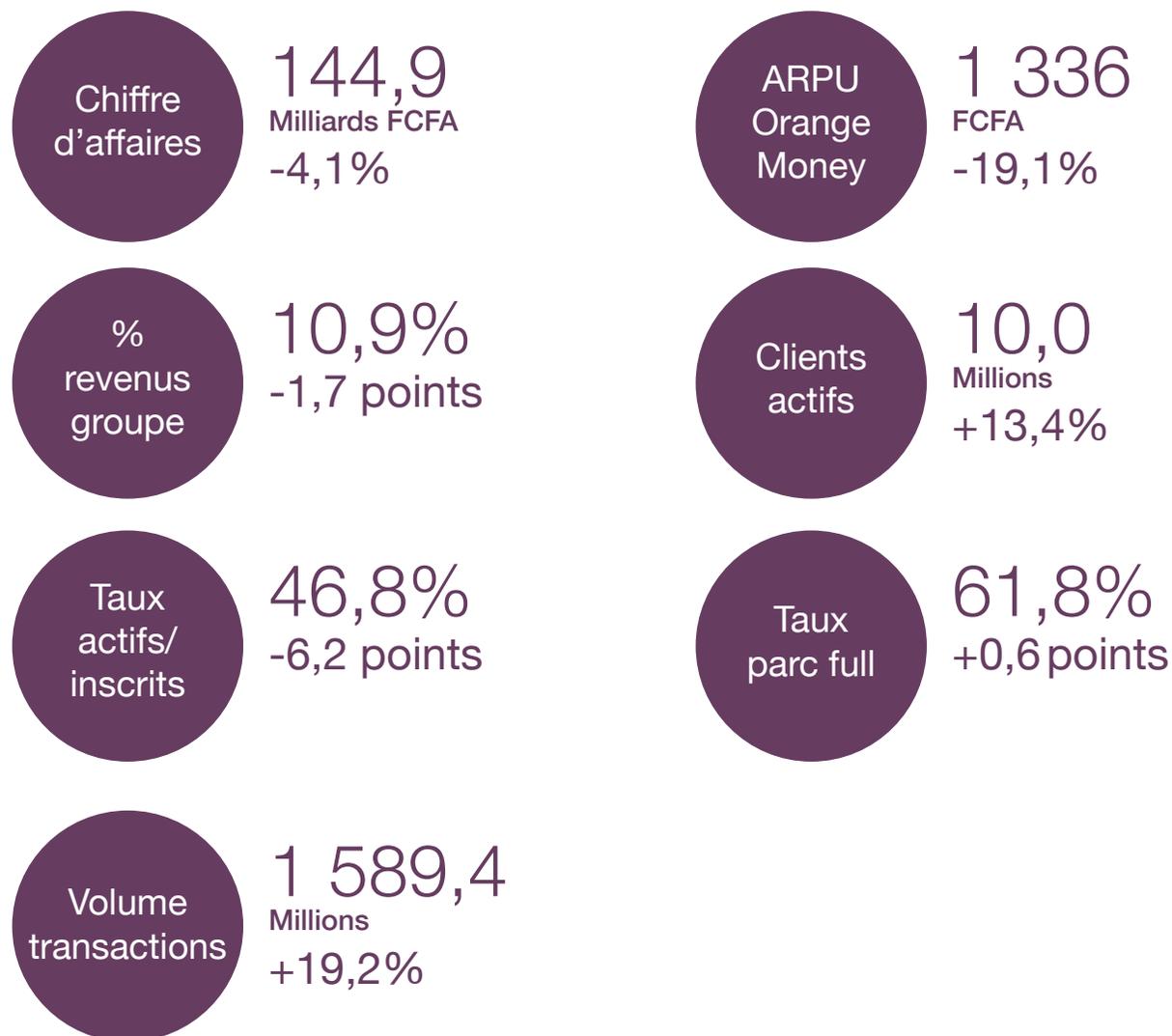


Orange Money

Décroissance du Chiffre d'Affaires (-4,1%), suite à la forte concurrence sur le mobile money et la baisse tarifaire significative. Atteinte de la barre des 10 millions de clients actifs grâce à la croissance de la base active (+1,2 millions) et croissance des usages (+19,2% transactions volume sur un an). Près de 11% des revenus sont générés par nos activités Mobile Money, soit

une baisse de -1,7 points portée par le Sénégal avec un poids du chiffre d'affaires OM en diminution de 5,8 points passant de 11,3% en 2020 à 5,5% en 2021.

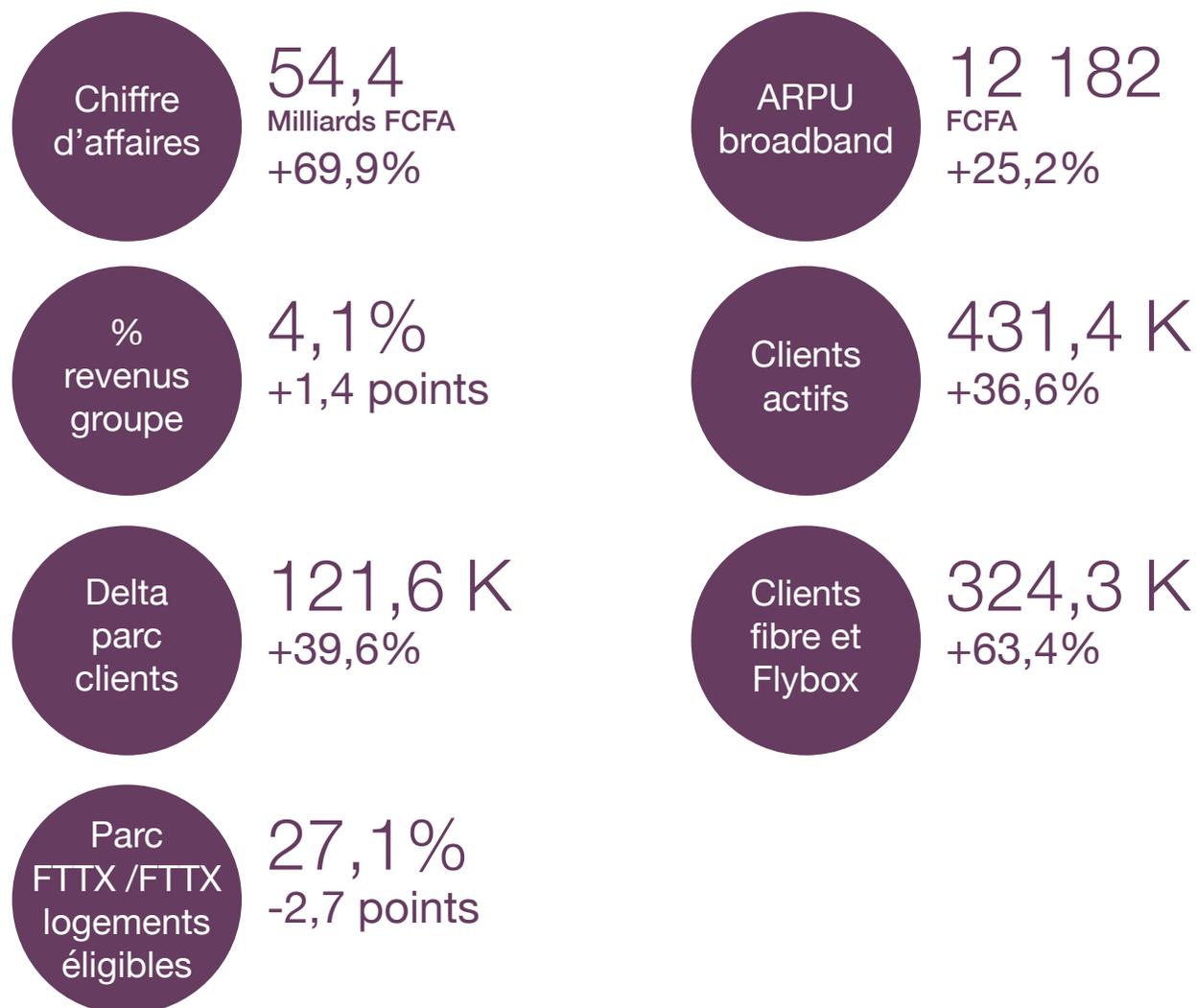
Renforcement de la conformité avec 61,8% de nos clients full conformes et 46,8% des clients actifs sur nos services.



Internet Broadband

Poursuite du développement du très haut débit fixe autour des offres Flybox et Fibre combinées au maintien de l'ADSL au Sénégal portant ainsi la croissance du Chiffre d'Affaires à 69,9% et du parc à 36,6% (+115,6k clients) sur un an. En 2021, près de 27% de nos clients Broadband fixe sont sur la fibre soit un parc de plus 118k clients tandis que 206,4k clients disposent d'une offre flybox. La contribution au Chiffre

d'Affaires groupe reste encore timide autour de 4%. Bon rythme de déploiement de la fibre avec près de 27,1% du potentiel de logements raccordables, raccordés. Cette performance est plus marquée au Sénégal avec un taux de 37,3%. A noter que le Mali est impacté par l'accélération de l'ouverture de nouvelles plaques FTTx.



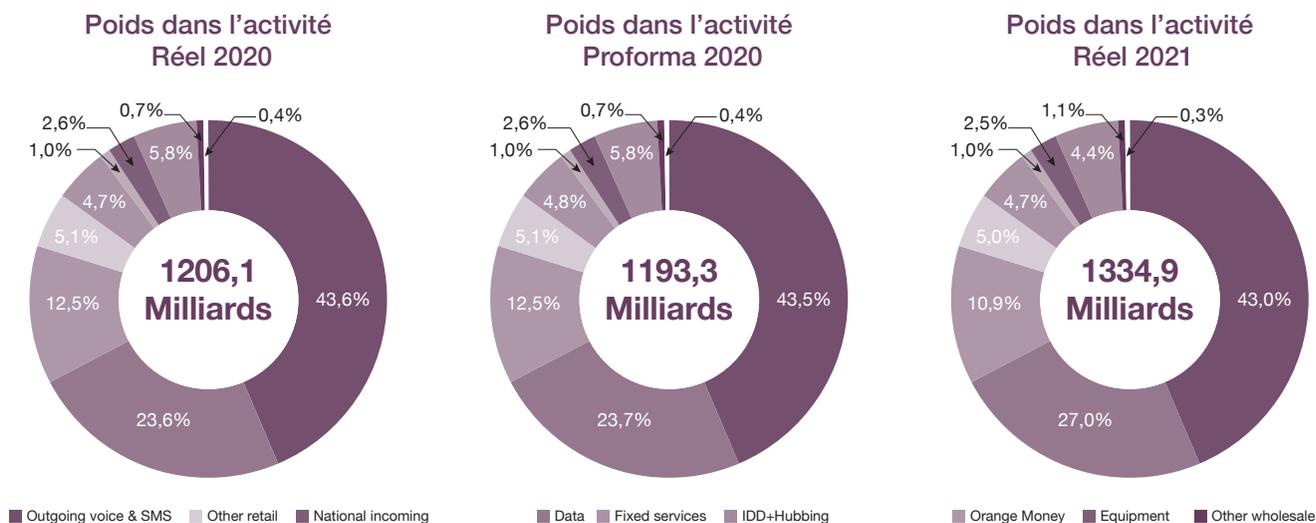
Résultats financiers

Une croissance à 2 chiffres aussi bien au niveau des revenus (+10,7%) que de l'Ebitdaal (+11,8%).

	2020	2020 PF	2021	2020/2021	2021/2020 PF
Chiffre d'affaires	1206,1	1193,3	1 334,9	10,7%	11,9%
Ebitdaal	519,2	513,5	580,3	11,8%	13%
Marge d'Ebitdaal	43%	43%	43,5%	+0,5pts	+0,5pts
Résultat d'exploitation	339,1	335,6	399,6	17,6%	17,5%
Marge d'exploitation	28,2%	28,5%	29,9%	+1,7pts	+1,4pts
Résultat Net	201,3	199,2	252,4	25,4%	26,7%
Marge nette	16,7%	16,6%	18,9%	2,2pts	+2,3pts
eCapex	204,4	201,8	213,8	4,6%	5,9%
Taux de CAPEX	16,9%	16,9%	16,0%	-0,9 pts	-0,9pts
Operating Cash Flow	314,8	311,6	366,3	16,4%	17,6%

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires / évolution mix: Renforcement de la contribution de la Data et du Broadband Fixe. Recul sur Orange Money porté par le retrait noté au Sénégal. Poursuite du recul sur l'international (IDD+Hubbing). Les activités cœur de métier Voix, sms fléchissent moins vite que prévu et occupent toujours une place prépondérante dans la génération de revenus.

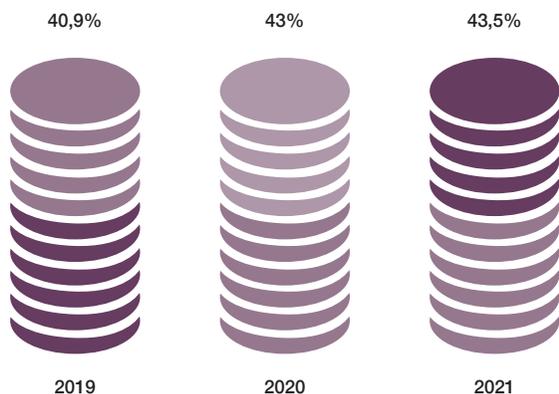


Marges

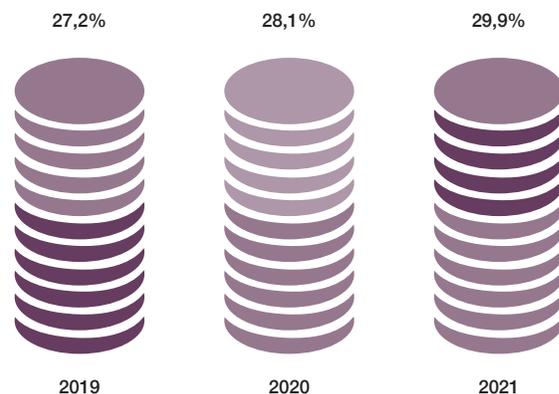
Amélioration de la marge d'Ebitdaal, de la marge d'exploitation ainsi que du résultat net. Performance portée par une croissance du Chiffre d'Affaires supérieure à celle des charges,

l'amélioration des résultats financiers malgré la hausse des amortissements et de l'impôt sur les sociétés.

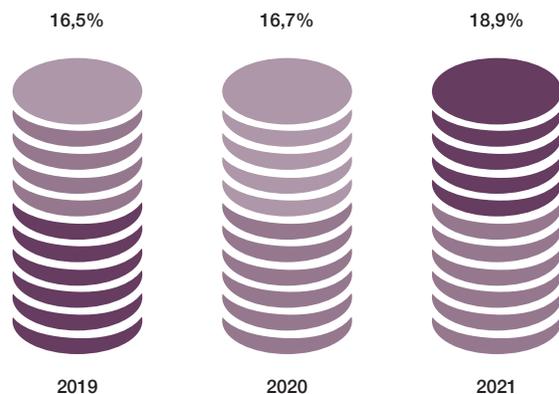
Marge Ebitdaal



Marge d'exploitation



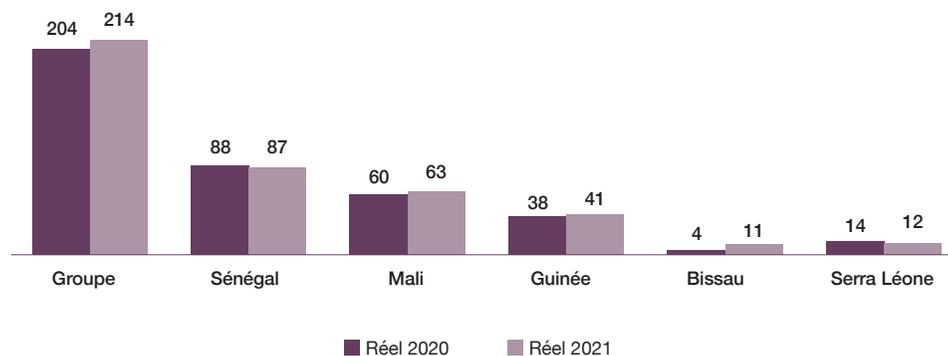
Marge Nette



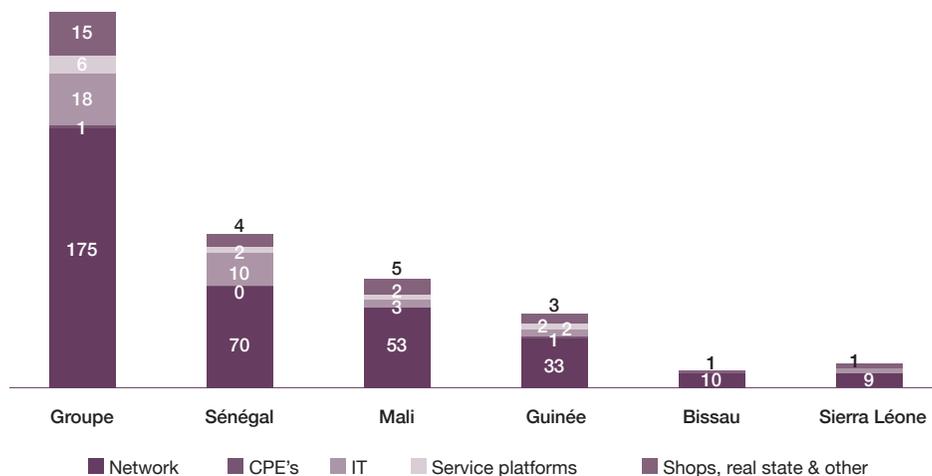
Investissements

213,9 milliards XOF d'investissements sur le Cluster en croissance de 4,6% portée par l'IT, la 4G et les plateformes de service.
 Les CAPEX 2021 ont porté principalement sur le déploiement mobile et les projets fibres.
 Le taux de CAPEX / CA est en léger retrait de 0,9pt mais reste autour de 16%.

Investissements par pays en Milliards FCFA



Investissements par domaine en Milliards FCFA



Sénégal



Belle performance du Chiffre d’Affaires avec une croissance portée par le mobile prépayé, la data, le fixe et les prestations études et conseils permettant d’atténuer le renforcement de la pression fiscale et réglementaire et ses effets réducteurs sur l’Ebitdaal (asymétrie, amende du régulateur et nouvelle loi sur la TVA sur les prestations étrangères). Croissance des

indicateurs opérationnels malgré l’agressivité concurrentielle. Accélération du déploiement de la 4G et intensification de l’ouverture de nouvelles plaques fibre ayant permis l’atteinte des 100 mille clients fibre et plus de 4 millions de clients actifs 4G.

Clients FMI

11,8 Millions
+6,7%

Clients Mobiles

11,2 Millions
+5,8%

Clients Data Mobiles

5,0 Millions
+15,7%

Clients Orange Money

3,0 Millions
+1,8%

Clients Broadband

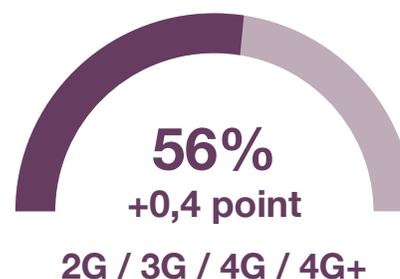
345,1 Milliers
+38,1%

eCAPEX

86,5 Milliards
-2,1%

- Durcissement de la réglementation avec introduction de l’asymétrie, amende du régulateur ;
- Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la non déductibilité de la TVA sur les prestations étrangères ;
- Réalisation du 2^{ème} test 5G à SALY ;
- Maintien du leadership sur le marché des télécoms tant sur le mobile, le Broadband fixe que sur le marché B2B ;
- Guerre des prix et de communication intensifiée sur le marché Mobile Money.

Part de Marché Volume



Mali



Solides performances financières et opérationnelles au Mali malgré une situation politique et sécuritaire tendue. Forte contribution des relais de croissance (data fixe et mobile) et maintien de la performance sur la Voix. Renforcement du leadership tiré par une bonne croissance du parc mobile avec plus de 12,6 millions d'abonnés grâce à l'animation

commerciale. Amélioration de la rentabilité avec une croissance de l'Ebitdaal soutenue par les performances du Chiffre d'Affaires. Un niveau d'investissement en hausse de 5% avec l'accélération du programme ALL4G avec un impact positif sur les revenus voix et Data.

Clients FMI

12,7 Millions
+1,4%

Clients Mobiles

12,6 Millions
+1,3%

Clients Data Mobiles

4,7 Millions
+1,0%

Clients Orange Money

3,3 Millions
+8,6%

Clients Broadband

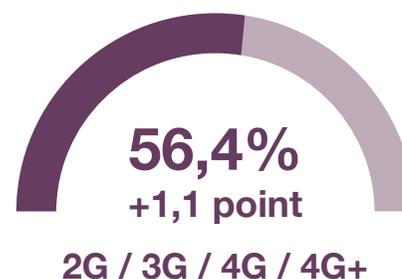
63,6 Milliers
+26,2%

eCAPEX

63,4 Milliards
+5,0%

- Sanctions de la CEDEAO contre le Mali suite à la demande de prolongation de la transition pour une durée de 5 ans;
- Entrée en vigueur des nouveaux tarifs d'interconnexion symétriques avec MALITEL à 2.5 FCFA/min ;
- Condamnation de la cour d'appel dans l'affaire dite de la «boite vocale» ;
- Signature convention de partenariat avec EDM pour la mise en place de la ferme solaire ;
- Révision successive des tarifs Orange Money en réponse à l'agressivité concurrentielle sur le Marché Mobile Money;
- Effet boost du programme ALL4G sur la génération de revenus data.

Part de Marché Volume



Guinée



Bonnes performances financières et opérationnelles, dans un contexte économique, réglementaire et politico-sécuritaire difficiles, portée par des investissements soutenus, la hausse des bases d'abonnés et des usages, une dynamique d'animation renforcée et le lancement de nouveaux services.

L'essentiel des investissements ont porté sur la transformation du réseau en réseau ALL DATA et d'étendre la couverture à 218 nouvelles localités

Clients FMI

9 Millions
+4,8%

Clients Mobiles

8,9 Millions
+4,8%

Clients Data Mobiles

3,6 Millions
+22,6%

Clients Orange Money

1,9 Millions
+16,4%

Clients Broadband

11,9 Milliers
+61,2%

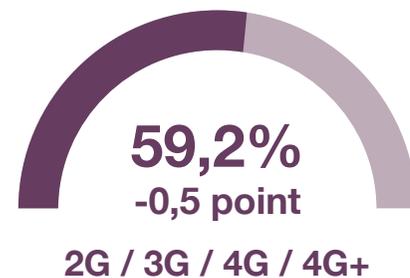
eCAPEX

737,2 Milliards*
+13,1%

*Chiffres en GNF

- Changement de régime politique et contexte économique difficile ;
- Intensification de la pression fiscale & réglementaire avec l'introduction de nouvelles taxes; promulgation d'un nouveau code général des impôts qui prend effet dès le 1er janvier 2022.
- Forte présence concurrentielle sur le Broadband et apparition de nouveaux acteurs sur le Mobile Money ;
- Lancement des offres résidentielles illimité : Fibre et illimity ;
- Déploiement réseau soutenu avec un réseau All Data et la couverture de 218 nouvelles localités ;
- Dynamique d'animation renforcée avec le lancement de nouveaux services, la diversification du catalogue et le franchissement de la barre de 1 million de clients actifs 4G ;
- Maintien du leadership sur tous les services ;
- Certification de Orange Guinée à la norme COPC (version 6.2) ;
- Empreinte sociétale renforcée avec la mise en place de programmes sur l'autonomisation des femmes, sur le numérique solidaire et sur la santé ;

Part de Marché Volume



Bissau



Très belle année 2021 avec des croissances du Chiffre d’Affaires et de l’Ebitdaal à deux chiffres portées par la voix, la data, Orange Money et le broadband fixe malgré le retrait du wholesale et l’impact de nouvelles taxes sur le chiffre d’affaires. Consolidation du leadership grâce à une belle dynamique

commerciale avec le franchissement de 1 million de clients mobile. Bonne maîtrise du cash flow malgré un niveau d’investissement exceptionnel lié au plan de modernisation et d’extension du réseau.

Clients FMI

1,12 Millions
+38,7%

Clients Mobiles

1,11 Millions
+38,9%

Clients Data Mobiles

356 Milliers
+45,3%

Clients Orange Money

263 Milliers
+81%

Clients Broadband

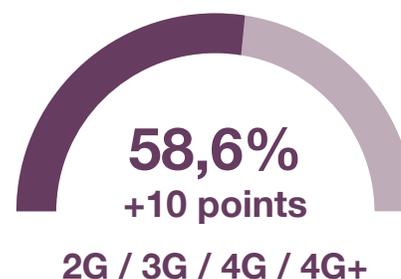
7,8 Milliers
+12,2%

eCAPEX

10,8 Milliards
+148,2%

- Situation politique assez stable;
- Amende de 3 milliards sur l’interconnexion en procédure contentieuse ;
- Finalisation du projet de modernisation et d’extension du réseau;
- Conquête du leadership avec une Part de marché volume à 58,6%;
- Dépassement du cap de 1 million d’abonnés mobiles.

Part de Marché Volume



Sierra Léone



Performance exceptionnelle en 2021 avec un Chiffre d’Affaires en croissance. Excellente performance liée au leadership part de marché atteint dans toutes les régions, une croissance de la base clients en lien avec une bonne dynamique commerciale autour du très haut débit et l’effet plein année de l’augmentation tarifaire (floor price), combinée au report de mise en œuvre des

décisions réglementaires de révision du floor price et des tarifs d’interconnexion nationale. Marge d’Ebitdaal en amélioration combinée à une baisse des capex qui ont un impact positif sur l’operating cash flow. OSL compte plus de 3,8 millions d’abonnés mobile dont près de 192 mille actifs sur la 4G.

Clients FMI

3,8 Millions
+18,6%

Clients Mobiles

3,8 Millions
+18,6%

Clients Data Mobiles

778 Milliers
+57,3%

Clients Orange Money

1,5 Millions
+45,8%

Clients Broadband

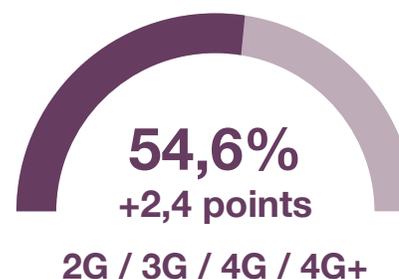
3,1 Milliers
+139,6%

eCAPEX

227,7 Milliards*
-3,2%

*Chiffres en SLL

Part de Marché Volume



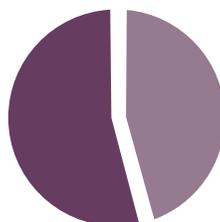
- Renforcement du leadership avec 54,6% de part de marché soit +17 points vs principal concurrent, leadership atteint à Freetown;
- Lancement de la 4G+, de nouveaux services avec Orange Money (micro crédit et transfert international) et de nombreuses animations commerciales;
- L’objectif de 500 sites mobiles a été atteint pour la 1^{ère} fois et la construction d’un nouveau Datacenter a débuté;
- Lancement de la Fondation Orange SL avec de nombreux projets autour de l’éducation, la santé et les femmes;
- Situation politique stable, légère reprise économique post covid avec une croissance du PIB estimée à 3,2% en 2021 ;
- Durcissement de la réglementation avec la baisse des tarifs d’interconnexion et la réduction du prix planché décidée en fin d’année 2021;
- Poursuite de la dépréciation du taux de change et forte inflation.

Evolution du cours de l'action

Hausse de 3,5% de l'action qui clôture à 13 975 FCFA en fin d'année, de même qu'une hausse de 39,14% de l'indice BRVM composite expliquée en partie par la reprise au niveau mondial des activités économiques suite a une meilleure maitrise de la crise sanitaire (Covid-19).



23%
de l'indice BRVM composite



42%
de l'indice BRVM 10



Politique de dividende 2021

EXERCICES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cours au 31/12	15 400	12 000	14 500	20 050	22 800	25 000	25 000	23 500	16 000	16 995	13500	13975
Dividende (en G XOF)	140	145	150	155	160	167	167	167	167	136	136	156
Dividende net par action	1 260	1 305	1 350	1 395	1 440	1 500	1 500	1 500	1 500	1225	1225	1400
Taux de croissance dividende	3,7%	3,6%	3,5%	3,3%	3,2%	4,2%	0%	0%	0%	-18,3	0%	14,28%
Taux de rendement dividende	8%	11%	9%	7%	7%	6%	6%	6%	9%	9%	9%	10%
Taux de distribution (%) Groupe	82%	114%	87%	106%	92%	106%	108%	102%	156%	88%	80%	92%
Taux de distribution (%) Sonatel SA	76%	94%	88%	82%	73%	76%	77%	82%	82%	70%	68%	62%

Effectifs

GROUPESONATEL	2017	2018	2019	2020	2021	19/20	20/21
Sénégal	1 774	1 805	1 868	1 873	1 870	0.27%	-0,16%
Mali	609	649	667	691	730	2.07%	5,60%
Guinée	379	399	418	422	449	0.96%	6,3%
Bissau	91	89	98	99	116	1.02%	17,17%
Sierra Léone	182	182	185	191	209	3.24%	9,42%
TOTAL	3 035	3 133	3 236	3 276	3 374	0.92%	2,99%

8

Rapport financier



Atteindre
ses buts



Rapport financier

SYNTHESE RAPPORT DE GESTION
Décembre 2021

Introduction

////////////////////

Nos économies ont été fortement affectées par la crise Covid en 2020. Cette année, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait s'établir à 3,7%, un rebond économique favorable malgré la crise sanitaire qui perdure et la forte dépréciation du Leone et du Franc Guinéen.

L'environnement politique et social reste fragile, avec un contexte sécuritaire et géopolitique difficiles dans certains de nos pays de présence, exacerbé par une menace sécuritaire omniprésente au Sahel, 2 pays en transition militaire (Mali et Guinée), des tensions politiques au Sénégal et à Bissau.

La concurrence s'intensifie sur nos marchés notamment sur le mobile money au Sénégal et au Mali où la politique disruptive des prix a entraîné une remise en question et un repositionnement des acteurs en place, le marché wholesale a connu l'arrivée des opérateurs d'infrastructures et le marché mobile subit une forte compétition sur les recrutements clients avec des offres plus en plus abondantes et une augmentation du taux des multisims.

L'environnement réglementaire se durcit avec l'introduction de décisions défavorables telles que de nouvelles exigences de qualité de service et de couverture, l'introduction de nouvelles taxes, la baisse des tarifs d'interconnexion nationale, et une tarification encore élevée sur les fréquences.

Dans ce contexte, le Groupe Sonatel a réalisé des performances opérationnelles et financières remarquables sur l'année 2021, témoignant de ses capacités exceptionnelles de résilience. En effet, le Groupe est leader dans tous ses pays de présence avec des parts de marché volume respectives de 56% au Sénégal, 56,4% au Mali, 59,2% en Guinée, 54,6% en Sierra Léone et 58,6% en Guinée Bissau.

Le Groupe Sonatel affiche une augmentation de 6% du nombre d'abonnés à 38,3 millions de clients, une augmentation du chiffre d'affaires de 10,7% soit un montant de 128,8 milliards et une augmentation de 11,8% de l'EBITDAal soit +61,1 milliards.

Une croissance forte, à 2 chiffres, qui s'appuie sur des performances commerciales excellentes ainsi qu'une grande efficacité opérationnelle permettant de générer un taux de marge d'EBITDAal de 43,5%.

Une croissance tirée par tous les pays du Groupe Sonatel, particulièrement le Mali et la Guinée. Celle-ci a été générée grâce au renforcement de la contribution de la Data, du Broadband Fixe, à la progression de la voix et des SVAs, aux projets de diversification (énergie, assistance externe) qui compensent le recul de l'international. Une progression

sur toutes les lignes du Retail liée à la hausse des parcs, des usages et à l'augmentation des taux de pénétration 4G.

Dans son objectif d'accroître la couverture très haut débit des populations et d'améliorer considérablement l'expérience client, le Groupe Sonatel a poursuivi cette année encore une politique d'investissement soutenue aussi bien sur le Mobile que dans le domaine du Fixe.

L'engagement du Groupe Sonatel reste résolument orienté client et sa vision centrée sur la création de valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes dans un environnement qui se transforme avec des défis stratégiques, technologiques et réglementaires.

Tout en gardant une avance confortable sur le plan stratégique 2021-2025, le groupe Sonatel compte réussir ses enjeux de croissance, poursuivre ses ambitions de qualité de service en plaçant le client au cœur de l'action et en s'appuyant sur le meilleur du digital au service de l'expérience client et du développement de l'économie numérique.

Evolution de la base clients

La base clients Fixe, Mobiles et Internet croit de +6,2% par rapport à 2020 et atteint 38,3 millions grâce à une bonne dynamique commerciale à l'échelle du Cluster avec les impacts positifs des plans Boost parc, combiné à un bon rythme de recrutement clients autour du très haut débit.

Données Groupe

Résultats financiers au 31 décembre 2021

2021.12 YTD			
<i>in Mxof</i>			
	Actuel	yoy	yoy %
Revenue	1 334 874	128 788	10,7%
Direct costs	-248 010	-7 591	-3,2%
% revenue	-18,6%	1,4	
Direct margin	1 086 864	121 196	12,6%
% revenue	81,4%	1,4	
Indirect costs	-506 588	-60 139	-13,5%
% revenue	-38,0%	0,9	
EBITDAal	580 276	61 058	11,8%
% revenue	43,5%	0,4	
eCapex	213 884	9 473	4,6%
% revenue	16,0%	-0,9	
Operating Cash Flow	366 392	51 585	16,4%
% revenue	27,4%	1,3	
EBIT	399 655	60 573	17,9%
% revenue	29,9%	1,8	
Résultat financier	-24 178	5 282	17,9%
Résultat net	252 459	51 187	25,4%
% revenue	18,9%	2,2	

Décembre					
PARC FMI	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2021 / Réel 2020	
Sénégal	9 575 174	10 594 894	11 212 287	↑ 5,8%	617 393
Mali	11 881 918	12 400 000	12 560 554	↑ 1,3%	160 554
Guinée	7 670 324	8 503 946	8 909 241	↑ 4,8%	405 295
Bissau	709 819	801 536	1 113 517	↑ 38,9%	311 981
Sierra Leone	2 473 881	3 234 775	3 835 865	↑ 18,6%	601 090
Mobile	32 311 116	35 535 151	37 631 464	↑ 5,9%	2 096 313
Fixe	206 173	227 623	254 686	↑ 11,9%	27 063
Internet	228 640	315 780	431 406	↑ 36,6%	115 626
TOTAL PARC	32 745 929	35 990 691	38 317 556	↑ 6,2%	2 239 002

La base clients mobiles totalise 37,6 millions de clients, en hausse de 5,9% sous l'impulsion des animations commerciales, les refontes tarifaires, le lancement de nouvelles offres, l'élargissement de la couverture réseau avec l'ouverture de nouveaux sites et l'amélioration de la qualité des services. Le nombre de clients Data mobiles actifs du Groupe s'élève à 14,5 millions soit une hausse de +14,1% sur un an. La base active 4G dont plus de la moitié au Sénégal a atteint 8 millions de clients en augmentation de +67% par rapport à 2020. Cette solide performance est favorisée par le renforcement du déploiement du très haut débit (3G/4G/4G+).

La base de clients actifs Orange Money atteint la barre de 10 millions de clients en progression de +13,4% sur un an grâce à la croissance de la base active +1,2 M de clients actifs (+4,7 M

de clients inscrits) par rapport à 2020 et des usages (+18,2% transactions en volume sur un an). La pénétration d'Orange Money sur la base d'abonnés mobile s'est renforcée avec un client mobile sur quatre qui utilise tous les mois, des services financiers mobiles soit une hausse de 1,8 point.

La base client haut débit fixe compte 431 406 clients (dont 324 201 clients fibre et Flybox), en augmentation de 63,4% à la faveur de l'accélération du déploiement de la Fibre au Sénégal, au Mali et d'une bonne progression des recrutements autour de la Flybox, particulièrement au Sénégal et au Mali, qui représentent 90% du parc. Par ailleurs, à la fin décembre près de 75% de nos clients Broadband ont une offre Fibre ou Flybox et plus de 27,1% du potentiel raccordable fibre ont été raccordés.

Chiffre d'affaires Groupe

Le chiffre d'affaires du groupe Sonatel s'élève à 1 334,9 milliards en hausse de 10,7% (+128,8 milliards) par rapport à 2020. Cette croissance est tirée par tous les pays du groupe y compris le Sénégal malgré une forte baisse de la valeur du marché mobile money induite par l'environnement concurrentiel agressif.

Les revenus du **Retail** représentent 91,8% du chiffre d'affaires soit 1 225,1 milliards, une hausse de 12,1% tirée par les relais de croissance data mobile, la voix et les services du fixe tirés par le Broadband fixe. Ces derniers constituent l'essentiel de la croissance du chiffre d'affaires et progressent respectivement de 26,2%, 8,2% et 16,7% par rapport à 2020.

Les revenus de la **Data** représentent 359,9 milliards en 2021 soit une contribution de 27% au chiffre d'affaires total du groupe, en progression de 3,4 points. Une hausse liée au développement des usages avec l'élargissement de la couverture réseau 3G/4G grâce aux projets d'extension et de densification haut débit, le lancement de plusieurs services innovants et la bonne dynamique des bases d'abonnés.

Les revenus de la **Voix** représentent 549,2 milliards en 2021 soit une contribution de 44,8% au chiffre d'affaires total du groupe, en progression de 8,2%.

Les revenus du **Broadband Fixe** atteignent 54,4 milliards, enregistrant une hausse de +69,9% comparé à 2020, grâce au développement de la fibre. Ils représentent 4,1% du chiffre d'affaires et contribuent à la croissance des revenus à hauteur

de 17,4%. Le Sénégal et le Mali portent l'essentiel des revenus Broadband fixe.

Les revenus **Orange Money** s'élèvent à 144,9 milliards, soit une décroissance de 6,2 milliards (-4,1%) par rapport à 2020. Sa contribution aux revenus du groupe est de 10,9% soit -1,6pts. Cette baisse des performances, est liée à la forte concurrence au Sénégal avec la baisse tarifaire qui en a découlé ainsi qu'une baisse de la part de marché orange.

Les revenus du **Wholesale** avec 106,2 milliards représentent 8% du chiffre d'affaires et poursuivent leur baisse (-2,1%) par rapport à 2020 qui reste moins importante comparée aux années précédentes grâce à la hausse du trafic sur le national entrant et l'apport des projets de diversification.

Le chiffre d'affaires sur **l'entrant international** avec 49,6 milliards enregistre un recul moins important que l'année dernière durant laquelle la baisse a été accentuée par le développement des OTT. Par rapport à 2020, cette baisse de -13,9% est principalement portée par les filiales plus particulièrement au Mali sous l'effet de la baisse du trafic entrant international dû au développement des trafic OTT.

Le chiffre d'affaires sur **l'interconnexion nationale** s'élève à 33,3 milliards et enregistre une hausse de 2,3 milliards (+7,4%) portée principalement par le Mali et la Sierra Léone. Cette hausse des revenus est liée à la hausse du trafic suite aux offres d'abondance.

Soldes de Gestion

L'**EBITDAa** consolidé du groupe s'élève à 580,3 milliards à fin décembre 2021. Il enregistre une croissance de +11,8% soit +61,1 Milliards FCFA, grâce à l'amélioration significative des revenus associée à une bonne maîtrise des charges notamment les charges directes. La hausse des charges indirectes sous l'effet de l'évolution des activités, de la pression fiscale et réglementaire continue et, de la détérioration des taux de change a été largement absorbée par la croissance du chiffre d'affaires.

La **marge d'exploitation** s'élève à 399,7 milliards en hausse de 60,6 milliards (+17,9%) suite à une croissance provenant de la marge opérationnelle renforcée par une maîtrise des

amortissements et une amélioration des résultats financiers par rapport à l'année dernière.

Le **résultat financier** consolidé du groupe reste négatif à -24,2 milliards et s'améliore de 5,3 milliards essentiellement au Sénégal (renégociation à la baisse des taux d'intérêt sur le marché, remboursement par anticipation suite amélioration de la trésorerie).

Le **résultat net consolidé** du groupe s'élève à 252,5 milliards. Il enregistre une hausse de 25,4% soit (+51,2 milliards) grâce à la bonne performance opérationnelle.

Investissements

Les investissements du groupe Sonatel se chiffrent à 213,9 milliards en fin 2021, en hausse de 4,6% (9, milliards). Le taux de CAPEX/CA est en léger retrait de 0,9pt, autour de 16%.

Les réalisations ont porté principalement sur le réseau d'accès mobile (extension, densification, 3G, 4G, 4G+) et le déploiement de la fibre.

Sénégal

	2021.12 YTD		
	Actuel	yoy	yoy %
<i>in Mxof</i>			
Revenue	507 740	11 677	2,4%
Direct costs	-108 082	7 381	6,4%
% revenue	-21,3%	2,0	
Direct margin	399 659	19 058	5,0%
% revenue	78,7%	2,0	
Indirect costs	-199 633	-15 813	-8,6%
% revenue	-39,3%	2,3	
EBITDAa	199 996	3 245	1,6%
% revenue	39,4%	0,3	
eCapex	86 509	-1 828	-2,1%
% revenue	17,0%	0,8	
Operating Cash Flow	113 487	5 072	4,7%
% revenue	22,4%	0,5	

Une année 2021 marquée :

- la stabilisation de la situation sanitaire malgré la recrudescence des cas de Covid 19 sur le T4 et la reprise économique.
- la hausse des prix des denrées de premières nécessités fortement décriée par la population
- une forte concurrence sur le mobile money avec, une tarification agressive qui a un impact significatif sur les revenus Orange Money suite à la riposte engagée
- une performance historique sur le mobile permettant de rattraper partiellement le retard sur le chiffre d'affaires Orange Money
- Amende de l'ARTP à l'encontre des opérateurs télécoms suite à la campagne de mesure de la qualité de service qui a fait l'objet de recours devant les juridictions compétentes.

Sénégal	Réel 2021	Réel 2020	Réel 2021 / Réel 2020
Nombre de clients (milliers)	11 812	11 072	↑ 6,7%
Fixe	255	228	↑ 11,9%
Internet Fixe Haut Débit (ADSL/Fibre/FDD/TDD)	345	250	↑ 38,1%
Clients Mobiles	11 212	10 595	↑ 5,8%
<i>dont Clients Data Mobiles</i>	5 040	4 356	↑ 15,7%
<i>dont Clients actifs 4G</i>	4 106	2 683	↑ 53,1%
Clients inscrits Orange Money	5 268	4 826	↑ 9,2%
<i>dont Clients actifs Orange Money 30j</i>	3 000	2 947	↑ 1,8%

Parc mobile de 11,2 Millions de clients mobile à fin décembre, en croissance de 617 mille vs 2020 grâce à une bonne stratégie d'animation 10,6 millions de clients soit une croissance annuelle significative de 1,02 million.

Le Parc Data Mobile enregistre une belle performance grâce à la bonne dynamique commerciale autour de la 4G/4G+. Il atteint 5 millions de clients actifs dont 4,1 millions de clients actifs 4G (+1,4 million par rapport à 2020).

Le parc Orange Money enregistre 3 millions clients actifs, une augmentation de +53 mille clients malgré la forte agressivité concurrentielle.

Le parc Broadband fixe atteint 345 mille clients à fin 2021, soit une hausse de +38% comparé à 2020 grâce à la l'accélération du déploiement de la fibre qui enregistre 100,6 mille clients soit une progression de 38,7 mille clients, et de la Flybox avec 139,6 mille clients (hausse de +67,2 mille vs 2020).

Trafic : Sur le national, hausse du sortant (+51%) portée par un effet parc, l'entrant est en baisse de 10% suite au repositionnement des bundles du concurrent (Baisse du nombre de minutes tous réseaux). Quasi-stabilité du hubbing (-1%) et de l'entrant international vs Décembre 2020.

Le chiffre d'affaires du Sénégal s'est établi à 507,7 milliards de Fcfa en 2021 contre 496 milliards en 2019, soit une croissance de 2,4% (+11,7 milliards de Fcfa) tirée principalement par la bonne performance du Retail via le mobile prépayé, le broadband fixe et l'intégration.

L'exercice 2021 est marqué par une forte décroissance des revenus **Orange Money** dont la contribution au résultat du Sénégal baisse de 50% suite au repositionnement tarifaire opéré durant l'année 2021 et l'agressivité de la concurrence.

Retour à la croissance du chiffre d'affaires **Wholesale** de +3,4% après plusieurs années de baisse, hausse portée principalement par les revenus relatifs aux contrats de gestion délégué signé avec la SBIN (Société Béninoise d'Infrastructures Numériques) et avec le Centre de Service Partagé ERP.

Les coûts directs sont en décroissance de 6,4% (-7,4 milliards de Fcfa) vs 2021 et contribuent à l'amélioration de la marge directe de 5%. Cette baisse traduit des tendances différentes notamment des économies sur les commissions Orange money, suite à la baisse du CA et une quasi-stabilité des coûts d'interconnexion, avec une légère hausse de 1,2%. Les coûts indirects affichent une hausse de 15,8 milliards de Fcfa portée notamment par les charges de personnel (augmentation triennale), les impôts et taxes et les charges de communication suite à la reprise des animations post covid et à la riposte sur les offres Orange Money.

L'EBITDAal du Sénégal se chiffre à 200 milliards de Fcfa en croissance de 1,5% vs 2020, soit 2,9 milliards Fcfa grâce à la belle performance de la marge directe en lien avec la bonne tenue du chiffre d'affaires prépayé, broadband fixe, Wholesale et intégration, malgré la crise sanitaire et l'agressivité de la concurrence (tarification agressive sur le marché du mobile

money). Une croissance des coûts indirects accentuée par la provision sur l'amende infligée par l'ARTP, qui mitige la croissance YoY de l'EBITDAal. Le taux d'Ebitdaal est de 39,4% contre 39,7% en 2020, soit une légère détérioration de près de 0,3 point.

International

*Données sociales Mali, Guinée, Bissau, Sierra Leone

Le Groupe Sonatel enregistre en 2021 de solides performances à l'international soutenues par une bonne dynamique commerciale malgré une situation politico-sécuritaire précaire au Mali et en Guinée, un environnement concurrentiel difficile ainsi que le

Les investissements du Sénégal s'élèvent à 86,5 milliards FCFA, en décroissance de 1,8 Milliard vs 2020 (-2,1%). Les réalisations sont centrées principalement sur l'extension et la densification 3G/4G, les droits de douane, la LTE, le FTTH, les extensions sur l'IN et IP/MPLS, le cœur de réseau, la fibre, l'énergie et environnement, les infrastructures IT et le digital.

durcissement de la réglementation fiscale avec de nouvelles taxes sur le secteur télécom en Guinée, à Bissau et en Sierra Leone combiné au contexte de crise sanitaire.

Evolution de la base clients

L'international a réalisé de très bonnes performances commerciales.

International	Réel 2021	Réel 2020	Réel 2021 / Réel 2020
Nombre de clients (milliers)	26 506	25 006	↑ 6,0%
Internet Fixe Haut Débit (Fibre/FDD/TDD)	86	66	↑ 30,9%
Clients Mobiles	26 419	24 940	↑ 5,9%
<i>dont Clients Data Mobiles</i>	9 473	8 360	↑ 13,3%
<i>dont Clients actifs 4G</i>	3 866	2 101	↑ 84,0%
Clients inscrits Orange Money	16 058	11 778	↑ 36,3%
<i>dont Clients actifs Orange Money 30j</i>	6 982	5 855	↑ 19,3%

La base de clients mobile a augmenté de 1,5 million de clients pour atteindre 26,4 millions d'abonnés, soit une hausse de 5,9% tirée par la bonne dynamique de recrutements dans ces géographies grâce aux animations commerciales, les refontes tarifaires et l'attractivité des offres.

La Data mobile enregistre, en fin 2021, un parc de 9,5 millions de clients en croissance de 13,3%, grâce à l'accélération du déploiement du très haut débit, l'extension de la couverture réseau et la bonne dynamique commerciale. La base active 4G atteint 3,9 millions clients soit une augmentation de +84,0% par rapport à 2020.

Le parc Orange Money atteint 16,1 millions de clients inscrits dont près de 7,0 millions de clients actifs, en augmentation de 19,3% malgré l'environnement concurrentiel difficile du marché mobile money constitué par une multitude d'acteurs adoptant des tarifs très réduits.

Les services fixes totalisent 86,4 mille d'Accès, en hausse de 30,9%, essentiellement tirée par la croissance du parc flybox notamment au Mali grâce à une bonne dynamique commerciale.

Investissements

Les Capex s'établissent à 127,4 milliards sur l'international en hausse de 9,7% comparé à 2020, portée par tous les pays excepté la Sierra Léone en soutien à la croissance de l'activité réseau d'accès. Cette augmentation des investissements est

portée par le programme ALL4G au Mali, l'extension du réseau et le déploiement de l'UMTS900 en Guinée, le projet ASAP d'extension et de swap complet du réseau à Bissau.

GROUPE SONATEL

COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Compte de résultat consolidé

(en millions FCFA)	Note	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	4.1	1 334 874	1 206 086	1 179 224
Achats externes	4.2	(467 804)	(439 972)	(432 896)
Autres produits opérationnels	4.8	18 175	21 892	19 401
Autres charges opérationnelles	4.4	(49 094)	(40 948)	(40 693)
Charges de personnel	4.5	(126 774)	(121 111)	(116 438)
Impôts et taxes d'exploitation	4.3	(118 539)	(100 392)	(116 852)
Dotations aux amortissements	4.6	(190 170)	(185 993)	(173 284)
Résultat de cession de titres et d'activités		(1 057)		2 318
Coûts des restructurations et d'intégration		155	155	
Effets liés aux prises de contrôle				109
Résultat des entités mises en équivalence		(112)	(636)	(269)
Résultat d'exploitation		399 655	339 082	320 624
Coût de l'endettement financier brut		(28 341)	(29 985)	(27 634)
Charges d'intérêts des dettes locatives		(2 471)	(2 079)	(2 739)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		5 724	3 369	2 145
Gains (pertes) de change		(3 023)	(3 596)	(219)
Autres produits et charges financiers		3 934	2 831	2 470
Résultat financier	4.7	(24 178)	(29 460)	(25 976)
Impôt sur les sociétés	4.9	(123 018)	(108 350)	(99 302)
Résultat net de l'ensemble consolidé		252 459	201 272	195 343
Résultat net attribuable aux propriétaires de la maison mère		211 054	168 588	153 340
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		41 405	32 684	42 003
Résultat net par actions attribuable aux propriétaires de la maison mère	4.10			
- de base		2 110	1 686	1 598
- dilué		2 110	1 686	1 598

Etat du résultat global consolidé

(en millions FCFA)	2 021	2 020
Résultat net de l'ensemble consolidé	252 459	201 272
Eléments non recyclables en résultat		
Avantage post emploi, écart actuariel	(5 573)	4 255
Eléments recyclables en résultat		
Actifs disponibles à la vente		(1 185)
Ecart de conversion	24 786	(28 741)
Autres éléments du résultat global avant impôt	19 213	(25 671)
Impôt sur autres éléments du résultat global (non recyclable)		272
Autres éléments du résultat global		272
Résultat global de l'ensemble consolidé	271 672	175 873
Résultat global attribuable aux actionnaires du Groupe	227 968	147 528
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	43 704	28 345

Le résultat global consolidé est fortement impacté par les écarts de conversion sur la Guinée et Sierra Leone réalisés sur l'exercice 2021.

Etat consolidé de la situation financière

(en millions de FCFA)		Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif					
Ecart d'acquisition	5.1		37 230	38 662	43 912
Autres immobilisations incorporelles	5.2		244 864	244 710	273 016
Immobilisations corporelles	5.2		843 065	778 797	749 539
Titres mis en équivalence	5.2		3 091	3 052	3 671
Droits d'usage des immobilisations louées		8	24 559	27 169	26 718
Actifs financiers non courants	5.7		135 960	159 275	145 720
Autres actifs non courants	5.5		8 727	8 345	8 340
Impôts différés actifs	5.6		19 266	17 504	18 647
Total de l'actif non courant			1 316 762	1 277 513	1 269 562
Stocks	5.3		18 098	12 302	14 247
Créances clients	5.4		142 135	130 467	116 959
Actifs financiers courants	5.7		5 760	5 833	6 683
Autres actifs courants	5.5		253 759	199 461	143 409
Impôts et taxes d'exploitation			66 739	62 133	57 711
Impôt sur les sociétés			11 159	4 651	7 366
Charges constatées d'avance			5 227	4 822	2 972
Disponibilités et quasi-disponibilités	5.8		244 206	199 692	204 103
Total de l'actif courant			747 082	619 360	553 450
Total de l'actif			2 063 844	1 896 874	1 823 012



Etat consolidé de la situation financière

(en millions de FCFA)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Passif				
Capital social		50 000	50 000	50 000
Réserves et primes d'émission		658 944	620 475	572 717
Ecart de conversion	6.7	(36 276)	(58 828)	(34 586)
Actions propres		(1 172)	(1 390)	(2 809)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		671 496	610 258	585 323
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		149 754	138 919	136 202
Total capitaux propres		821 250	749 177	721 525
Passifs financiers non courants	6.1	202 538	296 368	175 280
Dettes locatives non courantes	8	19 700	22 508	19 402
Avantages du personnel non courants	6.2	25 467	22 267	24 664
Autres passifs non courants	6.3	11 568	9 760	7 311
Total des passifs non courants		259 274	350 903	226 656
Passifs financiers courants	6.1	214 143	160 744	242 602
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	6.5	117 900	99 896	95 311
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	6.5	197 947	192 333	187 221
Passifs de contrats clients		2 047	4 970	4 925
Dettes locatives courantes		6 449	5 916	8 419
Avantages du personnel courants		17 218	14 324	13 933
Autres passifs courants	6.3	258 023	189 916	183 012
Impôts et taxes d'exploitation		71 017	54 246	64 240
Impôt sur les sociétés		83 292	57 348	59 163
Produits constatés d'avance	6.6	15 285	17 100	16 006
Total des passifs courants		983 321	796 793	874 831
Total du passif et des capitaux propres		2 063 844	1 896 874	1 823 012

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021

	Attribuables aux propriétaires de la société mère				Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres
	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Actions propres	Total	Réserves	Total	
Solde au 01 janvier 2020	50 000	572 717	(34 586)	(2 809)	585 323	136 202	136 202	721 525
Résultat global consolidé		168 588			168 588	32 684	32 684	201 272
Distribution de dividendes		(136 392)			(136 392)	(29 814)	(29 814)	(166 206)
Autres mouvements		15 562	(24 242)	1 419	(7 261)	(153)	(153)	(7 414)
Solde au 31 décembre 2020	50 000	620 476	(58 828)	(1 390)	610 258	138 919	138 919	749 177
Résultat global consolidé		211 054			211 054	41 406	41 406	252 459
Distribution de dividendes		(136 166)			(136 166)	(30 280)	(30 280)	(166 446)
Autres mouvements		(36 418)	22 551	218	(13 649)	(292)	(292)	(13 940)
Solde au 31 décembre 2021	658 944	(36 276)	(1 172)	671 496	149 754	149 754	821 250	749 177

Tableau des Flux de trésorerie consolidés

(en millions de FCFA)		2 021	2 020
Flux de trésorerie lié à l'activité			
Résultat net		252 459	201 272
Eléments non monétaires et reclassement de présentation			
Impôts et taxes d'exploitation	4.3	118 539	100 392
Dotations aux amortissements	4.6	190 170	185 759
Réévaluation à la juste valeur des quote-parts antérieurement détenues			
Pertes de valeur des immobilisations			
Résultat de cession d'actifs et autres gains & pertes		1 057	234
Dotations (reprises) des autres provisions		4 792	2 579
Impôt sur les sociétés	4.9	123 018	108 350
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		112	636
Résultat financier	4.7	24 178	29 460
Ecart de change net		1 973	2 027
Rémunération en actions		2 007	7 351
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution (augmentation) des stocks		(5 455)	1 849
Diminution (augmentation) des créances clients		(12 498)	(18 856)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		3 199	15 483
Var des passifs sur contrats clients		(2 923)	45
Diminution (augmentation) des autres créances		(44 889)	(64 457)
Augmentation (diminution) des autres dettes		50 451	55 813
Autres décaissements nets			
Impôts et taxes d'exploitation décaissés		(114 501)	(113 246)
Dividendes encaissés		181	370
Produits d'intérêts encaissés		10 669	8 168
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net		(31 563)	(32 519)
Impôts sur les sociétés décaissés		(107 723)	(105 218)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation (a)		463 254	385 491
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1.3	(221 399)	(211 621)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations		6 313	5 446
Produits de cession des biens immobiliers et des autres actifs corporels et incorporels		542	190
Acquisitions de titres de participation nettes de la trésorerie acquise		(2 234)	(3 870)
Produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée		277	
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers		197	(5 688)
Trésorerie générée par les activités d'investissement (b)		(216 305)	(215 543)

Tableau des Flux de trésorerie consolidés

(en millions de FCFA)	2 021	2 020
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts à long terme	25	177 052
Remboursements des emprunts à LT	(115 054)	(34 602)
Remboursements dettes locatives	(7 863)	(5 633)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et autres emprunts à court terme	73 574	(102 136)
Rachat d'actions	218	2 015
Contribution des actionnaires minoritaires	-	1 382
Dividendes versés	(166 225)	(204 740)
Trésorerie générée par les activités de financement (c)	(215 324)	(166 662)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	31 625	3 286
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie	15 513	(7 698)
Autres incidences sur la trésorerie	(2 628)	
Variation nette de trésorerie	44 514	(4 412)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	199 692	204 103
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	44 514	(4 412)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	244 206	199 692

NOTES ANNEXES

Note 1- Informations sectorielles

1.1 Du chiffre d'affaires sectoriel à l'EBITDAAL ajusté sectoriel

Le détail du chiffre d'affaires par zone à l'Ebitdaal se présente comme suit (en milliards CFA)

(en millions FCFA)	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	Comptes consolidés Sonatel
31-déc-21						
Chiffre d'affaires	490	448	31	306	60	1 335
Achats externes	(177)	(146)	(12)	(104)	(30)	(468)
Charges de personnel	(83)	(29)	(2)	(9)	(4)	(127)
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	(39)	(41)	(2)	(30)	(5)	(119)
Autres charges opérationnelles	(18)	(15)	(1)	(13)	(3)	(49)
Autres produits opérationnels	9	5	0	2	2	18
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	(3)	(2)	(0)	(2)	(1)	(8)
Charges d'intérêts des dettes locatives	(1)	(0)	(0)	(1)	(1)	(2)
EBITDAal ajusté	179	220	13	150	18	580
31-déc-20						
Chiffre d'affaires	480	404	25	249	48	1 206
Achats externes	(179)	(132)	(10)	(94)	(24)	(440)
Charges de personnel	(81)	(27)	(2)	(8)	(4)	(121)
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	(37)	(41)	(1)	(18)	(3)	(100)
Autres charges opérationnelles	(14)	(13)	(1)	(11)	(3)	(41)
Autres produits opérationnels	16	2	0	2	1	22
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	(2)	(1)	(0)	(1)	(1)	(6)
Charges d'intérêts des dettes locatives	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)	(2)
EBITDAal ajusté	183	193	11	118	12	518

1.2 Actifs sectoriels et passifs sectoriels

(en millions FCFA)	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	MEQ	Comptes consolidés
31 décembre 2021							
Ecart d'acquisition					37 230		37 230
Autres immobilisations incorporelles	106 186	80 502	1 082	53 636	3 459		244 864
Immobilisations corporelles	373 943	268 816	23 671	134 316	42 318		843 065
Titres mis en équivalence						3 091	3 091
Droits d'usage des immobilisations louées	8 008	4 145	251	3 557	8 599		24 559
Actifs financiers non courants	292 744	(2 905)	(5 953)	(22 777)	(118 627)	(6 522)	135 960
Autres actifs non courants	4 015	2 460	369	1 865	18		8 727
Impôts différés actifs	9 137	3 985	5	5 667	472		19 266
Total de l'actif non courant	792 033	357 002	19 424	176 264	(26 530)	(3 432)	1 316 762
Stocks	12 993	2 443	426	1 289	948		18 098
Créances clients	89 548	30 637	4 327	9 480	8 142		142 135
Actifs financiers courants	5 734	(15)		41	(0)		5 760
Autres actifs courants	63 898	87 727	6 869	76 841	18 424		253 759
Créances d'impôts et taxes d'exploitation	36 226	24 707	210	3 264	2 333		66 739
Créances d'impôt sur les sociétés	(0)	5 264	1 319	4 051	525		11 159
Charges constatées d'avance	3 524		179	375	1 148		5 227
Disponibilités et quasi-disponibilités	83 154	28 455	3 013	124 495	5 090		244 206
Total de l'actif courant	295 076	179 218	16 343	219 835	36 611		747 082
Total de l'actif	1 089 109	536 220	35 767	396 099	10 081	(3 432)	2 063 844



(en millions FCFA)	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	MEQ	Comptes consolidés
31 décembre 2020							
Ecart d'acquisition					38 662		38 662
Autres immobilisations incorporelles	112 515	84 060	1 018	42 319	4 798		244 710
Immobilisations corporelles	357 387	264 419	19 957	98 158	38 876		778 797
Titres mis en équivalence						3 052	0
Droits d'usage des immobilisations louées	9 005	4 921	6	4 048	9 189		27 169
Actifs financiers non courants	308 152	3 903	(9 044)	(17 607)	(119 909)	(6 221)	159 275
Autres actifs non courants	3 967	2 444	339	1 593	3		8 345
Impôts différés actifs	8 425	3 982	2	4 761	333		17 504
Total de l'actif non courant	799 451	363 729	12 279	133 272	(28 048)	(3 169)	1 277 513
Stocks	7 798	2 076	483	1 137	808		12 302
Créances clients	77 324	27 608	2 726	9 442	13 367		130 467
Actifs financiers courants	5 788	(15)	0	53	8		5 833
Autres actifs courants	70 752	62 912	4 105	50 293	11 400		199 461
Créances d'impôts et taxes d'exploitation	36 466	18 037	93	5 125	2 411		62 133
Créances d'impôt sur les sociétés	0	1 081	1 039	2 323	207		4 651
Charges constatées d'avance	3 387	0	109	524	802		4 822
Disponibilités et quasi-disponibilités	87 707	39 085	5 600	63 934	3 366		199 692
Total de l'actif courant	289 223	150 782	14 155	132 831	32 369		619 360
Total de l'actif	1 088 673	514 511	26 434	266 104	4 321	(3 169)	1 896 874

(en millions FCFA)	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	Titre mis en équivalence	Comptes consolidés
31-déc-21							
Capital social	50 000						50 000
Réserves	431 272	123 606	9 404	106 789	(18 992)	(2 413)	649 666
Ecarts de conversion	9 279			3 545	(39 815)	(6)	(26 998)
Actions propres	(1 172)						(1 172)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	489 380	123 606	9 404	110 334	(58 807)	(2 419)	671 496
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		63 528	6 977	57 905	22 357	(1 012)	149 754
Capitaux propres	489 380	187 134	16 381	168 239	(36 450)	(3 432)	821 250
Passifs financiers non courants	131 149	71 043			347		202 538
Dettes locatives non courantes	7 754	966	77	1 947	8 956		19 700
Avantages du personnel non courants	20 472	3 084		201	1 710		25 467
Autres passifs non courants	897	9 249	20	1 200	203		11 568
Total du passif non courant	160 271	84 341	97	3 349	11 216		259 274
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	72 578	3 011	1 085	34 479	6 747		95 311
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	86 936	42 054	9 182	50 271	9 504		187 221
Passifs financiers courants	131 787	82 179	39	72	67		242 602
Dettes locatives courantes	642	3 528	192	2 051	36		8 419
Avantages du personnel courants	9 416	4 694	253	2 107	748		13 933
Autres passifs courants	69 740	90 862	5 916	78 603	12 902		183 012
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	31 587	18 668	945	17 347	2 471		64 240
Impôt sur les sociétés	32 927	17 702	1 065	28 899	2 700		59 163
Passifs sur contrats clients		2 047					4 925
Produits constatés d'avance	3 846		613	10 684	141		16 006
Total du passif courant	439 459	264 746	19 289	224 512	35 315		874 832
Total du passif	1 089 109	536 220	35 767	396 099	10 081	(3 432)	2 063 844

(en millions FCFA)	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	Titre mis en équivalence	Comptes consolidés
31 décembre 2020							
Capital social	50 000						50 000
Réserves	443 389	122 810	8 403	70 806	(22 657)	(2 276)	620 476
Ecart de conversion				(21 388)	(37 524)	84	(58 828)
Actions propres	(1 390)						(1 390)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	491 999	122 810	8 403	49 417	(60 180)	(2 192)	610 258
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		63 161	6 864	50 321	19 552	(978)	138 919
Capitaux propres	491 999	185 971	15 267	99 739	(40 629)	(3 169)	749 177
Passifs financiers non courants	175 395	112 092		8 521	360		296 368
Dettes locatives non courantes	8 868	3 340	160	2 410	7 731		22 508
Avantages du personnel non courants	17 942	2 697		208	1 421		22 267
Autres passifs non courants	2 540	6 687	20	302	211		9 760
Total du passif non courant	204 745	124 816	180	11 441	9 722		350 903
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	54 511	18 835	1 998	17 917	6 635		99 896
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	81 136	51 092	5 154	41 265	13 686		192 333
Passifs financiers courants	119 386	37 754		3 964	(360)		160 744
Dettes locatives courantes	559	1 922	(145)	1 952	1 628		5 916
Avantages du personnel courants	7 975	4 162	248	1 323	615		14 324
Autres passifs courants	64 850	60 925	1 882	53 245	9 013		189 916
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	24 394	12 705	593	14 304	2 250		54 246
Impôt sur les sociétés	32 182	11 360	988	12 392	427		57 348
Passifs sur contrats clients		4 970					4 970
Produits constatés d'avance	6 935		269	8 562	1 334		
Total du passif courant	391 929	203 725	10 987	154 924	35 228		796 793
Total du passif	1 088 673	514 511	26 434	266 104	4 321	(3 169)	1 896 874

1.3 Investissements sectoriels

La décomposition par pays des immobilisations au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Sierra Leone	Brut 12.2021
Ecart d'acquisition (1)					37 230	37 230
Autres immobilisations incorporelles	106 186	80 502	1 082	53 636	3 459	244 864
Immobilisations corporelles	373 943	268 816	23 671	134 316	42 318	843 065
Droits d'usage des immobilisations louées (2)	8 008	4 145	251	3 557	8 599	24 559
Totaux	488 137	353 463	25 004	191 509	91 606	1 149 718

(1) Ecart d'acquisition sur Orange Sierra Leone acquis en 2016, contrôlé à 50%

(2) Impact par Pays de la norme IFRS 16

Les investissements nets du groupe Sonatel en 2021 se chiffrent à 216 milliards. Ils restent stables en proportion du chiffre d'affaires (16%) par rapport à 2020. Ces investissements du Groupe ont porté principalement sur le réseau d'accès mobile (extension, densification, 3G, 4G, 4G+), le déploiement de la fibre, les projets swap et d'upgrade du transport.

Note 2- Principes généraux retenus pour la préparation des états financiers du Groupe en IFRS

Note 2.1 Description de l'activité

Le Groupe Sonatel offre à ses clients particuliers, entreprises et autres opérateurs de télécommunications, une gamme étendue de services couvrant les communications fixes et mobiles, la transmission de données ainsi que d'autres services à valeur ajoutée, principalement dans les pays de présence : Sénégal, Mali, Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone. Le Groupe

développe par ailleurs ses activités dans les services financiers sur mobile (Orange Money).

Les activités d'opérateur de télécommunications sont soumises à des licences et des à régulations sectorielles, de même les activités de services financiers sur mobile ont leur propre réglementation.

Note 2.2 Base de préparation des informations financières 2021

Les états financiers consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration lors de sa séance du 15 février 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 28 avril 2022.

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales

IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en application de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017 et présenté avec, en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations sont celles adoptées par l'IASB, à l'exception des textes

en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières 2021 résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'IASB d'application obligatoire au 31 décembre 2021 ;

- des options ouvertes en matière de date et modalités de première application ;
- des options de comptabilisation et d'évaluation ouvertes par les normes IFRS.

Norme		Option retenue
IAS 1	Charges de désactualisation des passifs opérationnels (avantages au personnel, passifs environnementaux et licences)	Présentation en charges financières
IAS 2	Stocks	Evaluation des stocks selon le coût unitaire moyen pondéré
IAS 7	Intérêts versés et dividendes reçus	Classement en flux net de trésorerie généré par l'activité
IAS 16	Immobilisations corporelles	Evaluation au coût historique amorti
IAS 38	Immobilisations incorporelles	Evaluation au coût historique amorti
IFRS 3R	Participations ne donnant pas le contrôle	A la date d'acquisition, évaluation à la juste valeur ou à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction du Groupe Sonatel fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables permettant d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ;
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des comptes utilisées par SONATEL est le Franc CFA.

Les devises converties dans la monnaie de présentation sont le SLL et le GNF respectivement les devises de la Sierra Léone et de la Guinée Conakry.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en millions FCFA. Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait. Comme le permet la norme IAS1 «Présentation des états financiers», le Groupe présente les principales composantes des états financiers et les options retenues pour la présentation de certains d'entre elles : le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de la

situation financière, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers. Elles contiennent des informations complémentaires à celles présentées dans le reste des états financiers. Elles fournissent des descriptions narratives ou des décompositions d'éléments présentés dans ces états ainsi que des informations relatives aux éléments qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation dans ces états.

L'ordre de présentation des informations dans les Notes annexes est le suivant :

- une présentation des informations sectorielles
- une déclaration de conformité aux normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- des informations supplémentaires sur les éléments du compte de résultat, de l'état du résultat global consolidé, de l'état de la situation financière, de l'état des variations des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie, dans l'ordre dans lequel apparaissent chacun des états financiers et chacun des postes avec pour chaque note un résumé des principales méthodes comptables appliquées ;
- d'autres informations dont les passifs éventuels et les engagements contractuels non comptabilisés, des informations non financières.

Juste valeur

Les valeurs des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classées selon une hiérarchie en trois niveaux :

- niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- niveau 2 : données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont observables directement ou indirectement ;
- niveau 3 : données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Pour les actifs financiers au coût amorti («CA»), le Groupe Sonatel considère que la valeur comptable des disponibilités, des créances clients, ainsi que des divers dépôts de garantie, est une approximation raisonnable de la juste valeur, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La juste valeur des titres de participation correspond à la valeur boursière en fin de période pour les titres cotés et, pour les titres non cotés, à une technique de valorisation déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (transactions comparables, multiples de sociétés comparables, pacte d'actionnaires, valeur actualisée des flux futurs de trésorerie).

Pour les dettes fournisseurs et les dépôts reçus, le Groupe Sonatel considère que la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Définition des secteurs opérationnels et des indicateurs de performance

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :
- qui s'engage dans des activités générant des produits et des charges,

Note 2.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2021

2.3.1 Amendement IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 : Réforme IBOR phase 2

Les amendements de normes pour cette phase 2 apportent notamment des expédients pratiques quant à la modification

- dont les ressources reçues du Groupe font l'objet de décisions par le principal décideur opérationnel du Groupe,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs à présenter de manière distincte sont identifiés à partir du reporting interne utilisé par le Directeur Général pour décider de l'allocation des ressources et évaluer la performance, et qui dépassent les seuils quantitatifs fixés à 10% du total des produits, des résultats ou des actifs.

Les décisions sur l'allocation des ressources et l'appréciation de la performance des composantes du Groupe Sonatel sont principalement constituées par les implantations géographiques. Ainsi, les secteurs opérationnels sont : Sénégal, Mali, Guinée, Bissau et Sierra Leone

Indicateurs de performance opérationnelle en 2021

L'EBITDAaI correspond au résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, effets liés aux prises de contrôle, reprises des réserves de conversion des entités liquidées, pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés.

Les eCapex correspondent à l'acquisition d'actifs incorporels et corporels hors licences de télécommunication et hors investissements d'actifs financés, diminuée du prix de cession des actifs immobilisés. Ils sont un indicateur utilisé en interne pour l'allocation des ressources. Les eCapex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

Le Groupe considère que la présentation de ces indicateurs est pertinente puisqu'elle fournit aux lecteurs des comptes les indicateurs de pilotage utilisés en interne.

d'instruments financiers ou de contrats de location liée à la réforme IBOR. Pour les instruments de dettes touchés par la réforme IBOR, lors du changement de taux, il ne sera pas nécessaire d'appliquer les dispositions d'IFRS 9 pour déterminer si la modification de l'instrument est substantielle. Les

amendements proposent que les modifications des instruments financiers liées à la réforme soient traitées prospectivement comme une actualisation du taux d'intérêt sans impact au compte de résultat. Concernant la comptabilité de couverture, les amendements introduisent une exemption permettant de maintenir la comptabilité de couverture malgré l'évolution des flux de trésorerie futurs impactés par le changement de taux induit par la réforme.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe Sonatel au 31 décembre 2021.

2.3.2 Décision du comité d'interprétation IFRS sur le calcul de certains engagements relatifs à certains régimes à prestations définies

L'IFRS IC a été saisi sur les modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies pour lesquels l'attribution de droits est conditionnée par la présence dans le Groupe au moment du départ en retraite (avec perte de tout droit en cas de départ anticipé) et dont les droits dépendent de l'ancienneté, tout en étant plafonnés à un certain nombre

d'années d'ancienneté. Pour les régimes revus par l'IFRS IC, le plafond peut intervenir à une date antérieure au départ en retraite.

La lecture de la norme IAS 19, avait conduit à une pratique consistant à évaluer et comptabiliser l'engagement de manière linéaire sur la carrière du salarié dans le Groupe. L'engagement ainsi calculé correspond au prorata des droits acquis par le salarié au moment de son départ à la retraite.

La décision de l'IFRS IC concluant, au cas d'espèce, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté («X»), l'engagement ne serait comptabilisé que sur les X dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

La décision de l'IFRS IC ayant été publiée et la mise en œuvre de cette décision nécessitant de revoir les modèles de calculs actuariels, le Groupe Sonatel continue son analyse afin d'estimer l'effet de cette application.

Note 2.4 Recours au jugement et à des estimations

Outre les options ou positions comptables, la Direction du Groupe Sonatel exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions :

Recours au Jugement	
Thème	Nature du jugement comptable
Note 4.1 Vente	Répartition du prix de transaction entre le mobile et le service Identification d'obligations de prestations distinctes ou non
Notes 4.2 ; 4.3 Achats et autres charges, impôts et litiges et impôts	appréciation des mérites techniques des interprétations de la législation et de la qualification des faits et circonstances Contrats fournisseurs onéreux : fait générateur, nature des coûts inévitables
Note 8 Contrats de location	Détermination de la durée non résiliable des contrats et appréciation de l'exercice ou non des options de résiliation, prolongation et levée d'option.
Recours à des estimations	
Note 5.2 Immobilisations	Détermination de la durée d'utilité des actifs en fonction de l'appréciation de l'évolution des environnements technologiques, réglementaires ou économiques.
Notes 6.2 Avantages du personnel	Sensibilité au taux d'actualisation

Note 2.5 Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société mère SONATEL SA et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement. Ces filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe SONATEL est composé de 10 sociétés. Le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Pays	Sociétés	Mode de Détenion	Pourcentage de détention	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
Sénégal	Sonatel SA Orange Finances Mobiles Sénégal	Directe	Société Mère 100%	Consolidante Contrôle exclusif	Intégration globale
Mali	Orange Mali Orange Finances Mobiles Mali	Directe Indirecte	70% 70%	Contrôle exclusif Contrôle exclusif	Intégration globale Intégration globale
Guinée Conakry	Orange Guinée Orange Finances Mobiles Guinée	Directe Indirecte	89% 89%	Contrôle exclusif Contrôle exclusif	Intégration globale Intégration globale
Guinée Bissau	Orange Bissau	Directe	90%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Sierra Leone	Orange Sierra Leone (1) Orange Money SL (1)	Directe Indirecte	50% 50%	Contrôle exclusif Contrôle exclusif	Intégration globale Intégration globale
Côte d'Ivoire	Groupement Orange Services (2)	Indirecte	47%	Influence Notable	Mise en équivalence

(1) Orange Sierra Leone détenue à 50% est consolidée par intégration globale conformément aux termes du pacte d'actionnaire qui confère le contrôle au Groupe Sonatel. Le Groupe Orange détient les 50% restant.

(2) Le Groupe détient des parts à hauteur de 47% dans GOS. Le chiffre d'affaires et le résultat de la filiale sur les exercices 2020 et 2019 se présentent comme suit :

En milliers FCFA	2021	2020
Chiffre d'affaires	6 140 307	5 232 258
Résultat	(415 008)	(1 352 141)

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint et répondant à la définition de la coentreprise au

sens de la norme IFRS 11 avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode l'intégration proportionnelle.

- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Il s'agit essentiellement du Groupement Orange Services.

Note 2.6 Variation du périmètre de consolidation

Variation de périmètre de l'exercice 2021

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué au cours de l'exercice 2021

Variation de périmètre de l'exercice 2020

Le périmètre de consolidation a évolué au cours de l'exercice 2020 avec la fusion des filiales du Sénégal : Sonatel Mobiles, Sonatel Multimédia et Sonatel Business Solutions. Sonatel SA a absorbé ses 3 entités au 30 novembre 2020 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

Note 2.7 Changements de méthodes comptables et corrections d'erreur

- Changement de méthodes comptables

Néant

- Correction d'erreur

Le groupe Sonatel a procédé à une correction d'erreur sur le traitement comptable des actions gratuites du Projet d'Entreprise (PE) «Unis vers 2016», à l'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément à l'IAS 8, l'ajustement consécutif à une correction d'erreur doit être comptabilisé de manière rétrospective comme si l'erreur ne s'était pas produite, c'est-à-dire en corrigeant la comptabilisation, l'évaluation ainsi que les informations présentées en annexe.

Ainsi, si l'erreur a été commise et affecte une ou plusieurs périodes publiées, les montants affectés doivent être ajustés sur ces mêmes périodes (retraitement de l'information comparative). Si l'erreur a été commise sur une période antérieure aux périodes présentées, les comptes d'actifs, de passifs et de capitaux propres d'ouverture de la première période présentée doivent être corrigés.

L'impact de la correction d'erreur est ainsi constaté par ajustement des réserves d'ouvertures (IAS 8.42).

Les corrections réalisées portent sur les éléments suivants :

En Million de FCFA	Réserves au 31/12/2020	Impact correction d'erreur (IFRS 2)	Réserves au 01/01/2021
Sonatel SA	429 832	(13 157)	416 675
Orange Mali	110 562	(7 248)	103 314
Orange Bissau	8 403	(640)	7 763
Total	548 797	(21 045)	527 752

Note 3. Déclaration de conformité aux IFRS

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers consolidés selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. Il s'agit donc des seconds comptes IFRS

publiés par le Groupe Sonatel. Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2020 établis selon le même référentiel.

Note 4. Notes sur les rubriques du compte de résultat

Note 4.1 Chiffre d'affaires

En millions FCFA	2021	2020
Clientèle particuliers	1 225 054	1 092 842
Voix	549 171	507 547
SMS	24 291	18 458
Data	359 877	285 218
Orange Money	144 892	151 111
Itinérance client (roaming)	4 838	3 507
Contenu	21 033	17 959
Services Fixes	66 553	56 918
Equipement	13 844	11 804
Autres	40 554	40 321
Clientèle grands comptes	106 225	108 650
Trafic National	33 358	31 062
Trafic Direct International	49 644	57 687
Hubbing	8 761	11 785
Roaming	4 078	3 753
Autres	10 383	4 364
Autres	3 595	4 593
Total Chiffre d'affaires	1 334 874	1 206 086

Principes comptables

L'essentiel du chiffre d'affaires est dans le champ d'application d'IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients». Les produits et services d'Orange sont offerts aux clients dans des contrats de services seuls et dans des contrats qui regroupent l'équipement utilisé pour accéder aux services et / ou avec d'autres offres de services. Le chiffre d'affaires est constaté net de la TVA et autres taxes collectées pour le compte des Etats.

Prestations de services :

Pour la clientèle Grand Public et Entreprises, les produits des abonnements téléphoniques et d'accès à Internet sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de prestation de l'abonnement et les produits des communications téléphoniques

entrantes et sortantes, d'itinérance à l'international, ou d'échanges de données facturés aux clients sont enregistrés lorsque la prestation est rendue. Le Groupe propose à ses clients Entreprises des solutions sur mesure : gestion du réseau de télécommunication, accès, voix et données, migration.

Ces contrats comportent des clauses contractuelles relatives à des remises commerciales conditionnelles qui sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires selon les modalités propres à chaque contrat. Les coûts de migration engagés par le Groupe Sonatel dans le cadre de ces contrats sont comptabilisés en résultat à la date où ils sont encourus sauf lorsque les contrats prévoient une indemnisation en cas de rupture anticipée.

Orange Money est une combinaison de services financiers par téléphone mobile qui permet au client d'accéder à près d'une dizaine de services :

- faire un dépôt d'argent sans frais sur le mobile via le réseau de distribution-Cash in
- effectuer des retraits d'argent-Cash Out
- acheter du crédit et des Pass internet Orange-Paiement Marchand
- acheter des biens et services (magasins, supermarchés, restaurants etc.)-Paiement Marchand
- payer des factures-Bill Paiement
- envoyer et de recevoir de l'argent au Sénégal et dans la sous-région-Transfert Intra Régional
- payer ses achats en ligne-Paiement Marchand
- recevoir des transactions d'origine nationale et internationale directement sur son compte mobile-Transfert Intra Régional
- transférer de l'argent dans son compte bancaire-Bank To Wallet

Note 4.2 Achats externes

Le détail des achats externes se présente comme suit :

En millions FCFA	2021	2020	2019
Production immobilisée - Biens et services	7 613	(943)	3 020
Backbone international	(10 571)	(9 346)	(6 044)
Achat capacité satellite	(66 026)	(62 938)	(64 610)
Achats aux éditeurs de contenus – Charge	(4 393)	(6 252)	(7 506)
Charges de gestion Réseau	(134 730)	(119 026)	(107 608)
Loyers sites réseau, boutiques	(14 007)	(14 184)	(13 860)
Commissions de ventes	(148 768)	(143 261)	(130 140)
Honoraires	(16 456)	(7 183)	(9 145)
Frais de communication (pub)	(20 262)	(19 083)	(29 348)
Stocks: Coût des équipements vendus/loués	(42 561)	(36 817)	(35 997)
Formation et Intérim	(15 622)	(11 423)	(17 967)
Autres charges externes	(2 020)	(9 517)	(13 691)
Autres charges externes	(467 804)	(439 972)	(432 896)

Note 4.3 Impôts et taxes d'exploitation

Les impôts et taxes se chiffrent à 118 milliards FCFA, soit +18% par rapport à 2020. L'augmentation est liée à l'évolution des redevances fréquences et des autres taxes sur salaires.

Ils se répartissent comme suit par pays :

En millions FCFA	Sénégal	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Mali	Sierra Leone	Total 2021	Total 2020
Taxe professionnelle				517		517	567
Taxes sur services Télécoms				19 180		19 180	17 351
Redevances de fréquences (1)	12 311	11 366	2 294	10 513	3 609	40 094	30 540
Autres taxes, hors taxes s/ salaires	26 915	18 948	77	10 954	1 853	58 748	51 934
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	39 226	30 314	2 372	41 165	5 462	118 539	100 392

(1) Inclut les redevances de fréquence versées aux organismes gouvernementaux à la suite de l'attribution d'une licence hertzienne.

Note 4.4 Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles se présentent comme suit :

En millions CFA	2 021	2020
Charges et pertes sur créances (voir note 3.4)	14 033	7 322
Corporate fees (1)	26 989	23 886
Service Universel, charge	5 579	4 951
Autres charges d'exploitation	2 493	4 789
Total	49 094	40 948

(1) Les corporates fees concernent exclusivement la marque Orange

Note 4.5 Charges de personnel

Les composantes des charges de personnel sont détaillées ci-dessous

En millions CFA	2 021	2020
Salaires et traitements	79 516	70 451
Part Variable	15 143	13 964
Charges sociales, hors retraite	6 479	6 198
Taxes assises sur les salaires	3 847	3 689
Autres indemnités & avantages à CT	13 273	13 126
Provision congés payés	5 110	4 531
Avantages post-emploi	3 406	9 151
Total Charges de personnel	126 774	121 111

Les charges au personnel sont détaillées dans le tableau ci-dessous par pays au 31 décembre 2021 :

En millions FCFA	Sénégal	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Mali	Sierra Leone	Total 2021	Total 2020
Salaires et traitements	51 158	6 177	1 487	18 748	1 946	79 516	70 451
Part Variable	12 403			2 158	581	15 143	13 964
Charges sociales, hors retraite	1 524	157	197	4 427	174	6 479	6 198
Taxes assises sur les salaires	2 358	460		1 027	2	3 847	3 689
Autres indemnités & avantages à court terme	9 490	1 545	220	1 525	494	13 273	13 126
Provision congés payés	4 518	454	(2)	0	139	5 110	4 531
Avantages post à l'emploi	1 807	-210	158	1 082	569	3 406	9 151
Charges de personnel	83 258	8 583	2 060	28 968	3 906	126 774	121 111

Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération comptabilisée, par la Sonatel et les sociétés qu'elle contrôle, des personnes

qui sont, ou qui ont été, au cours de l'exercice, membres du Conseil d'Administration de Sonatel SA ou de la Direction Générale d'une entité du Groupe.

en millions CFA	12.2021	12.2020	12.2019
avantages à court terme hors charges patronales (1)	1 919	1 976	2 103
avantages à court terme charges patronales	60	73	69
avantages postérieurs à l'emploi	25	22	19
Total	2 005	2 071	2 191

(1) salaires bruts y compris la part variable, primes, jetons de présence et avantages en nature

Note 4.6 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous par catégorie d'immobilisations :

En millions CFA	31.12.2021	31.12.2020
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	8 092	5 845
Dotations aux amortissements des immobilisations (in)corporelles	182 078	179 914
Dotations aux amortissements	190 170	185 759

La répartition par pays des dotations est présentée ci-dessous au 31 décembre 2021 :

En millions CFA	Sénégal	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Mali	Sierra Leone	2021
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	2 669	1 861	2 095	214	1 252	8 092
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	76 323	62 491	29 194	6 009	8 062	182 078
Dotation aux amortissements	78 992	64 352	31 288	6 223	9 314	190 170

Principes comptables :

L'amortissement est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en général sans déduction d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu. Les durées d'amortissement sont

revues annuellement et sont modifiées si elles diffèrent des estimations précédentes. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Pour la durée d'amortissement retenue pour les principaux types d'immobilisations, voir à la note 5.2.

Note 4.7 Résultat financier

Coût de l'endettement brut

Le coût de l'endettement brut s'élève à 28,341 milliards FCFA en baisse de 1,645 milliards par rapport à 2020 liée aux charges d'intérêts sur emprunts bancaires.

En millions CFA	31.12.2021	31.12.2020
Charges d'intérêt et assimilés sur emprunts bancaires (1)	28 331	28 214
Intérêts sur autres dettes financières	10	1 771
Total	28 341	29 985

(1) Les intérêts sur emprunt obligataire s'élèvent à 6,76 G XOF

Le résultat financier consolidé du groupe s'élève à -24,178 milliards FCFA (-18% par rapport à 2020) lié à la baisse du coût de l'endettement financier.

Le coût de l'endettement est détaillé comme suit par pays :

En millions FCFA	Sénégal	Mali	Guinée	31.12.2021 2020
Charges d'intérêt et assimilés sur emprunts bancaires	16 322	11 258	750	28 331
Intérêts sur autres dettes financières			10	10
Total	16 322	11 258	760	28 341

Les gains et pertes de change au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

	Sénégal	Guinée	Total
Gains et Pertes réalisées sur actifs financiers	(555)	(1 579)	(2 134)
Gains et Pertes réalisées sur passifs financiers		(889)	(889)
TOTAL	(555)	(2 468)	(3 023)

Note 4.8 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels du Groupe se présentent comme suit :

En millions CFA	31.12.2021	31.12.2020
Commissions de distribution	39	12
Autres revenus d'exploitation	60	60
Autres produits d'exploitation	18 077	21 819
Total	18 175	21 892

Au 31 décembre 2021, les autres produits opérationnels par pays :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Sierra Leone	TOTAL
Commissions de distribution	39					39
Autres revenus d'exploitation	56			4		60
Autres produits d'exploitation (1)	9 166	4 900	1 749	146	2 116	18 077
31.12.2021	9 261	4 900	1 749	150	2 116	18 175
31.12.2021	16 334	2 265	1 740	79	1 475	21 892

(1) les autres produits incluent principalement les produits sur dettes fournisseurs.

Note 4.9 Charges d'impôts et preuve d'impôts consolidés

Les impôts sur les sociétés sont en hausse de 12,8% par rapport à 2020. Ils sont détaillés ci-dessous :

En millions CFA	2021	2020
Charge de l'exercice	122 813	107 492
Ecart sur exercices précédents	1 085	331
Variation des impôts différés	(879)	527
TOTAL	123 018	108 350

La preuve d'impôts se résume comme suit au 31 décembre 2021 :

en millions CFA	2021	2020	2019
Résultat avant Impôts (1)	376	310	295
Taux d'imposition Groupe Sonatel (2)	30%	30%	30%
Impôt sur les sociétés (3)	(123)	(108)	(99)
Impôts théorique (4) = (1) *(2)	(113)	(93)	(88)
Ecart (5)	(10)	(15)	(11)
Eléments de réconciliation			
Effet des dividendes en régime mère-fille (6)	(10)	(8)	(11)
Effet d'impôt sans base impactant l'impôt exigible		(7)	
Taux effectif d'impôts	33%	35%	34%

(1) le résultat avant impôt : résultat d'exploitation et résultat financier

(2) le taux moyen du Groupe Sonatel

(3) Charge d'impôt consolidé = impôt courant + impôt différé

(4) taux d'impôt appliqué au résultat d'exploitation

(5) écart dégagé entre la charge d'impôt et l'impôt théorique

(6) effet du régime des dividendes reçus mère fille

La charge d'impôts sur les sociétés par pays est détaillée ci-dessous au 31 décembre 2021 :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Sierra Leone	31.12.2021
Charge de l'exercice	34 966	43 797	40 608	1 065	2 377	122 813
Ecart sur exercices précédents		(58)	809		333	1 084
Var impôts différés bruts	(766)	(24)	(26)	(4)	(60)	(880)
Total	34 200	43 715	41 391	1 061	2 650	123 017

Principes comptables

Le Groupe évalue l'impôt courant et l'impôt différé au montant qu'il s'attend à payer ou recouvrer auprès des administrations fiscales de chaque pays à raison de son interprétation de l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Les actifs

d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable.

L'interprétation IFRIC 23 «Incertitude relative aux traitements fiscaux» vient préciser l'identification, l'évaluation et la comptabilisation des positions fiscales incertaines relatives aux impôts sur les sociétés. Cette interprétation n'a eu aucun effet sur l'évaluation des passifs d'impôts sur les sociétés, ni sur leur présentation dans les états financiers consolidés du Groupe Sonatel.

Note 4.10 Résultat par action

Le Groupe Sonatel n'a émis aucun titre dilutif, les résultats par action de base et dilués sont identiques.

Nombre d'actions

Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action de base et du résultat dilué est présenté ci-après :

(En nombre)	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	100 000 000	100 000 000
Effet des instruments dilutifs (1)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et dilutives	100 000 000	100 000 000

(1) Sonatel n'a émis aucun titre dilutif.

Résultat par action

Le résultat par action est ainsi obtenu :

(En FCFA)	2021	2020
Résultat net par action de base	2 110	1 686
Résultat net par action dilué	2 110	1 686

Principes comptables

La norme IAS 33-Résultat par action s'applique aux états financiers individuels d'une entité et aux états financiers consolidés d'un groupe avec une société mère (individuels et consolidés) :

- dont les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles sont négociées sur un marché un marché organisé (bourse...);

- qui dépose des états financiers auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières ou d'un autre organisme de régulation, aux fins d'émettre des actions ordinaires sur un marché organisé, ou qui est sur le point de les déposer.

Le Groupe Sonatel présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le Groupe Sonatel n'a émis aucun titre dilutif, les résultats par action de base et dilués sont identiques.

Note 5. Notes sur les rubriques de la situation financière - actif

Note 5.1 Ecart d'acquisition et perte de valeur

a) Ecart d'acquisition

Sonatel a acquis, en juillet 2016, 50% de Airtel Sierra Léone soit un montant de 74 milliards FCFA occasionnant la constatation d'un écart d'acquisition intégralement constaté en Goodwill dont les données chiffrées se présentent comme suit :

(En millions FCFA)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ecart d'acquisition (1)	37 230	38 662

(1) Les variations sont exclusivement dues aux effets de change

b) Perte de valeur

Les tests de dépréciation des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) correspondant aux pays peuvent entraîner des pertes de valeurs sur les écarts d'acquisition.

Concernant le Goodwill constaté sur la filiale Orange Sierra Léone, ce test n'a entraîné aucune perte de valeur.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs

des UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable, pour laquelle le Groupe Sonatel retient le plus souvent la valeur d'utilité.

c) Paramètres clés utilisés pour la détermination de la valeur recouvrable (d'utilité)

Les paramètres utilisés pour la détermination de la valeur recouvrable des principales activités consolidées sont les suivants :

(En millions FCFA)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Source retenue	Plan interne	Plan interne
Méthodologie	Flux de trésorerie actualisés	Flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance à l'infini	3,8%	3,8%
Taux d'actualisation après impôt	13%	13%
Taux d'actualisation avant impôt	15,9%	15,9%

L'analyse de sensibilité menée n'a pas mis en évidence de risque de dépréciation. Cette analyse a été menée sur les critères suivants, pris individuellement : le taux d'actualisation (+1%), le taux de croissance (-1%) et des flux de trésorerie (-10%)

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3-Regroupement d'entreprises, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général, les différentes capacités de résistance des acteurs du marché des télécommunications face à la dégradation des environnements économiques locaux, l'évolution des capitalisations boursières des opérateurs de télécommunications, et les niveaux de performance économique au regard des attentes du marché constituent des indicateurs de dépréciation externes qui, conjointement avec les performances internes, sont analysés par le Groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de perte de valeur avec une périodicité infra-annuelle.

Ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) (ou regroupement d'UGT), ce qui correspond le plus souvent au secteur opérationnel.

La valeur d'utilité est estimée comme étant la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie attendus. Les projections de flux

de trésorerie sont fondées sur des hypothèses économiques, réglementaires, de renouvellement des licences et des prévisions d'activités commerciales et d'investissements déterminées par le Groupe Sonatel de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires établis sur des périodes allant de 3 à 5 ans ; ils comprennent le flux de trésorerie lié à l'impôt calculé en appliquant le taux d'imposition légal au résultat d'exploitation (sans prendre en compte les effets des impôts différés et des déficits fiscaux reportables non reconnus à la date d'évaluation). Dans le cas des acquisitions récentes, des plans d'affaires plus longs peuvent être utilisés ;
- au-delà de cet horizon, les flux de trésorerie après impôt peuvent être extrapolés par application d'un taux de croissance décroissant ou stable pendant une période d'un an, puis d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance long terme du marché ;
- les flux de trésorerie après impôt sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation après impôt et en prenant en compte une prime reflétant le risque associé à la mise en œuvre de certains plans d'affaires et le risque pays. La valeur d'utilité résultant de ces calculs est identique à celle qui résulterait des calculs fondés sur les flux de trésorerie avant impôt avec un taux d'actualisation avant impôt.

Note 5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe se présentent comme suit :

En millions CFA	2021	2020	2019
Ecart d'acquisition	37 230	38 662	43 912
Autres immobilisations incorporelles	244 864	244 710	273 016
Immobilisations corporelles	843 065	778 797	749 539
Titres mis en équivalence	3 091	3 052	3 671
Droits d'usage des immobilisations louées	24 559	27 169	26 718
Total	1 152 809	1 092 390	1 096 856



La décomposition des immobilisations corporelles se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

En millions CFA 2021	Valeur Brute	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains et bâtiments	145 053	(80 959)	64 094
Réseaux et terminaux	2 031 505	(1 299 651)	731 854
Réseaux	2 029 610	(1 299 651)	729 959
Terminaux	1 895		1 895
Equipement informatique	91 887	(59 995)	31 892
Autres immobilisation corporelles	57 656	(42 431)	15 225
Total	2 326 100	(1 483 035)	843 065

2020	Valeur Brute	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains et bâtiments	134 705	(75 608)	59 097
Réseaux et terminaux	1 831 551	(1 160 706)	
Réseaux	1 830 612	(1 160 706)	669 906
Terminaux	939		939
Equipement informatique	88 797	(54 564)	34 232
Autres immobilisation corporelles	55 006	(40 383)	14 623
Total	2 110 059	(1 331 262)	778 797

La décomposition des immobilisations incorporelles se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

31-déc-21	Valeur brute	Amortissement cumulé	Pertes de valeurs	Valeur nette
Licences de télécommunication	355 281	(143 644)	-	211 637
Logiciels	180 455	(149 054)	-	31 401
Autres immobilisations incorporelles	97 266	(95 314)	125	1 827
Total	633 002	(388 012)	125	244 864
31 décembre 2020				
Licences de télécommunication	336 489	(119 490)		217 000
Logiciels	163 390	(137 961)		25 429
Autres immobilisations incorporelles	97 041	(94 788)	28	2 282
Total	596 921	(352 239)	28	244 710

Investissement par pays

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Sierra Leone	Total
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	75 151	79 318	36 507	11 444	12 125	214 545
Acquisitions de titres de participation nettes	225	746	(52)	1 125	(8)	2 037
31-déc-21	75 377	80 064	36 455	12 569	12 117	216 582
31-déc-20	74 587	78 646	35 442	3 687	23 180	215 543

Les Licences par pays

Le détail des licences se présente comme suit :

	Brut	Cumul Amortissements	Net 2021	Net 2020
Sénégal	138 612	(45 635)	92 978	100 295
Mali	135 010	(64 348)	70 662	77 205
Guinée	71 078	(25 683)	45 395	36 781
Bissau	6 545	(6 272)	273	1
Sierra Leone	4 036	(1 706)	2 330	2 718
Total	355 281	(143 644)	211 637	217 000

Principes comptables Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement les installations et équipements techniques liés aux réseaux et les bâtiments et matériels administratifs.

A l'entrée, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût comprenant :

- le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Le Groupe a l'obligation de démanteler les équipements techniques installés et de remettre en état les sites techniques qu'il occupe. La valorisation de la provision est fonction d'un coût de démantèlement (unitaire

pour les poteaux, terminaux et publiphones, par site pour les antennes mobiles) supporté par le Groupe pour répondre à ses obligations environnementales, des prévisions annuelles de dépôts des actifs et départs des sites. La provision est estimée sur la base des coûts connus pour l'année en cours, extrapolés pour les années à venir sur la base de la meilleure estimation qui permettra d'éteindre l'obligation. Cette estimation est révisée chaque année et si nécessaire la provision est ajustée avec pour contrepartie l'actif de démantèlement reconnu. La provision est actualisée à un taux déterminé par zone géographique correspondant au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'Etat à 15 ans.

Le coût d'acquisition d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs, qui sont comptabilisés séparément lorsque les différents composants ont des durées d'utilités différentes ou qu'elles procurent des avantages à la société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de modes d'amortissement différents.

L'amortissement est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition. Le mode

d'amortissement est l'amortissement linéaire sur les durées d'utilités retenues par le Groupe présentées ci-dessous :

Principaux actifs	Période d'amortissement
Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Mobilier de bureau et de logement	10 ans
Matériel de bureau	05 ans
Agencement, aménagement, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de commutation	10 ans
Matériel de Transmission et données	05 à 10 ans
Matériel et lignes et réseaux	10 ans
Matériel d'Energie	07 ans
Appareils de mesure	05 ans
Autres matériels d'exploitation	10 ans

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement au coût. Lorsqu'une immobilisation incorporelle est acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût de cette immobilisation incorporelle est à sa juste valeur à la date d'acquisition, conformément à IFRS 3.

Pour les immobilisations incorporelles générées en interne :

- aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est comptabilisée. Ces dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, la faisabilité technique de l'achèvement (a), l'intention d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre (b), la capacité de la mettre en service ou la vendre (c), la possibilité de générer des avantages économiques futurs (d), la disponibilité des ressources techniques, financières et autres (e), et la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables (f) peuvent être démontrées.

Les logiciels «dissociés» qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois ans (3) ans.

Le coût d'acquisition du goodwill est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris toute clause d'ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation de la juste valeur résultant d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global. La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière. Compte tenu de l'activité du Groupe, les évaluations à la juste valeur des actifs identifiables sont principalement liées aux licences, aux bases des clients qu'aux marques.

Après sa comptabilisation initiale, l'immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis mais sont soumis à un test de dépréciation en application de la norme IAS 36 au moins une fois par an, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Notamment, les licences sont amorties sur la durée contractuelle.

Note 5.3 Stocks

Les stocks du Groupe se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Stocks et en-cours, équipements vendus - Brut	6 437	4 799	7 322
Stocks et en-cours, autres produits/services vendus - Brut	1 962	2 015	793
Stocks et en-cours, autres fournitures - Brut	11 115	7 024	7 868
Valeur brute	19 514	13 837	15 983
Dépréciation	(1 416)	(1 535)	(1 736)
Valeur nette	18 098	12 301	14 247

Principes comptables

Les stocks sont constitués de matériels de maintenance des réseaux et les équipements destinés aux clients. Ils sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de la valeur nette

probable de réalisation. Le coût d'entrée correspond au coût d'acquisition déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks n'ayant pas enregistrés de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

Note 5.4 Créances clients

Les créances clients se présentent comme suit au 31 décembre 2021

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Créances clients brutes	178 522	165 017	151 790
Dépréciation des créances clients	(36 387)	(34 550)	(34 831)
Créances clients nettes	142 135	130 467	116 959

La balance âgée des créances clients se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

En millions CFA	Balance âgée des créances				
	Non échu	>180 jours	(180 et 360) jours	>360 jours	Total 12.2021
Créances clients	85 451	21 356	9 571	25 757	142 135

Principes comptables

IFRS 9 comporte trois volets principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

La norme exige de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers. Elle prévoit des facilités pratiques pour les créances commerciales, les actifs de contrat et les créances de location. Elle permet le recours à des méthodes simplifiées pour la

détermination du montant de la dépréciation (ex: l'utilisation d'une matrice de provisionnement pour les créances commerciales).

Au niveau du Groupe Sonatel, les éléments concernés par la norme sont principalement constitués par les créances clients.

Les créances clients, essentiellement à court terme et sans taux d'intérêt déclaré, sont inscrites dans l'état de la situation financière pour la valeur nominale de la créance à l'origine. Les créances résultant de la location-financement

d'équipements aux entreprises, sont reconnues en créances d'exploitation courantes car elles s'inscrivent dans le cadre normal d'exploitation.

Les pertes de valeur comptabilisées pour un groupe de créances constituent l'étape intermédiaire précédant l'identification des

pertes de valeur sur les créances individuelles. Dès que ces informations sont disponibles (client en redressement ou liquidation judiciaire), ces créances sont alors dépréciées distinctement.

Note 5.5 Autres actifs

Le détail des autres actifs se présente comme suit :

(En millions FCFA)	Brut	Provision	2021	2020	2019
Dépôts Garantie & Cautionnements versés	6 237		6 237	5 902	5 938
Autres actifs non courants	2 475		2 475	2 444	2 402
Personnel, créances	2 024		2 024	1 115	800
Avances & acomptes fournisseurs, hors immobilisations	907		907	239	239
Autres créances d'exploitation	18 015	(1 041)	16 974	17 015	18 264
Créances sur cession d'immobilisations	0		-		379
Avances et acomptes versés sur immobilisations	2 278		2 278	2 180	406
Cantonnement des Unités de valeur en circulation chez clients (1)	231 591		231 591	178 783	123 310
Autres actifs courants	0		-	129	11
Total	263 527	(1 041)	262 486	207 806	151 749
Dont autres actifs non courants	8 727		8 727	8 345	8 340
Dont autres actifs courants	254 800	(1 041)	253 759	199 461	143 409

(1) Ces créances ont pour contrepartie des dettes du même montant au niveau des autres passifs (voir note 6.3)

La croissance de 27% constatée sur les actifs courants est essentiellement liée au développement et la dynamique de l'activité d'Orange Money dans les pays d'implantation du Groupe.

Orange Money - cantonnement de la monnaie électronique se présente comme suit par pays :

	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Sierra Leone	Total
2021	56 556	83 769	75 213	4 735	11 318	231 591
2020	61 139	57 730	50 051	1 896	7 967	178 783

Principes comptables

Orange Money est une solution de transferts d'argent, de paiements et d'accès à des services financiers à travers un compte de monnaie électronique (« ME ») associé à un numéro de mobile Orange.

Depuis 2016, le Groupe Sonatel est devenu Émetteur de Monnaie Électronique (« EME ») dans certains des pays dans lesquels il

est présent par le biais de filiales internes dédiées et agréées. Les EME, garants en dernier ressort du remboursement des porteurs de ME, sont tenus réglementairement de cantonner les fonds collectés en échange de l'émission de ME (obligation de protection des porteurs). Le modèle de distribution de la ME s'appuie sur les filiales du Groupe et des distributeurs tiers. Les EME émettent de la ME (ou unités de valeur « UV » ou « E-unit ») sur demande de ces distributeurs en échange

de fonds collectés auprès de ceux-ci. Les distributeurs cèdent à leur tour la ME détenue aux porteurs finaux.

Aux bornes du Groupe Sonatel, le cantonnement s'entend comme la protection des porteurs tiers (distributeurs et clients). Ces opérations sont sans effet sur l'endettement financier net du Groupe et sont inscrites dans les rubriques suivantes :

- cantonnement à l'actif pour un montant nécessairement égal à la ME en circulation à l'extérieur du Groupe Sonatel (ou E-Unit en circulation) ;
- E-unit en circulation au passif, représentatives de l'obligation de rembourser les porteurs tiers (clients et distributeurs tiers).

Note 5.6 Impôts différés actif

Les impôts différés actifs (IDA) se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

En millions CFA	2021	2020	2019
Impôts différés actifs	19 266	17 504	18 647

Ils se présentent comme suit par pays au 31 décembre 2021 par nature :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Sierra Leone	Total 2021
Avantages au personnel	4 538	1 186	15			5 738
Autres provisions	3 891	0	0			3 891
Passifs locatifs	2 511	1 348	1 399	72	2 722	8 052
Autres différences	(1 803)	1 451	4 253	(67)	(2 249)	1 585
Total	9 137	3 985	5 667	5	472	19 266

Principes comptables Impôts différés

Le Groupe évalue l'impôt courant et l'impôt différé au montant qu'il s'attend à payer ou recouvrer auprès des administrations fiscales de chaque pays à raison de son interprétation de l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des

passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle imposable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Note 5.7 Actifs financiers non courants et courants

Le détail des actifs financiers non courants et courants se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Titres & participations	12 943	13 272	6 847
Prêts à long terme (1)	128 777	151 836	145 720
Actifs financiers	141 720	165 108	152 567
Actifs financiers non courants	135 960	159 275	145 884
Actifs financiers courants	5 760	5 833	6 683

(1) Inclut les prêts à Long terme aux autres tiers que les actionnaires, titres & participations, concernent principalement les salariés.

Note 5.8 Disponibilités et quasi-disponibilités

Le détail des disponibilités se présente comme suit :

En millions FCFA	2 021	2 020	2019
Dépôts à terme - Brut	15 100	16213	662
Quasi-disponibilités	3 155	7 803	1 720
Disponibilités (1)	225 951	175 676	201 721
Disponibilités et quasi-disponibilités	244 206	199 691	204 103

(1) les soldes débiteurs des comptes bancaires en fin de période - les comptes de caisses

La variation de la trésorerie se présente comme suit au 31 décembre 2021 (en milliards CFA)

	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Sierra Leone	Total 12.2021	Total 12.2020
Activités d'exploitation	137	163	130	17	16	463	385
Activités d'investissement	(75)	(80)	(36)	(13)	(12)	(216)	(216)
Activités de financement	(80)	(86)	(47)	(1)	(1)	(215)	(167)
Opérations internes	14	(8)	(1)	(5)	(1)	(3)	
Change et autres incidences	(0)	1	15	-	(0)	16	(8)
Variation au 31 décembre 2021	(5)	(11)	61	(3)	2	45	(4)

Note 6. Notes sur les rubriques de la situation financière - passif

Note 6.1 Passifs financiers courant et non courants

Les passifs financiers non courants se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

En millions CFA	2021	2020	2019
Emprunts	202 538	296 368	175 280

Le détail des emprunts par pays est présenté ci-dessous :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Sierra Leone	Total 31/12/2020	Total 31/12/2020
Emprunts obligataires (1)	100 000			100 000	100 000
Emprunts bancaires	31 149	71 043	347	102 538	196 368
Passifs financiers non courants	131 149	71 043	347	202 538	296 368

(1) 15 juin au 15 juillet 2020 : Sonatel entreprend un emprunt obligataire de 100 milliards FCFA visant à financer le plan d'investissement 2020 lié à ses opérations au Sénégal, principal marché du Groupe Sonatel en volume et en valeur. Le programme d'investissements au Sénégal, couvert par l'emprunt obligataire, permettra à terme d'améliorer l'expérience client, continuer la modernisation et l'extension de son réseau tout en renforçant le rôle de pionnier de la Société en termes d'innovation et de technologie dans le secteur des TMT (Technologies Média Télécommunications) en zone UEMOA. L'utilisation des fonds levés sera dédiée aux investissements sur les infrastructures permettant de soutenir le segment Voix, l'accélération des principaux relais de croissance que sont la Data Mobile et Orange Money ainsi que le lancement de nouveaux métiers (Energie, Banque, contenus multimédias).

Les passifs financiers courants se présentent comme suit au 31 décembre 2021

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Autres emprunts bancaires	191 881	155 309	215 133
Emprunts	262	224	217
Intérêts/coûts à payer sur emprunts (1)	4 444	5 161	5 664
Intérêts/coûts à payer sur dettes Associés	121	49	1 509
Soldes créditeurs de banque	17 434		20 079
Passifs financiers courants	214 143	160 744	242 602

(1) Dont 2 967 sur emprunts obligataires

Les passifs financiers courants sont détaillés ci-dessous par pays :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Conakry	Guinée Bissau	Sierra Leone	12.2021	12.2020
Autres emprunts bancaires	127 317	64 564	0	0		191 881	155 309
Emprunts		609			347	262	224
Intérêts/coûts à payer sur emprunts	4 444		0	0		4 444	5 161
Intérêts/coûts à payer sur dettes Associés	26		72	39	(15)	121	49
Soldes créditeurs de banque		17 006	0	0	428	17 434	
Passifs financiers courants	131 787	82 179	72	39	67	214 143	160 744

Note 6.2 Avantages du personnel courant et non courant

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays dans lequel il opère, le Groupe Sonatel a des obligations en matière d'avantages au personnel :

- retraite : la plupart des employés du Groupe sont couverts par des régimes à cotisations définies prévus par les lois ou accords nationaux ;
- décès du travailleur : le salaire du travailleur, l'allocation de congé et les indemnités de toute nature acquis à la date du décès reviennent aux ayants droits ;

- pré-retraite : pour les salariés préretraités, une prime équivalente à un pourcentage du dernier salaire moyen annuel multiplié par la durée restante pour atteindre la retraite en plus de l'indemnité de retraite majorée de 15%.

Les avantages au personnel non courant se présentent comme suit :

En millions CFA	12.2021	12.2020	12.2019
Avantages du personnel non courants	25 467	22 267	24 664

Concernant l'exercice 2021, ils s'élèvent à 25 milliards FCFA et sont liés essentiellement aux avantages post emploi, en application de la norme IAS 19 comme présentés ci-dessous :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Sierra Leone	2021
Avantages post à l'emploi	19 192	3 084	201	1 710	24 187
Litiges et risques sociaux	1 279				6 687
Avantages du personnel non courants	20 472	3 084	201	1 710	25 467

Le détail des avantages du personnel courant se présente comme suit par zone au 31 décembre 2021 :

en millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Sierra Leone	Total 2021	Total 2020
Personnel, dettes	5 272	2 543	1 154	139	584	9 692	7 253
Personnel charges à payer, congés payés	3 909	0	900	89	65	4 963	4 287
Organismes sociaux, dettes	225	2 152	32	25	98	2 532	2 745
Etat – dettes						0	23
Autres avantages sociaux, dettes	10		21			31	15
Avantages du personnel courants	9 416	4 694	2 107	253	748	17 218	14 324

Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements (IAS19)

L'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme repose en particulier sur l'âge de départ à la retraite déterminé en fonction des dispositions

applicables et des conditions nécessaires pour ouvrir un droit à une pension à taux plein, lesquelles sont souvent sujettes à des révisions législatives.

Le détail des hypothèses de l'IAS 19 se résume comme suit :

HYPOTHESES ACTUARIELLES			
	2021	2020	2019
Taux d'augmentation des salaires	3,4	3,4	3,4
Taux d'actualisation	8	8	8
Taux d'inflation	1,5	1,5	1,5
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)	99,92	99,92	99,92

Afin d'évaluer la valeur actuelle des prestations futures, plusieurs hypothèses doivent être faites. La Norme IAS 19 précise que les hypothèses actuarielles doivent être objectives et mutuellement compatibles. Il est également indiqué que les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par le Groupe Sonatel des variables qui détermineront le coût final de ses obligations. Ainsi, le choix des hypothèses d'évaluation est de la responsabilité du Groupe Sonatel. Les hypothèses comprennent :

- l'âge légal de départ à la retraite
- hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel : la mortalité, le taux de rotation du personnel et le taux de pré-retraite
- hypothèses financières, qui portent sur des éléments tels que les suivants : le taux d'actualisation, le taux d'évolution des salaires.

Principes comptables

Les avantages postérieurs à l'emploi encadrés par la norme IAS 19 sont offerts à travers :

- des régimes à cotisations définies : les cotisations, versées à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière, sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ;
- des régimes à prestations définies : le montant des engagements futurs représentatifs de ces régimes est évalué sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetées : – leur calcul intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, égalité homme/femme...) et financières (augmentation future de salaire, taux d'inflation...) définies aux bornes de chacune des entités concernées, – le taux d'actualisation, défini par

pays ou zone géographique, est déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'État s'il n'existe pas de marché actif). Il est arrêté sur la base d'indices externes communément retenus comme référence pour la zone euro, – les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur totalité en autres éléments du résultat

Note 6.3 Autres passifs

Les autres passifs du Groupe se détaillent comme suit :

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Autres litiges	9 249	6 687	4 164
Autres risques/charges	8 348	4 131	5 028
Dépôts Garantie & Cautionnements reçus	2 320	1 307	1 343
Autres dettes d'exploitation	16 529	8 942	16 402
Autres éléments d'exploitation	(45)	-166	139
Dividendes à payer	1 599	1 379	39 937
E-unit en circulation chez clients (voir note 3.5)	231 591	177 396	123 310
Total	269 592	199 676	190 322
Dont autres passifs non courants	11 568	9 760	7 311
Dont autres passifs courants	258 023	189 916	183 012

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable que le règlement se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Il s'agit plus spécifiquement des provisions pour litiges, des provisions

Note 6.4 Evolution des contentieux et contrôles fiscaux

Cette note présente l'ensemble des litiges significatifs dans lesquels est impliqué le Groupe Sonatel à l'exception des litiges éventuels liés à des désaccords entre le Groupe Sonatel et les administrations fiscales ou sociales en matière de taxes, d'impôts sur les sociétés ou de cotisations sociales.

global. Le versement du capital se fait en une fois au moment du départ à la retraite.

Egalement, le Groupe ne dispose pas d'actifs de couverture dédiés aux engagements des versements des avantages postérieurs à l'emploi.

pour démantèlement et remise en état de sites, des provisions pour retraite etc.

L'estimation du montant figurant en provision pour risques et charges correspond à la sortie de ressources que la société devra probablement supporter pour éteindre son obligation.

Les provisions pour démantèlement ne sont pas significatives et n'impactent pas les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, les provisions pour risques comptabilisées par le Groupe au titre de l'ensemble de ses litiges s'élèvent à 16 502 millions FCFA et couvre les risques relatifs à tous les litiges en cours.

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Total
Litiges et risques sociaux	6 279 (1)				6 279
Autres litiges		9 249 (2)	957	17	10 223
Total	6 279	9 249	957	17	16 502

(1) dont 5 milliards FCFA de provision relatif à l'amende reçue de l'ARTP.

(2) dont 7 milliards FCFA relatif au contentieux sur les appels sortants.

Contrôles fiscaux

Le Groupe Sonatel a fait l'objet de contrôles fiscaux portant sur les exercices 2018 à 2021, dont les issues comptabilisées n'ont pas d'incidences comptables significatives futures sur les comptes du Groupe.

Autres litiges Groupe

Au Sénégal

A la fin de l'exercice 2021, Sonatel a reçu une notification d'amende de l'autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) portant sur la qualité des services pour un montant de 16 milliards FCFA.

Sonatel a engagé un recours contre cette décision de l'autorité des régulations

Au Mali

Au Mali, les opérateurs télécoms avaient été assignés en contestation de la facturation des communications aboutissant sur la messagerie vocale. Le tribunal de première instance avait

en 2013 débouté les plaignants, et l'autorité de régulation malienne (AMRTP) avait confirmé la conformité de cette facturation. Fin 2021, à la suite d'un appel par les plaignants, la cour d'appel de Bamako a condamné les opérateurs télécoms, et en particulier Orange Mali à payer la somme de 176 millions d'euros. Orange Mali a engagé plusieurs voies de recours contre cette décision, d'une part au titre du délai de forclusion de l'appel de la nullité de l'arrêt délivré, et d'autre part pour illégalité et annulation de l'appel. L'arrêt ayant été signifié, Orange Mali a diligenté un pourvoi devant la Cour suprême malienne.

Hors les contestations de contrôles fiscaux et contentieux déjà comptabilisés il n'existe pas d'autres procédures administratives, judiciaires ou arbitrales dont le Groupe Sonatel ait connaissance (qu'il s'agisse d'une procédure en cours, en suspens ou d'une procédure dont le Groupe soit menacée), ayant eu au cours des 12 derniers mois ou susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 6.5 Dettes fournisseurs sur autres biens et services

Les autres dettes fournisseurs du Groupe se présentent comme suit :

(En millions FCFA)	2021	2020	2019
Dettes/créances sur immobilisation	16	75	635
Dettes sur licences de télécommunication	7 000		
Autres fournisseurs d'immobilisation	110 884	99 821	94 676
Dettes fournisseurs, hors immobilisations	197 857	192 489	191 074
Autres dettes fournisseurs	90	(155)	(3 853)
Dettes fournisseurs	315 846	292 230	282 532

Principes comptables

Les dettes fournisseurs sur autres biens et services issues des transactions commerciales et réglées dans le cycle normal d'exploitation sont classées en éléments courants. Elles comprennent celles que le fournisseur peut avoir cédé avec ou sans notification auprès d'établissements financiers dans le cadre d'affacturage direct ou inversé, y compris celles pour lesquelles le fournisseur a proposé un terme de paiement étendu et pour lesquelles la société a confirmé son accord de paiement au terme convenu.

Le Groupe SONATEL considère que ces passifs financiers conservent les caractéristiques d'une dette fournisseur,

notamment en raison de la persistance de la relation commerciale, de délais de paiements in fine conformes au cycle opérationnel d'un opérateur télécom en particulier pour l'achat des principales infrastructures, de l'autonomie du fournisseur dans la relation d'escompte et d'un coût financier supporté par le Groupe Sonatel qui correspond à la rémunération du fournisseur pour le délai de paiement supplémentaire accordé.

Les dettes fournisseurs sans taux d'intérêt spécifié sont évaluées à la valeur nominale de la dette si la composante intérêt est négligeable. Les dettes fournisseurs portant intérêt sont comptabilisées au coût amorti.

Note 6.6 Produits constatés d'avance (PCA)

Les produits constatés d'avance résiduels sont hors champ d'application d'IFRS 15. Ils se présentent comme suit :

en millions FCFA)	2021	2020	2019
Autres produits constatés d'avance d'exploitation	15 285	17 100	16 006

Il s'agit des produits facturés qui seront constatés en Chiffre d'Affaires dans la (les) période(s) future(s).

La répartition des autres produits constatés d'avance par pays est détaillée ci-dessous au 31 décembre 2021:

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Total 2021
Autres PCA d'exploitation	3 846	613	10 684	141	15 285

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée	Bissau	Total 2020
Autres PCA d'exploitation	6 935	269	8 562	1 334	17 100

Note 6.7 Ecart de conversion

Les écarts de conversion se présentent comme suit :

en millions FCFA)	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-19
Sierra Leone	(39 815)	(37 523)	(29 911)
Guinée Conakry	3 545	(21 388)	(4 675)
Total	(36 270)	(58 912)	(34 586)

Principes comptables

La monnaie fonctionnelle utilisée par SONATEL est le Franc CFA.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente du FCFA et n'est pas la monnaie d'une économie hyper inflationniste sont convertis en FCFA (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- le compte de résultat est converti au cours de change en vigueur aux dates des transactions (cours historique) ou au taux moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les autres éléments du résultat global.

Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilancielle d'ouverture, les transactions

de la période et la position bilancielle de clôture sont enregistrés en autres éléments du résultat global (OCI). Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat (i.e. «recyclage» de l'OCI) lors de la cession de l'entreprise considérée.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle n'est pas le Franc CFA doivent être considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

Dans le cadre de la première application des IFRS, le Groupe a, conformément aux dispositions de l'IAS 21, comptabilisé les écarts de conversion dans les autres éléments du résultat global et les a cumulés dans une composante des capitaux propres.

Note 7. Description des plans d'attribution gratuites d'actions

Le détail et la description des plans d'attribution d'actions gratuites se présentent comme suit :

- Distributions à partir de 2009 : actions gratuites non cessibles y compris actions de bienvenue.

Il s'agit d'actions octroyées au personnel dans le cadre de la politique de fidélisation de son personnel et d'attractivité à l'endroit des ressources de qualité.

Ces actions ne sont cessibles qu'à la date de départ à la retraite ou de préretraite.

- Attributions gratuites d'actions (AGA) relative au plan d'entreprise 2013-2016.

Il s'agit d'actions liées à l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs du Plan Stratégique 2013-2016 selon le jalonnement ci-dessous : 100 actions pour les années 2013, 2014 et 2015, 200 actions pour 2016. Ces actions sont incessibles jusqu'à la retraite avec la particularité que les démissionnaires et licenciés conservent leurs actions, touchent les dividendes, mais ne peuvent les céder qu'à l'âge de la retraite.

Conformément à l'IAS 8, des ajustements ont été effectués sur les plans AGA de 2013 à 2016 pour un montant de de 7 milliards de FCFA.

Le montant des AGA aux dates d'arrêté se présentent comme suit :

en millions FCFA)	2021	2020	2019
Montant des actions gratuites	29 147	35 092	28 589

Les effets comptables sur les charges des attributions d'actions gratuites (AGA) s'élèvent à 1 333 millions FCFA au titre de l'exercice. La variation du montant des AGA de – 21% au cours de l'exercice s'explique essentiellement par les ajustements comptabilisés au cours de l'exercice.

Note 8. Contrats de location (IFRS 16)

Principes comptables

Les principales positions comptables relatives à la décision du comité de l'IFRS IC publiée en décembre 2019 sur les durées des contrats IFRS 16 sont détaillées en note 2.3.1.

Le Groupe Sonatel qualifie un contrat de location dès lors qu'il confère au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une durée donnée, y compris dès lors qu'un contrat de service contient une composante locative.

Le Groupe a défini les grandes familles de contrats de location :

- Terrains et bâtiments : ces contrats portent essentiellement sur des baux commerciaux (points de vente) ou tertiaires (bureaux) ou encore la location de bâtiments techniques non détenus par le Groupe. Les contrats de location immobiliers conclus au sein du Groupe Sonatel portent essentiellement sur des durées moyennes (baux commerciaux de 5 ans avec option de résiliation anticipée à 3).
- Réseaux et terminaux : le Groupe Sonatel est amené à louer un certain nombre d'actifs dans le cadre de ses activités mobiles. C'est notamment le cas des terrains ayant vocation à accueillir l'installation des antennes, les sites mobiles loués à un opérateur tiers ainsi que certains contrats avec des «TowerCos» (sociétés exploitant des pylônes de télécommunication).

La comptabilisation de l'ensemble des contrats de location se traduit, au bilan, par la reconnaissance d'un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un

passif pour les obligations locatives associées. Au compte de résultat, une dotation aux amortissements des droits d'utilisation est présentée séparément de la charge d'intérêts sur dettes locatives.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts affectent les flux générés par l'activité, tandis que le remboursement du principal des dettes locatives affecte les flux liés aux opérations de financement.

Enfin, le Groupe Sonatel applique les deux exemptions proposées par la norme IFRS 16, c'est à dire les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et ceux dont la valeur à neuf du bien sous-jacent est inférieure à environ 3,5 millions F CFA. Ces contrats de location pour lesquels l'une de ces deux exemptions est réunie est comptabilisée dans les «achats externes» au compte de résultat. Pour la période antérieure à 2019, le Groupe a retenu de ne pas procéder à un retraitement rétrospectif d'une part du fait de l'indisponibilité de l'information nécessaire au retraitement et d'autre part du fait du caractère peu significatif de l'impact sur les capitaux propres .

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Groupe comptabilise l'ensemble de ses contrats de location (en tant que preneur) selon un modèle unique dans lequel sera reconnu au bilan un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un passif pour les obligations locatives associées.

Dettes locatives non courantes

Les dettes locatives, qui représentent l'impact d'application de la norme IFRS 16 au titre 2021/2020, se présentent comme suit par secteur :

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	Total 2021
Autres dettes de loyers (hors intérêts)	7 754	966	77	1 947	8 956	19 700

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	Total 2021
Autres dettes de loyers (hors intérêts)	8 868	3 340	160	2 410	7 731	22 508

Droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise l'ensemble de ses contrats de location (en tant que preneur) selon un modèle unique dans lequel sera reconnu au bilan un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un passif pour les obligations locatives associées.

L'incidence net sur le bilan au titre de l'exercice qui s'élève à 26 milliards FCFA résulte de la reconnaissance de l'obligation locative et du droit d'utilisation associés aux contrats de location. Par ailleurs, le Groupe Sonatel a pris l'option de comptabiliser des impôts différés lors de la reconnaissance initiale du droit d'utilisation et de l'obligation locative dès la transition.

En millions CFA	Sénégal	Mali	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Sierra Leone	2 021
Droits d'usage Corp. solutions incorporels	-	2 684	-	-	-	2 684
Autres droits d'usage des actifs loués	15 333	9 631	913	9 459	12 227	47 563
Dépréciation	(7 326)	(5 486)	(662)	(5 902)	(3 627)	(23 003)
Total	8 008	6 829	251	3 557	8 599	27 243

Note 9. Engagements Hors-bilan

Engagements d'investissement

Au-delà des engagements exprimés en termes monétaires, le Groupe Sonatel a pris des engagements à l'égard des autorités de régulation nationales en matière d'étendue de la couverture de la population par ses réseaux fixes ou mobiles, souscrits notamment dans le cadre de l'attribution de licences, ou de qualité de service. Ces engagements imposent des dépenses d'investissement au cours des années futures pour déployer et améliorer les réseaux mais ils ne sont pas repris ci-dessous lorsqu'ils n'ont pas été exprimés en termes monétaires, ce qui est généralement le cas.

Lors de l'attribution de la licence 4G et du renouvellement de la licence mobile 2G et 3G, les engagements ci-dessous sont pris par le Groupe :

- une obligation de couverture de 90% de la population à 3 ans ;
- une obligation de couverture du territoire de l'ensemble des zones frontalières habitées dont le nombre d'habitants est supérieur ou égal à 200 à 5 ans ;
- une obligation de couverture des routes nationales et autoroutes à 2 ans

En 2021, le groupe a reçu et donné les engagements hors bilan détaillés ci-après :

Engagements reçus

En millions FCFA	2021	2020	2019
Caution fournisseurs	7 529	4 694	5 758
Nantissement actions du personnel	680	2	702
Total	8 209	4 696	6 461

Engagements donnés

En millions FCFA	2021	2020	2019
Caution crédit douanier	2 700	2 700	2 700
Caution de soumission marché	8 298	7 884	10 184
Garanties et autres engagements donnés	692	1 489	1 361
Total	11 690	12 073	14 245

Note 10. Gestion du risque financier

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'est pas exposé au risque de variation des taux d'intérêt du marché qui est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe Sonatel, tout l'endettement étant à taux fixe.

Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du Groupe Sonatel est réalisée en FCFA.

Les filiales étrangères hors de la zone FCFA réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires sur le plan national.

L'endettement est réalisé essentiellement en FCFA et l'endettement des filiales hors FCFA est effectué dans la devise de leurs pays respectifs.

L'incidence éventuelle sur le Groupe Sonatel, des variations de change subies par ces filiales est très faible.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

Risque de crédit

Le Groupe Sonatel n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Une part non négligeable de son chiffre d'affaires est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public. Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du Groupe Sonatel est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de comptes à terme.

GROUPE SONATEL

COMPTES INDIVIDUELS IFRS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Compte de résultat

(en milliers FCFA)	Note	2021	2020
Chiffre d'affaires	3.1	485 560 161	445 463 294
Achats externes	3.4.	(168 579 910)	(164 705 103)
Autres produits opérationnels	3.5	24 426 501	28 854 298
Autres charges opérationnelles	3.6	(17 737 049)	(13 784 285)
Charges de personnel	3.7	(79 999 689)	(77 958 595)
Impôts et taxes d'exploitation	3.8	(38 982 240)	(36 888 673)
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	3.9	(2 669 234)	(2 072 799)
Dotations aux amortissements	3.9	(75 887 832)	(75 245 231)
Résultat de cession de titres et d'activités		279 400	65 064
Coûts des restructurations et d'intégration		155 379	155 379
Résultat d'exploitation		126 565 487	103 883 349
Coût de l'endettement financier brut		(16 322 326)	(17 257 110)
Charges d'intérêts des dettes locatives		(504 784)	(432 003)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		223 333	675 500
Gain(perte) de change		(555 216)	(2 766 637)
Autres produits et charges financiers		99 686 763	94 951 930
Résultat financier	3.10	82 527 770	75 171 680
Impôt sur les sociétés		(33 995 508)	(29 847 437)
Résultat net	3.1	175 097 749	149 207 592

Etat du résultat global

(En millions FCFA)	2021	2020
Résultat net	175 097 749	149 207 592
Eléments non recyclables en résultat		
Avantage post emploi, écart actuariel	- 5 792 950	3 870 467
Eléments recyclables en résultat		
Autres éléments du résultat avant impôt	-5 792 950	3 870 467
Impôt sur autres éléments du résultat global (non recyclable)	- 1 737 885	1 161 140
Autres éléments du résultat global	- 1 737 885	1 161 140
Résultat global	176 835 634	148 046 452

Etat de la situation financière

(en milliers FCFA)	Note	31-déc 2021	31-déc 2020	31-déc 2019
Actif				
Autres immobilisations incorporelles	4.1	105 933 554	112 120 992	103 618 418
Immobilisations corporelles	4.1	373 113 200	356 483 570	147 179 029
Droits d'usage des immobilisations louées	7.	8 007 541	9 004 544	1 283 856
Actifs financiers non courants	4.2	273 353 209	286 866 253	290 871 225
Autres actifs non courants	4.5	3 473 182	3 425 038	1 384 485
Impôts différés actifs	4.6	11 531 278	11 118 451	8 698 106
Total de l'actif non courant		775 411 964	779 018 848	553 035 118
Stocks	4.3	12 993 179	7 797 845	4 450 533
Créances clients	4.4	103 859 081	90 185 404	118 461 960
Actifs financiers courants	4.2	3 942 544	3 987 170	36 196 397
Autres actifs courants	4.5	49 178 475	27 904 488	34 997 107
Impôts et taxes d'exploitation	4.7	34 949 197	35 575 390	16 454 608
Impôt sur les sociétés	4.8	2 042 357	3 052 315	2 715 317
Charges constatées d'avance		3 433 918	3 331 481	1 198 490
Disponibilités et quasi-disponibilités	4.9	37 620 190	56 844 630	46 088 153
Total de l'actif courant		248 018 941	228 678 723	260 562 565
Total de l'actif		1 023 430 905	1 007 697 571	813 597 683

Etat de la situation financière

(en milliers FCFA)	Note	31-déc 2020	31-déc 2019	01-janv 2019
Passif				
Capital social		50 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserves		434 759 788	420 498 424	288 023 113
Total capitaux propres		484 759 788	470 498 424	338 023 113
Passifs financiers non courants	5.1	145 671 855	219 678 467	120 388 524
Dettes locatives non courantes		8 396 502	9 050 010	989 962
Avantages du personnel non courants	5.2	19 841 004	17 491 805	19 779 163
Autres passifs non courants	5.4	896 622	2 540 287	1 824 760
Impôts différés passifs		2 394 318	2 693 419	385 157
Total des passifs non courants		177 200 301	251 453 988	143 367 566
Passifs financiers courants	5.1	117 627 161	75 238 412	158 086 035
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	5.3	72 476 965	54 492 907	7 218 221
Dettes fournisseurs sur autres biens et services		83 591 372	84 110 911	56 009 786
Dettes locatives courantes	7.	-	377 299	343 051
Avantages du personnel courants	5.2	9 183 413	7 718 976	9 082 141
Autres passifs courants	5.4	9 672 221	3 861 574	66 136 532
Impôts et taxes d'exploitation	5.5	30 309 422	23 201 892	18 931 622
Impôt sur les sociétés	5.5	34 764 480	29 807 756	16 399 617
Produits constatés d'avance	-	3 845 782	6 935 432	
Total des passifs courants		361 470 816	285 745 159	332 207 005
Total du passif et des capitaux propres		1 023 430 905	1 007 697 571	813 597 683

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves	Total capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	50 000 000	288 023 115	338 023 115
Résultat global consolidé		149 207 592	149 207 592
Distribution de dividendes		(136 111 111)	(136 111 111)
Autres mouvements		119 378 830	119 378 830
Solde au 31 décembre 2020	50 000 000	420 498 426	470 498 426
Résultat global consolidé		175 097 749	175 097 749
Distribution de dividendes		(136 111 111)	(136 111 111)
Autres mouvements		(24 725 274)	(24 725 274)
Solde au 31 décembre 2021	50 000 000	434 759 790	484 759 790

Tableau des Flux de Trésorerie

(en milliers de FCFA)	2021	2020
Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	175 097 749	149 207 592
<i>Éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie et reclassements</i>		
Impôts et taxes d'exploitation	38 982 240	36 888 673
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués		
Dotations aux amortissements	78 557 066	77 318 030
Résultat de cession d'actifs et autres gains & pertes	(279 400)	(65 064)
Dotations (reprises) des autres provisions	(388 137)	(684 912)
Impôt sur les sociétés	33 995 508	29 847 437
Résultat financier	(82 527 770)	(75 171 680)
Ecart de change net (EXP)	151 088	520 670
Rémunération en actions	1 158 881	6 830 146
<i>Variation du besoin en fond de roulement</i>		
Diminution (augmentation) des stocks	(4 753 344)	1 329 146
Diminution (augmentation) des créances clients	(15 197 095)	4 522 223
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	5 774 157	1 347 993
Diminution (augmentation) des autres créances	(21 734 830)	(9 459 379)
Augmentation (diminution) des autres dettes	(1 026 100)	(9 108 674)
<i>Autres éléments monétaires générés par les opérations</i>		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	(34 955 285)	(52 165 093)
Dividendes encaissés	100 671 955	97 972 012
Produits d'intérêts encaissés	696 589	(800 942)
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net	(17 505 936)	(18 209 253)
Impôts sur les sociétés décaissés	(28 794 449)	(32 809 127)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation (a)	227 922 887	207 309 798
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
<i>Autres flux d'investissement</i>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(86 437 700)	(95 087 718)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations	11 059 016	27 472 985
Produits de cession des biens immobiliers et des autres actifs corporels et incorporels	364 427	95 037
Acquisitions de titres de participation nettes de la trésorerie acquise	(3 552 980)	3 212 194
Produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée	280 795	-
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	406 944	16 617 611
Trésorerie générée par les activités d'investissement (b)	(77 879 498)	(47 689 891)

Tableau des Flux de Trésorerie

(en milliers de FCFA)	2 021	2 020
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
<i>Cash flows de financement en capital</i>		
<i>Emissions d'emprunts obligataires</i>	-	100 000 000
Emissions d'emprunts à long terme	-	30 777 806
Remboursements d'emprunts à long terme	(74 006 612)	(34 601 769)
Remboursements des dettes locatives	(2 524 055)	(1 934 167)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et autres emprunts à court terme	43 036 575	(69 544 435)
Rachat d'actions	218 405	1 418 562
Dividendes versés aux actionnaires	(135 900 450)	(174 940 326)
Trésorerie générée par les activités de financement (c)	(169 176 137)	(148 824 329)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	(19 132 748)	10 795 578
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie	(91 692)	(39 101)
Variation nette de trésorerie	(19 224 440)	10 756 477
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités		
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	56 844 630	46 088 153
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	(19 224 440)	10 756 477
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	37 620 190	56 844 630

NOTES ANNEXES

Note 1- Principes généraux retenus pour la préparation des états financiers de Sonatel SA en IFRS

Note 1.1 Description de l'activité

Sonatel SA offre à ses clients particuliers, entreprises et autres opérateurs de télécommunications, une gamme étendue de services couvrant les communications fixes et mobiles, la transmission de données ainsi que d'autres services à valeur ajoutée.

Les activités d'opérateur de télécommunications sont soumises à des licences et des à régulations sectorielles, de même les activités de services financiers sur mobile ont leur propre réglementation.

Note 1.2 Base de préparation des informations financières 2021

Les états financiers individuels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration lors de sa séance du 24 février 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 28 avril 2022.

Les états individuels au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en application de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017 et présenté avec, en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations sont celles adoptées par l'IASB, à l'exception des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes de Sonatel SA.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières 2021 résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'IASB d'application obligatoire au 31 décembre 2021 ;
- des options ouvertes en matière de date et modalités de première application ;
- des options de comptabilisation et d'évaluation ouvertes par les normes IFRS.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction de la Sonatel SA fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables permettant d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'entité ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ;
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des comptes utilisées par Sonatel est le Franc CFA.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers FCFA. Sonatel SA ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

Comme le permet la norme IAS 1 «Présentation des états financiers», Sonatel SA présente les principales composantes des états financiers et les options retenues pour la présentation de certains d'entre elles : le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de la situation financière, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers. Elles contiennent des informations complémentaires à celles présentées dans le reste des états financiers. Elles fournissent des descriptions narratives ou des décompositions d'éléments présentés dans ces états ainsi que des informations relatives aux éléments qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation dans ces états.

L'ordre de présentation des informations dans les Notes annexes est le suivant :

- une déclaration de conformité aux normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- des informations supplémentaires sur les éléments du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état de la situation financière, de l'état des variations des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie, dans l'ordre dans lequel apparaissent chacun des états financiers et chacun des postes avec pour chaque note un résumé des principales méthodes comptables appliquées ;
- d'autres informations dont les passifs éventuels et les engagements contractuels non comptabilisés, des informations non financières.

Juste valeur

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux :

- niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- niveau 2 : données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont observables directement ou indirectement ;
- niveau 3 : données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Pour les actifs financiers au coût amorti («CA»), Sonatel SA considère que la valeur comptable des disponibilités, des créances clients, ainsi que des divers dépôts de garantie, est une approximation raisonnable de la juste valeur, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La juste valeur des titres de participation correspond à la valeur boursière en fin de période pour les titres cotés et, pour les titres non cotés, à une technique de valorisation déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (transactions comparables, multiples de sociétés comparables, pacte d'actionnaires, valeur actualisée des flux futurs de trésorerie).

Pour les dettes fournisseurs et les dépôts reçus, Sonatel SA considère que la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Définition des secteurs opérationnels et des indicateurs de performance

Un secteur opérationnel est une composante de la société :

- qui s'engage dans des activités générant des produits et des charges,
- dont les ressources reçues de la société font l'objet de décisions par le principal décideur opérationnel de l'entité,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue par Sonatel SA étant la zone géographique (pays), ce principe ne s'applique pas aux comptes individuels.

Indicateurs de performance opérationnelle en 2021

L'EBITDAaI correspond au résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, effets liés aux prises de contrôle, reprises des réserves de conversion des entités liquidées, pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés.

Les eCapex correspondent à l'acquisition d'actifs incorporels et corporels hors licences de télécommunication et hors investissements d'actifs financés, diminuée du prix de cession des actifs immobilisés. Ils sont un indicateur utilisé en interne pour l'allocation des ressources. Les eCapex ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

Les dirigeants de Sonatel SA considèrent que la présentation de ces indicateurs est pertinente puisqu'elle fournit aux lecteurs des comptes les indicateurs de pilotage utilisés en interne.

Note 1.3 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2021

Note 1.3.1 Amendement IFRS9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 : Réforme IBOR phase 2

Les amendements de normes pour cette phase 2 apportent notamment des expédients pratiques quant à la modification d'instruments financiers ou de contrats de location liée à la réforme IBOR. Pour les instruments de dettes touchés par la réforme IBOR, lors du changement de taux, il ne sera pas nécessaire d'appliquer les dispositions d'IFRS 9 pour déterminer si la modification de l'instrument est substantielle. Les amendements proposent que les modifications des instruments financiers liées à la réforme soient traitées prospectivement comme une actualisation du taux d'intérêt sans impact au compte de résultat. Concernant la comptabilité de couverture, les amendements introduisent une exemption permettant de maintenir la comptabilité de couverture malgré l'évolution des flux de trésorerie futurs impactés par le changement de taux induit par la réforme.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes de Sonatel au 31 décembre 2021 présentés dans ces états ainsi que des informations relatives aux éléments qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation dans ces états.

Note 1.3.2 Décision du comité d'interprétation IFRS IC concernant la norme IAS 19 « avantages du personnel » sur le calcul de certains engagements relatifs à certains régimes à prestations définies

L'IFRS IC a été saisi sur les modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies pour lesquels l'attribution de droits est conditionnée par la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite (avec perte de tout droit en cas de départ anticipé) et dont les droits dépendent de l'ancienneté, tout en étant plafonnés à un certain nombre d'années d'ancienneté. Pour les régimes revus par l'IFRS IC,

le plafond peut intervenir à une date antérieure au départ en retraite.

La lecture de la norme IAS 19, avait conduit à une pratique consistant à évaluer et comptabiliser l'engagement de manière linéaire sur la carrière du salarié dans le Groupe. L'engagement ainsi calculé correspond au prorata des droits acquis par le salarié au moment de son départ à la retraite.

La décision de l'IFRS IC concluant, au cas d'espèce, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté («X»), l'engagement ne serait comptabilisé que sur les X dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

La décision de l'IFRS IC ayant été publiée et la mise en œuvre de cette décision nécessitant de revoir les modèles de calculs actuariels, la Sonatel continue son analyse afin d'estimer l'effet de cette application.

Note 1.3.3 Décision de l'IFRS IC sur les coûts d'implémentation d'un accord de cloud computing – IAS 38

L'IFRS IC a précisé les cas de capitalisation en immobilisation incorporelle des coûts de configuration et d'adaptation d'un logiciel acquis en mode SaaS («Software as a Service»). Selon cette décision, seules les prestations aboutissant à la création d'un code supplémentaire contrôlé par le client pourraient être capitalisées. Les autres prestations seraient à comptabiliser en charges de la période ou en charges constatées d'avance. Le mode de comptabilisation en charges des coûts d'implémentation des contrats en mode SaaS de Sonatel SA sont conformes aux dispositions comptables rappelées par l'IFRS IC dans sa décision.

Note 1.4 Principaux textes d'application obligatoirement postérieurement au 31 décembre 2021 et non appliqués par anticipation

Note 1.4.1 Amendement IAS1 : Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

L'amendement de la norme clarifie les exigences actuelles de la norme IAS 1 sur le classement des passifs au bilan des entités. Cet

amendement ne devrait pas avoir d'effet significatif dans l'état de la situation financière de Sonatel SA. Cependant, la mise en œuvre de cet amendement pourrait conduire à reclasser certains passifs de courants à non courants, et inversement. La date d'entrée en vigueur de cet amendement est le 1^{er} janvier 2024.

Note 1.4.2 Amendement IAS 16 : Produits générés avant l'utilisation prévue d'une immobilisation

L'amendement précise qu'une entité n'est pas autorisée à comptabiliser les revenus de la vente d'éléments manufacturés en diminution du coût de l'immobilisation pendant la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Ces produits de la vente sont à comptabiliser au compte de résultat. Cet amendement devrait être sans effet sur les comptes de Sonatel SA. L'amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

Note 1.4.3 Amendement IAS 37 : Contrat déficitaire - Coûts d'exécution du contrat

Les précisions apportées par l'amendement concernent les coûts marginaux d'exécution d'un contrat onéreux à prendre en compte dans la provision, à savoir les coûts de main-d'œuvre directe et des matières ainsi que l'imputation d'autres coûts directement liés au contrat comme par exemple la charge d'amortissement relative à une immobilisation utilisée pour l'exécution du contrat. L'analyse des éventuelles dispositions de cet amendement est en cours d'analyse. L'amendement est applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Note 1.5 Recours au jugement et à des estimations

Outre les options ou positions comptables, la Direction de Sonatel SA exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions :

Recours au Jugement	
Thème	Nature du jugement comptable
Note 3.1 Ventes	Répartition du prix de transaction entre le mobile et le service Identification d'obligations de prestations distinctes ou non
Notes 3.4 ; 3.6 ; 3.8 Achats et autres charges, impôts et litiges	appréciation des mérites techniques des interprétations de la législation et de la qualification des faits et circonstances Contrats fournisseurs onéreux : fait générateur, nature des coûts inévitables
Note 7. Contrats de location	Détermination de la durée non résiliable des contrats et appréciation de l'exercice ou non des options de résiliation, prolongation et levée d'option.
Recours à des estimations	
Note 4.1 Immobilisations	Détermination de la durée d'utilité des actifs en fonction de l'appréciation de l'évolution des environnements technologiques, réglementaires ou économiques.
Notes 5.2 Avantages du personnel	Sensibilité au taux d'actualisation

Note 1.4.4 Amendement IAS 12 : Impôts – Impôts différés relatifs un actif ou passif acquis via une transaction unique

L'amendement introduit une nouvelle exception à l'exemption de comptabilisation initiale d'impôts différés. Suite à cet amendement, une entité n'applique pas l'exemption de comptabilisation initiale pour les transactions qui donnent lieu à des différences temporelles déductibles.

Selon la législation fiscale applicable, des différences temporelles imposables et déductibles égales peuvent survenir lors de la comptabilisation initiale d'un actif et d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable. Par exemple, cela peut survenir lors de la comptabilisation de la dette liée à un contrat de location et du droit d'utilisation correspondant en application d'IFRS 16 à la date de début d'un contrat de location. Les principes comptables de Sonatel SA sont déjà alignés aux propositions de l'amendement. Les dispositions de cet amendement sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Note 1.6 Changement de méthode et correction d'erreur

- Changement de méthodes comptables
Néant
- Correction d'erreur

La Sonatel a procédé à une correction d'erreur sur le traitement comptable des actions gratuites du Projet d'Entreprise (PE) «Unis vers 2016», à l'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Conformément à l'IAS 8, l'ajustement consécutif à une correction d'erreur doit être comptabilisé de manière rétrospective comme si l'erreur ne s'était pas produite, c'est-à-dire en corrigeant la comptabilisation, l'évaluation ainsi que les informations présentées en annexe.

Ainsi, si l'erreur a été commise et affecte une ou plusieurs périodes publiées, les montants affectés doivent être ajustés sur ces mêmes périodes (retraitement de l'information comparative). Si l'erreur a été commise sur une période antérieure aux périodes présentées, les comptes d'actifs, de passifs et de capitaux propres d'ouverture de la première période présentée doivent être corrigés.

L'impact de la correction d'erreur est ainsi constaté par ajustement des réserves d'ouvertures (IAS 8.42)

Les corrections réalisées portent sur les éléments suivants :

(en milliers FCFA)	Réserves au 31/12/2020	Impact correction d'erreur (IFRS 2)	Réserves au 01/01/2021
Réserves	420 498	(13 157)	407 341
Total	420 498	(13 157)	407 341

Note 2. Déclaration de conformité

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019. Il s'agit donc des troisièmes comptes individuels IFRS publiés par SONATEL SA.

Les comptes individuels au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2020.

Note 3. Notes sur les rubriques du compte de résultat

Note 3.1 Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires par type d'offre

En milliers FCFA	2021	2020
Revenus voix sortante	171 555 011	165 751 287
Revenus sms et SVA	21 641 685	16 015 692
Revenus Data	138 490 953	117 754 650
Roaming clients	140 996	214 217
Contenus	-	18 897
Revenus services fixe y compris broadband	53 813 416	55 018 378
Revenus ventes d'équipements fixe et mobile	10 342 185	8 078 453
Autres revenus retail	21 820 785	15 647 045
Revenus entrant national	11 042 883	13 087 148
Revenus entrant international	18 032 551	0 398 178
Revenus hubbing arrivée	15 278 318	16 674 137
Roaming visiteur	3 108 899	2 382 312
Autres revenus wholesale	14 081 963	6 998 645
Autres	6 210 516	7 424 255
Total Chiffre d'affaires	445 463 294	256 544 797

Principes comptables

L'essentiel du chiffre d'affaires est dans le champ d'application d'IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients». Les produits et services d'Orange sont offerts aux clients dans des contrats de services seuls et dans des contrats qui regroupent l'équipement utilisé pour accéder aux services et / ou avec d'autres offres de services. Le chiffre d'affaires est constaté net de la TVA et autres taxes collectées pour le compte des Etats.

Prestations de services

Pour la clientèle Grand Public et Entreprises, les produits des abonnements téléphoniques et d'accès à Internet sont

comptabilisés de manière linéaire sur la durée de prestation de l'abonnement et les produits des communications téléphoniques entrantes et sortantes, d'itinérance à l'international, ou d'échanges de données facturés aux clients sont enregistrés lorsque la prestation est rendue. La Société propose à ses clients Entreprises des solutions sur mesure : gestion du réseau de télécommunication, accès, voix et données, migration. Ces contrats comportent des clauses contractuelles relatives à des remises commerciales conditionnelles qui sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires selon les modalités propres à chaque contrat. Les coûts de migration engagés par la Société dans le cadre de ces contrats sont comptabilisés en résultat à la date où ils sont encourus sauf lorsque les contrats prévoient une indemnisation en cas de rupture anticipée.

Pour la clientèle opérateurs, les ventes en gros d'abonnement sont reconnues au prorata temporis car cela représente la meilleure estimation de la consommation de la prestation, et les ventes en gros de trafic voix ou data (terminaison sur le réseau Orange, trafic international) sont enregistrées lorsque la prestation est rendue. Entre les opérateurs de transit majeurs (carriers internationaux), les volumes de minute échangés sont facturés et comptabilisés en brut (et réglés le plus souvent sur une base nette) et les volumes de data ne sont pas facturés (Free peering).

Pour les acteurs de l'over-the-top content (OTT) (Google, Apple, Microsoft,...) les volumes de données qu'ils émettent ne sont pas facturés (Free peering et net neutralité) et non reconnus en chiffre d'affaires.

Les produits relatifs à la vente de capacités de transmission sur des câbles sous-marins et terrestres ainsi qu'aux offres d'accès à la boucle locale sont enregistrés linéairement sur la durée contractuelle.

La comptabilisation des contrats de vente de contenu en brut ou net des reversements au fournisseur dépend de l'analyse des faits et circonstances liés à chaque transaction. Ainsi, les revenus sont comptabilisés en net lorsque les fournisseurs sont responsables de la fourniture du contenu vis-à-vis du client final et fixent les prix de détail. Ce principe est appliqué notamment pour les revenus des numéros à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale, etc.) ainsi que les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus (audio, vidéo, jeux, etc.) au travers des différents moyens de communication de la Société (mobile, PC, TV, téléphone fixe, etc.).

La Société inclut dans tous ses contrats commerciaux, des engagements de niveaux de services (délais de livraison, temps de rétablissement). Ces niveaux de services couvrent les engagements donnés par Sonatel SA au titre des processus de commande, de livraison et de service après-vente. Le non-respect de l'un de ces engagements conduit Sonatel SA à verser une compensation au client final qui prend généralement la forme d'une réduction tarifaire enregistrée en diminution du chiffre d'affaires. Ces pénalités sont comptabilisées dès lors qu'il est probable qu'elles seront versées.

Le chiffre d'affaires est présenté net des remises accordées. Dans le cadre d'offres commerciales relatives à certains contrats comprenant des engagements de durée des clients, la Société octroie par contrat une gratuité ou réduction de prix temporaire. Lorsque ces gratuités sont conditionnées à un engagement de durée, le revenu total du contrat peut être étalé sur la totalité de la durée de l'engagement contractuel. Les points de fidélité attribués aux clients sont considérés comme un élément séparable restant à livrer dans la transaction ayant généré l'acquisition de ces points. Une partie du revenu des prestations facturées est allouée à ces points sur la base de leur juste valeur, compte tenu d'un taux estimé d'utilisation, et différée jusqu'à la date de transformation effective des points en avantages. La juste valeur est définie comme le surcroît de valeur de la prime octroyée au client fidèle sur la prime qui serait octroyée à tout nouveau client. Ce principe est appliqué pour les deux types de programmes existant au sein de la Société, ceux sous condition de souscription d'un nouvel engagement contractuel et ceux sans condition d'engagement.

Note 3.2. Du chiffre d'affaires à l'EBITDA retraité

Les rubriques du chiffre d'affaires à l'Ebitda retraité se résument comme suit :

(en milliers FCFA)	Comptes IFRS Sonatel SA
2021	
Chiffre d'affaires	485 560 161
Achats externes	(168 579 910)
Charges de personnel	(79 999 689)
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	(38 982 240)
Autres charges opérationnelles	(17 737 049)
Autres produits opérationnels	24 426 501
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	(2 669 234)
Charges d'intérêts des dettes locatives	(504 784)
EBITDAal	201 513 756
Résultat de cession et autres gains (pertes)	279 400
Coûts des restructurations et d'intégration	155 379
EBITDA retraité	201 948 535

2020	
Chiffre d'affaires	445 463 294
Achats externes	(164 705 103)
Charges de personnel	(77 958 595)
Impôts et taxes d'exploitation (hors IS)	(36 888 673)
Autres charges opérationnelles	(13 784 285)
Autres produits opérationnels	28 854 298
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	(2 072 799)
Charges d'intérêts des dettes locatives	(432 003)
EBITDAal	178 476 134
Résultat de cession et autres gains (pertes)	65 064
Coûts des restructurations et d'intégration	155 379
EBITDA retraité	178 696 577

Note 3.3. De l'EBITDA retraité au résultat net

Les rubriques de l'Ebitda retraité au Résultat Net se résument comme suit :

(en milliers FCFA)	Comptes IFRS Sonatel SA
2021	
EBITDA retraité	201 948 535
Dotations aux amortissements	(75 887 832)
Charges d'intérêts des dettes locatives	504 784
EBIT	126 565 487
Coût de l'endettement brut	(16 322 326)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	223 333
Autres produits et charges financiers	99 686 763
Charges d'intérêts des dettes locatives	(504 784)
Gain(perte) de change	(555 216)
Résultat financier	82 527 770
Impôt sur les sociétés	(33 995 508)
Résultat net	175 097 749

2020	
EBITDA retraité	178 696 577
Dotations aux amortissements	(75 245 231)
Charges d'intérêts des dettes locatives	432 003
EBIT	103 883 349
Coût de l'endettement brut	(17 257 110)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	675 500
Autres produits et charges financiers	94 951 930
Charges d'intérêts des dettes locatives	(432 003)
Gain(perte) de change	(2 766 637)
Résultat financier	75 171 680
Impôt sur les sociétés	(29 847 437)
Résultat net	149 207 592

Note 3.4. Achats externes

Le détail des charges externes se résume comme suit :

En milliers FCFA	2021	2020
Production immobilisée - Biens et services	6 915 855	2 888 908
Backbone international	(2 708 936)	(3 962 132)
Achat capacité satellite	-	(134 376)
Opérations roaming	(45 369 421)	(47 134 663)
Achats aux éditeurs de contenus – Charge	(4 260 110)	(2 404 015)
Charges de gestion Réseau	(36 116 919)	(32 659 447)
Loyers sites réseau, boutiques	(4 862 596)	(5 483 299)
Commissions de ventes	(28 750 417)	(26 354 680)
Honoraires	(2 881 112)	(2 516 346)
Frais de communication (pub)	(8 845 617)	(7 865 244)
Stocks: Coût des équipements vendus/loués	(22 905 245)	(20 705 210)
Formation et Intérim	(5 292 449)	(5 202 747)
Autres charges externes	(13 502 943)	(13 171 852)
Total	(168 579 910)	(164 705 103)

Note 3.5. Autres produits opérationnels

Les autres produits de Sonatel SA se résument comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Commissions de distribution	39 041	12 314
Autres revenus d'exploitation (1)	15 370 876	12 422 149
Autres produits d'exploitation	9 016 584	16 419 835
Total	24 426 501	28 854 298

(2) Management fees reçus des filiales

Note 3.6. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles se présentent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Charges et pertes sur créances	(7 749 599)	(3 093 131)
Corporate fees (1)	(8 573 333)	(7 794 571)
Autres charges d'exploitation	(1 414 117)	(2 896 583)
Total	(17 737 049)	(13 784 285)

(1) les corporates fees concernent exclusivement la marque Orange

Note 3.7 Charges de personnel

Les composantes des charges de personnel sont détaillées ci-dessous :

En milliers FCFA	2021	2020
Salaires et traitements	(49 294 131)	(43 351 795)
Part Variable	(11 856 935)	(10 947 684)
Charges sociales, hors retraite	(1 456 785)	(1 482 340)
Taxes assises sur les salaires	(2 273 719)	(1 783 089)
Autres indemnités & avantages	(9 140 916)	(8 396 649)
Var provision congés payés	(4 326 559)	(4 114 917)
Cotisations sociales sur plans AGA	5 591	(5 591)
ORP - Part capitaux propres	(220 788)	-
AGA - Plans capitaux propres	(938 093)	(6 830 146)
Avantages post à l'emploi	(1 094 806)	(1 174 610)
Autres prestations du personnel	597 452	128 226
Total	(79 999 689)	(77 958 595)

Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération comptabilisée, par Sonatel SA, des personnes qui sont, ou qui ont été, au cours de l'exercice, membres du Conseil d'administration ou de la Direction Générale.

(En milliers FCFA)	12.2021	12.2020	12.2019
avantages à court terme hors charges patronales (1)	3 032	2 728	2 503
avantages à court terme charges patronales	110	99	91
avantages postérieurs à l'emploi	41	36	31
Total	3 183	2 863	2 626

(1) salaires bruts y compris la part variable, primes, jetons de présence et avantages en nature

Note 3.8 Impôts et taxes d'exploitation

Les impôts et taxes se chiffrent à 38,98 milliards FCFA, soit + 6% par rapport à 2020 et se détaillent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Redevances de fréquences	(12 310 521)	(12 563 002)
Autres taxes, hors taxes s/ salaires	(26 671 719)	(24 325 671)
Total	(38 982 240)	(36 888 673)

Note 3.9 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous par catégorie d'immobilisations :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Dotations aux amortissements des droits d'usage des actifs loués	(2 669 234)	(2 072 799)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(75 887 832)	(75 245 231)
Dotations aux amortissements	(78 557 066)	(77 318 030)

Principes comptables :

L'amortissement est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en général sans déduction d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu. Les durées d'amortissement

sont revues annuellement et sont modifiées si elles diffèrent des estimations précédentes. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Pour la durée d'amortissement retenue pour les principaux types d'immobilisations, voir à la note 2.1.

Note 3.10 Résultat financier

Le résultat financier a connu une variation à la hausse de 10% qui s'explique essentiellement par la variation du coût de l'endettement brut et les autres produits et charges financiers.

Coût de l'endettement brut

Le coût de l'endettement brut s'élève à 16,32 milliards, FCFA en baisse de 934 784 FCFA par rapport à 2020, liée aux charges d'intérêt sur emprunts à court et moyen terme.

(En milliers FCFA)	2021	2020
Charges d'intérêt et assimilés des autres obligations	(6 715 941)	(2 967 391)
Charges d'intérêt et assimilés sur emprunts bancaires	(9 606 385)	(13 920 103)
Intérêts sur autres dettes financières	-	(369 616)
Total	(16 322 326)	(17 257 110)

Autres produits et charges financiers

(En milliers FCFA)	2021	2020
Intérêts & assimilés des autres prêts & dépôts	292 797	607 861
Dividendes reçus sur titres et participations	100 674 159	97 379 826
Actualisation des avantages à long terme	(1 249 193)	(1 454 694)
Autres charges financières	(31 000)	(1 581 063)
Total	99 686 763	94 951 930

Note 3.11 Impôt sur les sociétés et preuve d'impôts

L'impôt sur les sociétés est en hausse de 14% par rapport à 2020. Il est détaillé ci-dessous :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Charge de l'exercice	(34 761 131)	(29 807 432)
Ecart sur exercices précédents	-	(89 913)
Variation des impôts différés	765 623	49 908
Total	(33 995 508)	(29 847 437)

La preuve d'impôts se résume comme suit :

(en milliards FCFA)	2021	2020
Résultat avant Impôts (1)	209 093 257	179 055 029
Taux d'imposition Sonatel (2)	30%	30%
Impôt sur les sociétés (3)	33 995 508	29 847 437
Impôts théorique (4) = (1)*(2)	62 727 977	53 716 509
Ecart (5)	(28 732 469)	(23 869 072)
<i>Eléments de réconciliation</i>		
Effet des différences permanentes et autres éléments de réconciliation	29 532 316	24 289 011
Effet d'impôt sans base impactant l'impôt exigible	1 737 885	796 867
Effets d'impôt sans base impactant l'impôt différé	(722 070)	(1 216 807)
Taux effectif d'impôts	16%	16%

(1) le résultat avant impôt : résultat d'exploitation et résultat financier

(2) le taux moyen de Sonatel SA

(3) Charge d'impôt = impôt courant + impôt différé

(4) taux d'impôt appliqué au résultat d'exploitation

(5) écart dégagé entre la charge d'impôt et l'impôt théorique

Principes comptables :

La Sonatel SA évalue l'impôt courant et l'impôt différé au montant qu'il s'attend à payer ou recouvrer auprès des administrations fiscales de chaque pays à raison de son interprétation de l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Les actifs

d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable.

L'interprétation IFRIC 23 «Incertitude relative aux traitements fiscaux» vient préciser l'identification, l'évaluation et la comptabilisation des positions fiscales incertaines relatives aux impôts sur les sociétés. Cette interprétation n'a eu aucun effet sur l'évaluation des passifs d'impôts sur les sociétés, ni sur leur présentation dans les états financiers individuels de l'entité.

Note 3.12. Résultat par action

Résultat net

Le résultat net part de Sonatel SA utilisé pour le calcul du résultat par action de base et dilué est déterminé suivant la méthode suivante :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Résultat net - de base	175 097 749	149 207 592
Résultat net - dilué	175 097 749	149 207 592

Sonatel SA n'a émis aucun titre dilutif, les résultats par action de base et dilués sont identiques.

Nombre d'actions

Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action de base et du résultat dilué est présenté ci-après :

(En nombre)	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	100 000 000	100 000 000
Effet des instruments dilutifs (i)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et dilutives	100 000 000	100 000 000

(i) Sonatel SA n'a émis aucun titre dilutif.

Résultat par action

Le résultat par action est ainsi obtenu :

(En milliers FCFA)	2021	2020
Résultat net par action de base	1 750	1 492
Résultat net par action dilué	1 750	1 492

Principes comptables :

La norme IAS 33-Résultat par action s'applique aux états financiers individuels d'une entité et aux états financiers consolidés d'un groupe avec une société mère (individuels et consolidés) :

- dont les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles sont négociées sur un marché organisé (bourse...) ;

- qui dépose des états financiers auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières ou d'un autre organisme de régulation, aux fins d'émettre des actions ordinaires sur un marché organisé, ou qui est sur le point de les déposer.

Sonatel SA présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Sonatel SA n'a émis aucun titre dilutif, les résultats par action de base et dilués sont identiques.

Note 4. Notes sur les rubriques de la situation financière - actif

Note 4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles de Sonatel SA se présentent comme suit :

En milliers CFA	2021	2020	2019
Autres immobilisations incorporelles	105 933 554	112 120 992	103 618 418
Immobilisations corporelles	373 113 200	356 483 570	147 179 029
Droits d'usage des immobilisations louées	8 007 541	9 004 544	1 283 856
Total	487 054 295	477 609 106	252 081 303

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit (en milliers CFA) :

En milliers FCFA	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Fusion	31/12/2021
Immobilisations incorporelles et corporelles						-
Licences - Brut	138 564 934	2 338	-	45 162	-	138 612 434
Frais R&D - Immobilisations incorporelles - Brut	12 777	-	-	-	-	12 777
Immobilisations incorporelles - Brut	102 315 988	7 679 806	(753 508)	(1 271 552)	-	107 970 734
Licences - Amortissements	(38 270 047)	(7 364 860)	-	-	-	(45 634 907)
Frais R&D - Immo incorp - Amortissements	(12 776)	-	-	-	-	(12 776)
Immobilisations incorporelles - Amortissements	(90 489 884)	(5 278 332)	753 508	-	-	(95 014 708)
Immobilisations corporelles - Brut	1 172 063 400	78 755 556	(8 868 657)	1 226 390	-	1 243 176 689
Immobilisations corporelles - Amortissements	(815 121 567)	(63 312 299)	8 760 981	-	-	(869 672 885)
Subventions d'investissement	(458 263)	-	67 659	-	-	(390 604)
TOTAL	468 604 562	10 482 209	(40 017)	-	-	479 046 754

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement des licences et des logiciels d'applications informatiques.

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement les installations et équipements techniques liés aux réseaux et les bâtiments et matériels administratifs.

Le coût retenu pour la valorisation des immobilisations corporelles, à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) est celui retenu antérieurement dans les livres.

A l'entrée, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût comprenant :

- le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. La Société a l'obligation de démanteler les équipements techniques installés et de remettre en état les sites techniques qu'il occupe. La valorisation de la

provision est fonction d'un coût de démantèlement (unitaire pour les poteaux, terminaux et publiphones, par site pour les antennes mobiles) supporté par la Société pour répondre à ses obligations environnementales, des prévisions annuelles de dépose des actifs et départs des sites. La provision est estimée sur la base des coûts connus pour l'année en cours, extrapolés pour les années à venir sur la base de la meilleure estimation qui permettra d'éteindre l'obligation. Cette estimation est révisée chaque année et si nécessaire la provision est ajustée avec pour contrepartie l'actif de démantèlement reconnu. La provision est actualisée à un taux déterminé par zone géographique correspondant au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'Etat à 15 ans.

Le coût d'acquisition d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs, qui sont comptabilisés séparément lorsque les différents composants ont des durées d'utilités différentes ou qu'elles procurent des avantages à la société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de modes d'amortissement différents.

L'amortissement est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition. Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire sur les durées d'utilités retenues par la Société sont présentées ci-dessous :

Actifs	Durées
Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Mobilier de bureau et de logement	10 ans
Matériel de bureau	05 ans
Agencement, aménagement, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de commutation	10 ans
Matériel de Transmission	10 ans
Matériel de données	05 ans
Matériel et lignes et réseaux	10 ans
Matériel d'Energie	07 ans
Appareils de mesure	05 ans
Autres matériels d'exploitation	10 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement au coût. Lorsqu'une immobilisation incorporelle est acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût de cette immobilisation incorporelle est sa juste valeur à la date d'acquisition, conformément à IFRS 3.

Le coût retenu pour la valorisation des immobilisations incorporelles, à la date de transition aux IFRS (01/01/2018) est celui retenu antérieurement dans les livres.

Pour les immobilisations incorporelles générées en interne :

- aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est comptabilisée. Ces dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, la faisabilité technique de l'achèvement (a), l'intention d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre (b), la capacité de la

mettre en service ou la vendre (c), la possibilité de générer des avantages économiques futurs (d), la disponibilité des ressources techniques, financières et autres (e), et la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables (f) peuvent être démontrées.

Les logiciels «dissociés» qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois ans (3) ans.

Après sa comptabilisation initiale, l'immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais sont soumis à un test de dépréciation en application de la norme IAS 36 au moins une fois par an, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Notamment, les licences sont amorties sur la durée contractuelle.

Note 4.2 Actifs financiers

Le détail des actifs financiers se résume comme suit :

(en milliers CFA)	2021	2020	2019
Titres & participations (1)	183 276 429	179 763 161	187 450 673
Prêts, Associés & Part	4 838 923	6 124 272	6 211 013
Prêts, autres	87 223 138	102 826 412	98 275 258
Titres & Participation par capitaux propres	(1 376 336)	(1 376 336)	(582 859)
Prêts	(608 945)	(471 256)	(482 860)
Actions propres - Brut	1 171 552	1 389 957	2 808 519
Comptes courants	2 768 926	2 506 380	33 881 244
Intérêts à recevoir sur Prêts, Associés & Part	2 066	90 833	90 833
Actions propres	-	-	(584 199)
Total	277 295 753	290 853 423	327 067 622
Dont passifs non courants	273 353 209	286 866 253	290 871 225
Dont passifs courants	3 942 544	3 987 170	36 196 397

(1) Les titres de participations sont constitués essentiellement de titres de Orange Sierra Léone, de Orange Guinée et de Orange Mali pour des montants respectifs de 112 309 164 KFCFA, de 28 661 271 KFCFA et 19 956 587 KFCFA.

L'essentiel des sociétés dans lesquelles Sonatel SA dispose de participations se présentent comme suit :

Pays	Sociétés	Pourcentage de détention	Valeurs des titres en milliers FCFA	Dividendes reçus en milliers de FCFA
Sénégal	Orange Finances Mobiles Sénégal	100%	7 000 000	11 437 842
Mali	Orange Mali	70%	19 956 587	60 592 686
Guinée Conakry	Orange Guinée	89%	28 661 271	27 543 424
Guinée Bissau	Orange Bissau	90%	3 639 090	898 541
Sierra Leone	Orange Sierra Leone	50%	112 309 164	
Côte d'Ivoire	Groupement Orange Services	47%	2 817 410	

Toutefois, Sonatel SA n'a pas connu d'exposition aux risques liés à ses titres et ainsi n'a pas comptabilisé d'éventuelles provisions pour perte.

Note 4.3 Stocks

Les stocks de Sonatel SA se présentent comme suit :

(en milliers FCFA)	2021	2020
Stocks et en-cours, équipements vendus – Brut	2 783 707	1 609 381
Stocks et en-cours, autres produits/services vendus - Brut	770 380	1 190 920
Stocks et en-cours, autres fournitures – Brut	10 095 970	6 096 412
Valeur brute	13 650 057	8 896 713
Dépréciation	(656 878)	(1 098 868)
Valeur nette	12 993 179	7 797 845

Principes comptables

Les stocks sont constitués de matériels de maintenance des réseaux et les équipements destinés aux clients. Ils sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de la valeur nette

probable de réalisation. Le coût d'entrée correspond au coût d'acquisition déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks n'ayant pas enregistrés de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

Note 4.4 Créances clients

Les créances clients se présentent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Créances clients brutes	132 955 831	117 758 736	133 199 126
Dépréciation sur la base de l'ancienneté	(29 096 750)	(27 573 332)	(14 737 166)
Créances clients nettes	103 859 081	90 185 404	118 461 960

La balance âgée des créances clients se présente comme suit :

En milliers CFA	Balance âgée des créances				2020
	Non échu	- 180 jours	(180 et 360) jours	+ 360 jours	
Age	Non échu	- 180 jours	(180 et 360) jours	+ 360 jours	
CRÉANCES CLIENTS	47 381 119	20 148 426	8 681 613	27 647 923	103 859 081
Age	Non échu	- 180 jours	(180 et 360) jours	+ 360 jours	2020
CRÉANCES CLIENTS	37 768 912	19 309 580	9 599 103	23 507 809	90 185 404

Principes comptables

IFRS 9 comporte trois volets principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. La norme exige de tenir compte des pertes sur créances attendues dès

la première reconnaissance des instruments financiers. Elle prévoit des facilités pratiques pour les créances commerciales, les actifs de contrat et les créances de location. Elle permet le recours à des méthodes simplifiées pour la détermination du montant de la dépréciation (ex: l'utilisation d'une matrice de provisionnement pour les créances commerciales).

Au niveau de Sonatel SA, les éléments concernés par la norme sont principalement constitués par les créances clients.

Les créances clients, essentiellement à court terme et sans taux d'intérêt déclaré, sont inscrites dans l'état de la situation financière pour la valeur nominale de la créance à l'origine. Les créances clients relatives aux offres de paiement différé à 12 ou 24 mois proposées aux clients pour l'achat de téléphone mobile sont inscrites dans l'état de la situation financière pour leur valeur actualisée, en éléments courants. Les créances résultant

de la location-financement d'équipements aux entreprises, sont reconnues en créances d'exploitation courantes car elles s'inscrivent dans le cadre normal d'exploitation.

Les pertes de valeur comptabilisées pour un groupe de créances constituent l'étape intermédiaire précédente à l'identification des pertes de valeur sur les créances individuelles. Dès que ces informations sont disponibles (client en redressement ou liquidation judiciaire), ces créances sont dépréciées distinctement.

Note 4.5 Autres actifs

Les autres actifs se présentent ci-dessous :

(En milliers FCFA)	Brut	Provision	2021	2020	2019
Dépôts Garantie & Cautionnements versés, brut	3 473 182		3 473 182	3 425 038	1 384 485
Personnel, créances	1 352 447		1 352 447	650 788	547 657
Autres créances d'exploitation (1)	47 561 746	(1 031 280)	46 530 466	25 666 950	33 778 610
Créances sur cession d'immo	-		-	218 434	
Dividendes à recevoir	2 204		2 204	-	592 186
Avances et acomptes versés	1 293 358		1 293 358	1 368 316	78 654
Total	53 682 937	(1 031 280)	52 651 657	31 329 526	36 381 592
Dont autres actifs non courants	3 473 182		3 473 182	3 425 038	1 384 485
Dont autres actifs courants	50 209 755	(1 031 280)	49 178 475	27 904 488	34 997 107

Note 4.6 Impôts différés actif

Les impôts différés actifs (IDA) se présentent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Provision avantages long-terme au personnel	4 537 925	3 651 443	3 651 443
Autres provisions	3 890 803	4 055 216	4 055 216
Autres différences	591 543	591 543	591 543
Passifs locatifs	2 511 007	2 820 249	399 904
Total	11 531 278	11 118 451	8 698 106

Principes comptables

Impôts différés

Sonatel SA évalue l'impôt courant et l'impôt différé au montant qu'il s'attend à payer ou recouvrer auprès des administrations fiscales de chaque pays à raison de son interprétation de l'application de la législation fiscale.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle imposable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Note 4.7 Impôts et taxes d'exploitation

Les Impôts et taxes d'exploitation au passif se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Etat, hors TVA & IS, créances	31 596 011	28 265 583	13 883 038
TVA, créances	3 353 186	7 309 807	2 571 570
Total	34 949 197	35 575 390	16 454 608

Note 4.8 Créances d'impôt sur les sociétés

Les Créances d'impôt sur les sociétés se présentent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Impôts sur les Sociétés, Créances	2 042 357	3 052 315	2 715 317
Total	2 042 357	3 052 315	2 715 317

Note 4.9 Disponibilités et quasi-disponibilités

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Dépôts à terme - Brut	3 450 058	1 987 688	137 464
Disponibilités (1)	34 170 132	54 856 942	45 950 689
Disponibilités et quasi-disponibilités	37 620 190	56 844 630	46 088 153

(1) les soldes débiteurs des comptes bancaires en fin de période - les comptes de caisses

Note 5. Notes sur les rubriques de la situation financière – passif

Note 5.1 Passifs financiers

Le détail des passifs se présente comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Autres obligations	100 000 000	100 000 000	
Autres emprunts bancaires – long terme	45 671 855	119 678 467	120 388 524
Autres emprunts bancaires – court terme	112 793 432	70 000 000	123 000 000
Dettes, comptes courants	389 337	146 194	17 394 346
Intérêts/coûts à payer sur autres oblig	2 967 391	2 967 391	
Intérêts/coûts à payer sur emprunts bancaires	1 477 001	2 124 827	5 663 818
Intérêts/coûts à payer sur dettes Associés & Part	-	-	1 509 110
Soldes créditeurs de banque	-	-	10 518 761
Total	263 299 016	294 916 879	278 474 559
Dont passifs non courants	145 671 855	219 678 467	120 388 524
Dont passifs courants	117 627 161	75 238 412	158 086 035

Principes comptables

Un passif financier est un passif qui est :

- une obligation contractuelle,
- de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou

- d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité ou,
- un contrat qui sera ou pourra être réglé en instrument de capitaux propres de l'entité elle-même (instrument non dérivé ou instrument dérivé).

Note 5.2 Avantages du personnel courant et non courant

Conformément aux lois et pratiques en vigueur au Sénégal, Sonatel SA a des obligations en matière d'avantages au personnel :

- retraite : la plupart des employés de Sonatel SA sont couverts par des régimes à cotisations définies prévus par les lois ou accords nationaux ;
- décès du travailleur : le salaire du travailleur, l'allocation de congé et les indemnités de toute nature acquis à la date du décès reviennent aux ayants droits ;

- pré-retraite : pour les salariés préretraités, une prime équivalente à un pourcentage du dernier salaire moyen annuel multiplié par la durée restante pour atteindre la retraite en plus de l'indemnité de retraite majorée de 15%.

Les avantages du personnel non courant se présentent comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Provision pour avantages post à l'emploi	18 561 558	15 614 907	17 776 379
Provision pour litiges et risques sociaux	1 279 446	1 876 898	2 002 784
Personnel, dettes	5 137 356	3 560 420	5 301 309
Personnel charges à payer, congés payés	3 831 956	3 954 515	3 294 846
Organismes sociaux, dettes	212 875	193 057	473 983
Autres avantages sociaux, dettes	-	5 591	12 003
Autres avantages sociaux CT, dettes	1 226	5 393	
Total	29 024 417	25 210 781	28 861 304
Dont passifs non courants	19 841 004	17 491 805	19 779 163
Dont passifs courants	9 183 413	7 718 976	9 082 141

Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements (IAS19)

L'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme repose en particulier sur l'âge de départ à la retraite déterminé en fonction des dispositions applicables et

des conditions nécessaires pour ouvrir un droit à une pension à taux plein, lesquelles sont souvent sujettes à des révisions législatives.

Le détail des hypothèses de l'IAS 19 se résume comme suit :

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
	2021	2020
Taux d'augmentation des salaires	3,4	3,4
Taux d'actualisation	8	8
Taux d'inflation	1,5	1,5
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)	99,92	99,92

Afin d'évaluer la valeur actuelle des prestations futures, plusieurs hypothèses doivent être faites. La Norme IAS 19 précise que les hypothèses actuarielles doivent être objectives et mutuellement compatibles. Il est également indiqué que les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Sonatel SA des variables qui détermineront le coût final de ses obligations. Ainsi, le choix des hypothèses d'évaluation est de la responsabilité Sonatel SA. Les hypothèses comprennent :

- l'âge légal de départ à la retraite
- hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel : la mortalité, le taux de rotation du personnel et le taux de pré-retraite
- hypothèses financières, qui portent sur des éléments tels que les suivants : le taux d'actualisation, le taux d'évolution des salaires.

Principes comptables

Les avantages postérieurs à l'emploi encadrés par la norme IAS 19 sont offerts à travers :

- des régimes à cotisations définies : les cotisations, versées à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière, sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ;
- des régimes à prestations définies : le montant des engagements futurs représentatifs de ces régimes est évalué sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetées : – leur calcul intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, égalité homme/femme...) et financières (augmentation future de sa-

laire, taux d'inflation...) définies aux bornes de chacune des entités concernées, – le taux d'actualisation, défini par pays ou zone géographique, est déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'État s'il n'existe pas de marché actif). Il est arrêté sur la base d'indices externes communément retenus comme référence pour la zone euro, – les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur totalité en autres éléments du résultat global. Le versement du capital se fait en une fois au moment du départ à la retraite.

Également, Sonatel SA ne dispose pas d'actifs de couverture dédiés aux engagements des versements des avantages postérieurs à l'emploi

Note 5.3 Dettes fournisseurs

Le détail des dettes fournisseurs se présente comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Autres fournisseurs d'immo (in)corp	72 476 965	54 492 907	7 218 221
Dettes fournisseurs, hors immo	83 591 372	84 110 911	56 009 786
Total	156 068 337	138 603 818	63 228 007

Principes comptables

Les dettes fournisseurs sur autres biens et services issues des transactions commerciales et réglées dans le cycle normal d'exploitation sont classées en éléments courants. Elles comprennent celles que le fournisseur peut avoir cédé avec ou sans notification auprès d'établissements financiers dans le cadre d'affacturage direct ou inversé, y compris celles pour lesquelles le fournisseur a proposé un terme de paiement étendu et pour lesquelles la société a confirmé son accord de paiement au terme convenu.

SONATEL SA considère que ces passifs financiers conservent les caractéristiques d'une dette fournisseur, notamment en

raison de la persistance de la relation commerciale, de délais de paiements in fine conformes au cycle opérationnel d'un opérateur télécom en particulier pour l'achat des principales infrastructures, de l'autonomie du fournisseur dans la relation d'escompte et d'un coût financier supporté par Sonatel SA qui correspond à la rémunération du fournisseur pour le délai de paiement supplémentaire accordé. Les dettes fournisseurs sans taux d'intérêt spécifié sont évaluées à la valeur nominale de la dette si la composante intérêt est négligeable. Les dettes fournisseurs portant intérêt sont comptabilisées au coût amorti.

Note 5.4 Autres passifs

Le détail des autres passifs se présente comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Autres risques/charges - LT	-	1 642 795	1 698 660
Dépôts Garantie & Cautionnements reçus	896 622	897 492	126 100
Service universel, dettes	-	-	146
Prov pour autres risques/charges - CT	5 000 000	-	-
Autres dettes d'exploitation	3 082 816	2 482 833	25 928 430
Dividendes à payer	1 589 405	1 378 741	40 207 956
Total	10 568 843	6 401 861	67 961 292
Dont autres passifs non courants	896 622	2 540 287	1 824 760
Dont autres passifs courants	9 672 221	3 861 574	66 136 532

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable que le règlement se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Il s'agit plus spécifiquement des provisions pour litiges, des provisions

pour démantèlement et remise en état de sites, des provisions pour retraite etc.

L'estimation du montant figurant en provision pour risques et charges correspond à la sortie de ressources que la société devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Les provisions pour démantèlement ne sont pas significatives et n'impactent pas les comptes consolidés.

Note 5.5 Impôts et taxes d'exploitation

Le détail impôts et taxes d'exploitation se présente comme suit :

(En milliers FCFA)	2021	2020	2019
Dettes Etat	24 677 880	13 114 655	15 889 035
TVA, dettes	5 631 542	10 087 237	3 042 587
Total	30 309 422	23 201 892	18 931 622

Note 5.6 Evolution des contentieux et contrôles fiscaux

Cette note présente l'ensemble des litiges significatifs dans lesquels est impliqué Sonatel SA à l'exception des litiges éventuels liés à des désaccords entre parties liées et les administrations fiscales ou sociales en matière de taxes, d'impôts sur les sociétés ou de cotisations sociales.

Au 31 décembre 2021, les provisions pour risques comptabilisées par Sonatel SA au titre de l'ensemble de ses litiges s'élèvent à 6,279 milliards FCFA et couvre les risques relatifs à tous les litiges en cours. (257700, 222200 Faire un tableau dans le FW)

Amende ARTP

L'autorité de régulation des télécommunications et des postes a infligé le 09 décembre une amende de 16,7 milliards à la SONATEL. Cette amende est contestée par la SONATEL et le dossier est en contentieux. Néanmoins au 31 décembre 2021 une provision pour risque de 5 milliards a été constatée dans les comptes.

Note 6. Description des plans d'attribution gratuites d'actions

Le détail et la description des plans d'attribution d'actions gratuites se présentent comme suit :

- Distributions à partir de 2009 : actions gratuites non cessibles y compris actions de bienvenue

Il s'agit d'actions octroyées au personnel dans le cadre de la politique de fidélisation de son personnel et d'attractivité à l'endroit des ressources de qualité.

Ces actions ne sont cessibles qu'à la date de départ à la retraite ou de préretraite.

- Attribution d'actions gratuites pour le Plan d'Entreprise (AGA PEE 2013-2016)

En milliers CFA	2021	2020	2019
Actions gratuites	29 156 060	35 055 737	28 261 853

Les effets comptables sur les charges des AGA hors PE s'élèvent à 5 206 millions de FCFA au titre de l'exercice.

Note 7. Contrats de location (IFRS 16)

Principes comptables

Sonatel SA qualifie un contrat de location dès lors qu'il confère au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une durée donnée, y compris dès lors qu'un contrat de service contient une composante locative.

Sonatel SA a défini les grandes familles de contrats de location :

- Terrains et bâtiments : ces contrats portent essentiellement sur des baux commerciaux (points de vente) ou tertiaires (bureaux)

Contrôles fiscaux

Sonatel SA fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les opérations de fusion courant l'exercice 2020. A date, les issus comptables n'ont pas d'incidences comptables significatives futures sur les comptes de l'entité.

Deux collectivités locales réclament à Sonatel SA le paiement des redevances d'occupation du domaine public. Au 31 décembre 2021, l'entité a constitué une provision dans l'attente d'une décision définitive de justice.

Il s'agit d'actions liées à l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs du Plan Stratégique 2013-2016 selon le jalonnement ci-dessous : 100 actions pour les années 2013, 2014 et 2015, 200 actions pour 2016.

Ces actions sont incessibles jusqu'à la retraite avec la particularité que les démissionnaires et licenciés conservent leurs actions, touchent les dividendes, mais ne peuvent les céder qu'à l'âge de la retraite.

Le montant des AGA aux dates d'arrêté se présente comme suit (en milliers FCFA) :

ou encore la location de bâtiments techniques non détenus par l'entité. Les contrats de location immobiliers conclus au sein de Sonatel SA portent essentiellement sur des durées moyennes (baux commerciaux de 5 ans avec option de résiliation anticipée à 3).

- Réseaux et terminaux : Sonatel SA est amené à louer un certain nombre d'actifs dans le cadre de ses activités mobiles. C'est notamment le cas des terrains ayant vocation à accueillir l'installation des antennes, les sites mobiles loués à un

opérateur tiers ainsi que certains contrats avec des «TowerCos» (sociétés exploitant des pylônes de télécommunication).

La comptabilisation de l'ensemble des contrats de location se traduit, au bilan, par la reconnaissance d'un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un passif pour les obligations locatives associées. Au compte de résultat, une dotation aux amortissements des droits d'utilisation est présentée séparément de la charge d'intérêts sur dettes locatives.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts affectent les flux générés par l'activité, tandis que le remboursement du principal des dettes locatives affecte les flux liés aux opérations de financement.

Enfin, Sonatel SA applique les deux exemptions proposées par la norme IFRS 16, c'est à dire les contrats dont la durée est inférieure

ou égale à 12 mois et ceux dont la valeur à neuf du bien sous-jacent est inférieure à environ 3,5 millions F CFA. Ces contrats de location pour lesquels l'une de ces deux exemptions est réunie est comptabilisée dans les «achats externes» au compte de résultat. Pour la période antérieure à 2019, Sonatel SA a retenu de ne pas procéder à un retraitement rétrospectif d'une part du fait de l'indisponibilité de l'information nécessaire au retraitement et d'autre part du fait du caractère peu significatif de l'impact sur les capitaux propres.

À compter du 1^{er} janvier 2019, Sonatel SA comptabilise l'ensemble de ses contrats de location (en tant que preneur) selon un modèle unique dans lequel sera reconnu au bilan un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un passif pour les obligations locatives associées.

Dettes locatives

Les dettes locatives, qui représentent l'impact d'application de la norme IFRS 16 au titre de l'exercice, se présentent comme suit par secteur :

(En milliers FCFA)	2021
Autres dettes de loyers à long terme	8 396 502
Autres dettes de loyers à court terme	-
TOTAL	8 396 502

Droit d'utilisation

Sonatel SA comptabilise l'ensemble de ses contrats de location (en tant que preneur) selon un modèle unique dans lequel sera reconnu au bilan un actif au titre du droit d'utilisation des actifs loués en contrepartie d'un passif pour les obligations locatives associées.

L'incidence sur le bilan au titre de l'exercice qui s'élève à (997) millions FCFA résulte de la reconnaissance de l'obligation locative et du droit d'utilisation associés aux contrats de location. Par ailleurs, Sonatel SA a pris l'option de comptabiliser des impôts différés lors de la reconnaissance initiale du droit d'utilisation et de l'obligation locative dès la transition. (Variation 2020 à 2021).

(En milliers FCFA)	2021
Droits d'usage des immobilisations louées	8 007 541
TOTAL	8 007 541

Note 8. Engagements Hors-bilan

Engagements d'investissement

Au-delà des engagements exprimés en termes monétaires, Sonatel SA a pris des engagements à l'égard des autorités de régulation nationales en matière d'étendue de la couverture de la population par ses réseaux fixes ou mobiles, souscrits notamment dans le cadre de l'attribution de licences, ou de qualité de service. Ces engagements imposent des dépenses d'investissement au cours des années futures pour déployer et améliorer les réseaux mais ils ne sont pas repris ci-dessous lorsqu'ils n'ont pas été exprimés en termes monétaires, ce qui est généralement le cas.

Engagements reçus

en millions CFA	2021	2020	2019
Cautions fournisseurs	21,6	215	55
Nantissement actions du personnel	680	2	702
Retenue de garantie	0	0	0
TOTAL	701,6	217	757

Engagements donnés

en millions CFA	2021	2020	2019
Cautions fournisseurs	2 700	2 700	700
Cautions de soumission marchés	1 470	7 884	9 199
Garanti de bonne exécution	1 345		
Cautions de loyers	692		1 055
Cautions fiscales	5 400		
TOTAL	11 607	10 584	10 954

Note 9. Transactions avec entreprises et parties liées

Sonatel SA n'achète pas de biens ou services avec les Etats hormis l'utilisation des ressources spectrales. Ces ressources sont attribuées à l'issue de processus de mise en concurrence. Les principales transactions avec les entreprises liées (L'Etat et Orange France) sont résumées ci-dessous et s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation courante. Elles concernent principalement les deux principaux actionnaires :

Lors de l'attribution de la licence 4G et du renouvellement de la licence mobile 2G et 3G, les engagements ci-dessous sont pris par Sonatel SA

- une obligation de couverture de 90 % de la population à 3 ans ;
- une obligation de couverture du territoire de l'ensemble des zones frontalières habitées dont le nombre d'habitants est supérieur ou égal à 200 à 5 ans ;
- une obligation de couverture des routes nationales et autoroutes à 2 ans

En 2021, le Sonatel SA a reçu et donné les engagements hors bilan détaillés ci-après :

- créances détenues sur l'Etat dans le cadre des facturations annuelles pour une valeur de 6,4 milliards FCFA au 31 décembre 2021. Ces créances sont réglées par compensation
- les prestations facturées à Orange France, actionnaire majoritaire s'élèvent à 8,4 milliards CFA au titre de l'exercice. Les différentes conventions et avenant avec Orange France et l'Etat se résume comme suit :

- convention de coopération signée le 18 décembre 2013 entre la SONATEL SA et Orange SA pour une durée de trois (3) ans et prorogée pour une durée de trois (3) mois à compter du 1er janvier 2017 par l'avenant n°1 signé le 27 juillet 2017.
- Avenant n°2 signé le 27 juillet 2017 qui a, d'une part prolongé la durée de la convention de coopération signée entre la SONATEL et Orange SA en date du 18 décembre 2013, sur trois (3) ans à compter du 1^{er} avril 2017, et d'autre part étendu le périmètre du Groupe SONATEL aux sociétés Orange Finances Mobiles Sénégal et Orange Sierra Leone.
- avenant n°3 signé le 20 décembre 2017 à l'effet d'acter la cession de la convention d'Orange SA à sa filiale Orange-MEA SA à compter du 1^{er} janvier 2018. La SONATEL SA a accepté la cession, à compter du 1^{er} janvier 2018 par Orange

SA à sa filiale Orange-MEA SA de l'ensemble de ses droits et obligations découlant de la convention du 18 décembre 2013 prorogée jusqu'au 31 mars 2020.

- convention de coopération entre OMEA et SONATEL signé le 23 décembre 2020 entre rétroactivement en vigueur à compter du 1^{er} avril 2020 et prendra fin le 31 décembre 2021. Cette convention précise les conditions et les modalités selon lesquelles Orange MEA s'engage à transférer certains éléments de son savoir-faire sectoriel et à fournir à la société des prestations de conseil et d'assistance.
- Protocole d'accord de renouvellement de la convention de concession et d'attribution des fréquences 4G signé le 18 juin 2016.

Note 10. Gestion du risque financier

Risque de taux d'intérêt

Sonatel SA n'est pas exposée au risque de variation des taux d'intérêt du marché qui est liée à l'endettement financier à long terme de l'entité, tout l'endettement étant à taux fixe.

Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires de Sonatel SA est réalisée en FCFA. L'incidence éventuelle sur l'entité, des variations de change subies est très faible.

Elle n'a pas recours à des instruments de couverture.

Risque de crédit

Sonatel SA n'entretient pas de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Une part non négligeable de son chiffre d'affaires est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.

Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique de Sonatel SA est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition de l'entité aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de comptes à terme.



9

Annexes

Un arbitrage
en toute justesse



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS SYSCOHADA

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur l'audit des états financiers annuels de la société SONATEL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers individuels SYSCOHADA de SONATEL SA comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes aux états financiers.

A notre avis, ces états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) de l'IAASB conformément aux prescriptions au

Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de notre audit

Reconnaissance du revenu des télécommunications

Les activités de télécommunication de SONATEL se caractérisent par de nombreuses offres commerciales évoluant fréquemment et un volume de données important à traiter. Ceci rend nécessaire l'application de principes de reconnaissance du chiffre d'affaires différents selon la nature des produits ou services vendus et l'utilisation de systèmes d'information complexes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires, y compris le correct rattachement à l'exercice comptable.

Comme présenté à la note 21 de l'annexe des états financiers, le chiffre d'affaires s'élève à 488 milliards FCFA.

Compte tenu de la complexité des systèmes d'information et des jugements et estimations entrant dans la détermination du chiffre d'affaires, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication constitue un point clé de notre audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 février 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers annuels, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Réponses apportées lors de notre audit

Concernant les activités de télécommunication, nous avons obtenu une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffre d'affaires depuis la conclusion du contrat et l'initiation d'une transaction jusqu'à la facturation, la réception des paiements et la comptabilisation.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons notamment :

- identifié les principaux contrôles mis en place par la SONATEL SA et pertinents pour notre audit, y compris les contrôles généraux puis nous avons testé leur efficacité par échantillonnage ;
- réalisé des tests sur les fonctionnalités des systèmes applicatifs métiers et commerciaux, entrant dans le processus d'élaboration des données comptables et financières ainsi que de tests sur le paramétrage des systèmes comptables ;
- réalisé des procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires avec le chiffre d'affaires comptabilisé ;
- examiné une sélection d'écritures manuelles de fin de période en comparant ces écritures avec nos propres calculs et estimations et en obtenant leur justification ;
- examiné les écritures de la période post clôture sur un échantillon et avons étudié leur rattachement.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II - Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels, des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière¹ et du projet de résolutions.

Dakar, le 13 avril 2022

Les Commissaires Aux Comptes

DELOITTE SENEGAL



Dicko Selly DIOP SECK
Associée

GARECGO



Mamour FALL
Associée

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Annexe 1 : Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA), et
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

- Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes.
- Nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en oeuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- Nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en oeuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers.
- Nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables.
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en oeuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit.
- Nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration.
- Nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci.
- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport.
- Nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies.

En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA.

- Nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits.
- Nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au Ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation.
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

RAPPORT ADHO DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS COMBINÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application de la loi, nous vous signalons que le Groupe Orange basé en France détient dans l'espace OHADA plusieurs filiales dont la SONATEL. Ces entités sont soumises à l'obligation d'établissement des états financiers combinés telle que stipulée par l'article 103 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière et chacune de ces filiales est tenue de mentionner dans ses états financiers annuels le

nom de l'entité chargée de l'établissement des états financiers combinés.

La SONATEL ne nous a pas communiqué le nom de l'entité en charge d'établir ces états financiers combinés du Groupe Orange et n'a pas mentionné dans les notes annexes des états financiers, l'identité de l'entité en charge d'établir les états financiers combinés.

Dakar, le 13 avril 2022

Les Commissaires Aux Comptes

DELOITTE SENEGAL



Dicko Selly DIOP SECK
Associée

GARECGO



Mamour FALL
Associée

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET LES REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 432 DE L'OHADA

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires Aux Comptes de votre société et conformément à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous vous présentons notre rapport sur :

- les rémunérations exceptionnelles allouées par le Conseil d'Administration à ses membres au titre des missions et mandats qui leur sont confiés ;
- le remboursement des frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société, sous réserve des conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui feront l'objet d'un rapport spécial.

Dakar, le 13 avril 2022

Les Commissaires Aux Comptes

DELOITTE SENEGAL



Dicko Selly DIOP SECK
Associée

Le Conseil d'Administration de la SONATEL SA a, lors de ses séances du 9 avril 2008 et du 13 octobre 2009, autorisé le remboursement des frais d'hôtel et des frais de déplacement des administrateurs entre leur lieu de travail normal et le lieu de tenue des réunions du Conseil ou des Comités du Conseil.

Nous vous informons que la société a versé un montant de vingt et un millions cent soixante-quatre mille deux cents (21.164.200) francs FCFA au titre de rémunérations exceptionnelles pour les missions et mandats confiés aux Administrateurs ainsi que les frais de voyage, déplacement et dépenses engagés par eux dans l'intérêt de l'institution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

GARECGO



Mamour FALL
Associée

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

du jeudi 28 avril 2022

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021
2. Affectation du résultat de l'exercice 2021
3. Ratification de la cooptation de M. François Robert Lat COLLIN
4. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Abdoulaye SAMB
5. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Hugues FOULON
6. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Koly FAYE
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. François Robert Lat COLLIN
8. Renouvellement du mandat du Cabinet GARECGO en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire et nomination du Cabinet MAZARS Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant
9. Renouvellement du mandat du Cabinet DELOITTE Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire et nomination du Cabinet KPMG Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant
10. Approbation de conventions réglementées
11. Modification de l'âge d'éligibilité d'un administrateur
12. Modification (i) des modalités de création de filiales ou autres entités et (ii) des modalités d'acquisition, de cession de participations détenues dans d'autres sociétés
13. Modification corrélative des articles 11 dernier alinéa et 13 h) des Statuts de la SONATEL
14. Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'inscription préalable des actionnaires sur le Livre des Actionnaires de la société 05 jours au moins avant l'Assemblée.

Conformément aux articles 21 alinéa 1 et 20 alinéa 1 des statuts :
- seul l'actionnaire (ou groupe d'actionnaires) détenant au moins 100 actions peut participer au vote des délibérations de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, tout actionnaire peut participer au vote des délibérations de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Pour la bonne tenue de l'Assemblée, chaque actionnaire pourra procéder à son choix :

- soit au vote par correspondance (avant l'Assemblée) des résolutions qui lui sont proposées.

Les bulletins de vote par correspondance doivent être déposés au niveau de la SONATEL ou d'une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) au moins 24 heures avant la tenue de l'Assemblée.

- soit au vote électronique (au lieu de tenue de la réunion) des résolutions qui lui seront proposées,
- soit au vote en ligne (durant la visioconférence) des résolutions qui lui seront proposées,

L'usage cumulatif des 03 modes de vote n'est pas possible. Les formulaires de pouvoir ainsi que les bulletins de vote par correspondance sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SONATEL, au niveau des SGI et sur le site institutionnel de la SONATEL (www.sonatel.sn)
Les canaux de prise de contact suivants ont été mis en place pour pouvoir répondre à toutes les questions des actionnaires portant sur la tenue de cette Assemblée :

- numéro vert accessible seulement depuis le Sénégal : 800 800 400
- numéro vert accessible depuis l'étranger : +221 33 833 09 55
- mail : relation.investisseurs@orange-sonatel.com

Enfin, conformément aux articles 525 et 847 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, les documents afférents à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social sis au 64, Voie de Dégagement Nord (VDN) à Dakar durant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée soit du 13 avril 2022 au 27 avril 2022.

Les projets de résolutions suivants seront proposés :

PROJET DE RÉSOLUTION 1 : EXAMEN ET APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes dudit exercice,
2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice,

Approuve les états financiers de la SONATEL de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

PROJET DE RÉSOLUTION 2 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

L'Assemblée Générale constate l'existence d'un résultat bénéficiaire de 168.419.796.897 F CFA.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 ainsi qu'il suit :

Dividendes :	80.294.763.236 FCFA
Autres réserves :	88.125.033.661 FCFA
TOTAL :	168.419.796.897 FCFA

Par ailleurs, elle décide de prélever le montant de la prime de fusion de 75.260.792.320 F CFA et de le mettre en distribution portant ainsi le montant total des dividendes à distribuer à 155.555.555.556 F CFA.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 1.556 F CFA le dividende brut revenant à chaque action.

Après déduction de la retenue à la source de 10% au titre de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM), le dividende net de 1.400 F CFA par action sera mis en paiement à compter du 18 mai 2022.

PROJET DE RÉSOLUTION 3 : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE M. FRANCOIS ROBERT LAT COLLIN

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de M. François Robert Lat COLLIN, coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021 en remplacement de M. Abdoulaye DIOP, démissionnaire.

À la suite de cette ratification, M. François Robert Lat COLLIN conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

PROJET DE RÉSOLUTION 4 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. ABDOULAYE SAMB

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Abdoulaye SAMB arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de M. Abdoulaye SAMB pour une durée de trois (03) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

M. Abdoulaye SAMB dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

PROJET DE RÉSOLUTION 5 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. HUGUES FOULON

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Hugues FOULON arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de M. Hugues FOULON pour une durée de trois (03) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

M. Hugues FOULON dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

PROJET DE RÉSOLUTION 6 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. KOLY FAYE

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Koly FAYE arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de M. Koly FAYE pour une durée de trois (03) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

M. Koly FAYE dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

PROJET DE RÉSOLUTION 7 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. FRANCOIS ROBERT LAT COLLIN

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. François Robert Lat COLLIN arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler le mandat de M. François Robert Lat COLLIN pour une durée de trois (03) ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

M. François Robert Lat COLLIN dont le mandat a été renouvelé déclare accepter ce renouvellement et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

PROJET DE RÉSOLUTION 8 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CABINET GARECGO EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION DU CABINET MAZARS SENEGAL EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Cabinet GARECGO en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six (06) exercices sociaux soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Représentant du Cabinet GARECGO déclare accepter ce renouvellement et précise que ledit Cabinet n'est frappé d'aucune incompatibilité et/ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire.

L'Assemblée Générale décide en outre de nommer le Cabinet MAZARS Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de six (06) exercices sociaux soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Représentant du Cabinet MAZARS Sénégal déclare accepter cette nomination et précise que ledit Cabinet n'est frappé d'aucune incompatibilité et/ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer les fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant.

PROJET DE RÉSOLUTION 9 : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CABINET DELOITTE SÉNÉGAL EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION DU CABINET KPMG SENEGAL EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Cabinet DELOITTE Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six (06) exercices sociaux soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Représentant du Cabinet DELOITTE Sénégal déclare accepter ce renouvellement et précise que ledit Cabinet n'est frappé d'aucune incompatibilité et/ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer les fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire.

L'Assemblée Générale décide en outre de nommer le Cabinet KPMG Sénégal en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de six (06) exercices sociaux soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Représentant du Cabinet KPMG Sénégal déclare accepter cette nomination et précise que ledit Cabinet n'est frappé d'aucune incompatibilité et/ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer les fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant.

PROJET DE RÉSOLUTION 10 : APPROBATION DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve (i) l'avenant à la convention d'assistance avec IKASIRA, (ii) l'avenant à la convention d'assistance avec ORANGE Finances Mobiles (OFM) Sénégal, (iii) la convention de gestion ERP avec OMEA, (iv) la convention de prestation ERP avec OMEA, (v) la convention de collaboration avec OMEA, (vi) le protocole d'accord de plafonnement avec OMEA et (vii) le contrat avec OMEA dans le cadre du projet RUMBA.

PROJET DE RÉSOLUTION 11 : MODIFICATION DE L'ÂGE D'ÉLIGIBILITÉ D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de modifier l'âge d'éligibilité d'un administrateur qui passe de «moins de 65 ans» à «70 ans au plu ».

PROJET DE RÉSOLUTION 12 : MODIFICATION DES MODALITÉS CRÉATION DE FILIALES OU AUTRES ENTITÉS ET DES MODALITÉS D'ACQUISITION, DE CESSION DE PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de soumettre à la validation préalable du Conseil d'Administration seulement :

- les projets d'acquisition et/ou de cession des participations détenues dans d'autres sociétés dépassant le seuil fixé par décision du Conseil d'Administration,
- et les projets de création de filiales ou autres entités dépassant le seuil fixé par décision du Conseil d'Administration.

PROJET DE RÉSOLUTION 13 : MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide :

- de modifier comme suit l'article 11 dernier alinéa des statuts relatif au Conseil d'Administration :
« ... Pour être éligible, un administrateur doit être âgé de 70 ans au plus. »
- de modifier comme suit l'article 13 h) des statuts relatif aux pouvoirs du Conseil d'Administration :

«h) l'acquisition et/ou la cession de toutes participations détenues dans d'autres sociétés dont le montant est supérieur au seuil fixé par décision du Conseil d'Administration, la création de filiales ou autres entités dont le montant est supérieur au seuil fixé par décision du Conseil d'Administration»

PROJET DE RÉSOLUTION 14 : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

#AfricaRising

